

# RAPPORT

## DE LA MUNICIPALITÉ DE PULLY

### AU CONSEIL COMMUNAL

#### sur sa gestion pendant l'année 2007

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Conformément à l'article 93 b de la Loi du 28 février 1956 sur les communes et à l'article 104 du Règlement du Conseil communal, la Municipalité a l'honneur de vous soumettre ci-après le rapport sur sa gestion pendant l'année 2007.

#### **Le rapport comprend les chapitres suivants:**

Municipalité et Conseil communal	3
Direction de l'administration générale, des finances et des affaires culturelles	15
Direction des domaines, des gérances et des sports	51
Direction des travaux et des services industriels	61
Direction de l'urbanisme et de l'environnement	85
Direction de la sécurité publique	103
Direction de la sécurité sociale et de la jeunesse	125



# Municipalité

---

Au 1<sup>er</sup> janvier 2007:

- Présidence: M. Jean-François Thonney, syndic
- Vice-présidence: M. Gil Reichen, municipal

Au 1<sup>er</sup> juillet 2007:

- Présidence: M. Jean-François Thonney, syndic
- Vice-présidence: Mme Maria-Chrystina Cuendet, municipale

## Répartition des directions

### **Administration générale, finances et affaires culturelles**

suppléant: M. Gil Reichen, municipal

M. Jean-François Thonney, syndic

### **Domaines, gérances, sports et sécurité publique**

suppléante: Mme Maria-Chrystina Cuendet, municipale

M. Martial Lambert, municipal

### **Travaux et services industriels**

suppléant: M. Jean-François Thonney, syndic

M. Jean-François Maire, municipal

### **Urbanisme et environnement**

suppléant: M. Martial Lambert, municipal

M. Gil Reichen, municipal

### **Sécurité sociale et jeunesse**

suppléant: M. Jean-François Maire, municipal

Mme Maria-Chrystina Cuendet, municipale

Secrétaire municipale:

Mme Corinne Martin

Secrétaire municipal remplaçant:

M. Daniel von Gunten

La Municipalité, qui siège le mercredi matin, a tenu 55 séances ordinaires pour liquider 1'866 objets divers et procéder à l'étude de dossiers particulièrement complexes, nécessitant souvent plusieurs débats, voire des sessions extraordinaires pour approfondir certains sujets, dont notamment:

- la situation financière de la Commune, la fiscalité communale et cantonale;
- la gestion des finances communales;
- les effets des reports de charges du Canton sur les finances de la Commune;
- les mesures pour améliorer la situation financière de la Commune;
- les mesures de restructuration et de réorganisation de l'administration;
- le redimensionnement du plan des investissements.

Indépendamment des activités régulières et spécifiques - caractérisées par un bon esprit collégial - les membres de la Municipalité ont consacré une part importante de leur temps à la conduite des affaires de leur direction dans le cadre des compétences fixées par la Municipalité. Ils ont en outre assisté aux nombreuses séances des organismes locaux, régionaux et cantonaux, voire suisses, commissions, comités, sociétés et associations au sein desquels ils représentent la Municipalité ou la Commune.

Comme ces dernières années, les relations de la Municipalité avec les autorités des communes voisines ont été empreintes d'un excellent esprit d'ouverture et de collaboration. En revanche, les relations avec le Canton deviennent plus difficiles, la position de Pully étant particulière et sensiblement hors norme statistique.

### Principales manifestations auxquelles la Municipalité a participé ou dont elle a été l'organisatrice

<i>7 janvier</i>	Apéritif de la Société de sauvetage
<i>13 janvier</i>	Apéritif de l'Union des sociétés locales (USLP)
<i>22 janvier</i>	Réception des chefs d'entreprises
<i>31 janvier</i>	Vernissage de l'exposition «Visarte.vaud - Quatrième triennale»
<i>2 février</i>	Visite de l'administration communale par M. le Préfet
<i>17 mars</i>	Fondation Ramuz «Remise du prix de poésie»
<i>24 mars</i>	Concert annuel du Corps de musique de Pully
<i>29 mars</i>	Conférence de presse de la Municipalité «Comptes 2006»
<i>31 mars</i>	46 <sup>e</sup> Tir in memoriam Général Guisan
<i>9 mai</i>	Vernissage de l'exposition Casimir Reymond, sculpteur
<i>25 mai</i>	Course pédestre «A Travers Pully»
<i>1-2 juin</i>	Fête de la Société de sauvetage
<i>2 juin</i>	Assemblée de l'Union des Communes Vaudoise (UCV)
<i>6 au 9 juin</i>	Festival'Entre2
<i>3 juin</i>	Journée d'offrande - Association de l'église Pully-La Rosiaz
<i>21 juin</i>	Conférence de presse de la Municipalité «Programme d'économies 2007 et années futures»
<i>23-24 juin</i>	Tournois de football régional juniors E et international juniors D
<i>26 juin</i>	Opération cabotage - La «Vaudoise» fait escale à Pully
<i>4 juillet</i>	Passation des pouvoirs du Bureau du Conseil communal
<i>1<sup>er</sup> août</i>	Fête nationale au port de Pully
<i>9 au 11 août</i>	11 <sup>e</sup> Festival For Noise
<i>20 au 24 août</i>	Semaine du soir du Club Nautique de Pully
<i>31 août</i>	Tir du Challenge intercommunal Pully, Paudex, Belmont
<i>1 au 9 septembre</i>	Swiss Tennis Tour - Tournoi Future 2007
<i>5 septembre</i>	Vernissage de l'exposition «Collection du Musée - Marius Borgeaud et Suzanne Auber, peintures»
<i>22 septembre</i>	Nuit des Musées
<i>27 septembre</i>	Tir des communes du district de Lausanne
<i>5 octobre</i>	Vendanges de la Vigne des Bourgeois
<i>5-6 octobre</i>	Journées «Contact-Vente», Association paroissiale Prieuré-Paudex-Coteau
<i>21 octobre</i>	Course pédestre Lausanne-Marathon

8 novembre	Conférence de presse de la Municipalité «Quartier des Boverattes (PDL et PPA) - Ouverture du marché de l'électricité - Budget 2008»
1 <sup>er</sup> décembre	Soirée annuelle de la Société fédérale de gymnastique
12 décembre	«Pully en fêtes» - ouverture nocturne des commerces
13 décembre	Rapport de police
24 décembre	Veillée œcuménique de Noël en l'Eglise de St-Maurice

## Conseil communal

M. Marc Zolliker a présidé le Conseil communal jusqu'au 30 juin.

### **Bureau du Conseil communal**

Président:	M. Marc Zolliker	soc.
1 <sup>er</sup> vice-président:	M. Pierre-William Loup	lib.
2 <sup>e</sup> vice-président:	M. Jean-Marc Chevallaz	rad.
Scrutateur et scrutatrice:	M. Adriano Franscini Mme Josette Perrig	UDC UP
Scrutatrices suppléantes:	Mme Francine Medana Mme Denise Mages	Les Verts soc.
Secrétaire:	Mme Jacqueline Vallotton	
Secrétaire-suppléant:	M. Jean-Pierre Gallay	UP

M. Pierre-William Loup a présidé le Conseil communal depuis le 1<sup>er</sup> juillet.

### **Bureau du Conseil communal**

Président:	M. Pierre-William Loup	lib.
1 <sup>er</sup> vice-président:	M. Jean-Marc Chevallaz	rad.
2 <sup>e</sup> vice-président:	M. Sébastien Fague	UP
Scrutatrices:	Mme Denise Mages Mme Francine Medana	soc. Les Verts
Scrutateurs suppléants:	M. François Brunetto M. Adriano Franscini	lib. UDC
Secrétaire:	Mme Jacqueline Vallotton	
Secrétaire-suppléant:	M. Jean-Pierre Gallay	UP

**Commission de gestion**

La composition de la commission chargée du contrôle de la gestion depuis le 1<sup>er</sup> juillet était la suivante:

Président:	M. Jean-Marc Pasche	UP
Membres:	M. Michel Aguet	rad.
	Mme Valérie Bory Beaud	Les Verts
	Mme Edith Carey	rad.
	M. Christian Cochard	lib.
	M. Jean Dutruit	UDC
	Mme Marianne Hefhaf	UP
	M. Daniel Margot	Les Verts
	M. Jean-Marie Marlétaz	lib.
	M. André Ogay	soc.
	Mme Marianne Pettavel	soc.
Membres suppléants:	Mme Valérie Annen	soc.
	Mme Madeleine Baumann	Les Verts
	Mme Laura Bianchi	rad.
	M. Michel Godart	UP
	Mme Claire-Lise Tille	lib.
	M. Philippe Weber	UDC

Pour assurer une parfaite transparence en ce qui concerne la suite donnée par la Municipalité aux observations de la Commission de gestion, il convient de rappeler ci-après les réponses apportées pour l'exercice 2006.

**Vœu N° 1*****Méthodes de «gestion des projets»***

La Commission de gestion souhaite que l'ensemble de l'administration s'inspire des méthodes de suivi de projet, de la définition des tableaux de bord et des classements mis en place par la DTSI.

Une fois mises en place et utilisées par tous les dicastères pour le contrôle et le suivi de leurs travaux, ces méthodes permettraient d'obtenir au sein de l'administration communale une conformité des procédures et une rationalisation certaine du suivi et des contrôles de l'avancement des projets.

**Réponse**

La DTSI a mis en place la gestion de projets il y a quatre ans déjà, car cet outil devenait indispensable pour la gestion d'importants projets comme l'avenue de Lavaux.

Pour ce faire, la DTSI a fait appel à un consultant extérieur.

La Municipalité a toujours été attentive à la possibilité d'étendre ces procédures à l'ensemble de l'administration. Il était toutefois intéressant de pouvoir tester le système mis en place à la DTSI avant de l'introduire dans les autres services.

C'est ainsi qu'il est apparu que le système est particulièrement adéquat pour la gestion de chantiers. Il nécessite en revanche des adaptations pour être performant pour les services administratifs.

C'est la tâche à laquelle s'est attelée le Service de l'administration générale en collaboration avec le consultant cité plus haut. Une première évaluation va permettre de définir l'importance des adaptations à y apporter afin d'éventuellement prévoir les montants nécessaires au budget 2008.

L'objectif recherché est que le système apporte effectivement une rationalisation du travail. Pour cela, les procédures doivent s'adapter à l'ampleur des projets à mener.

Quant à la méthode de classement, la définition du concept et sa mise en place sont de la responsabilité de l'archiviste, spécialiste en record management, qui dépend du Service de l'administration générale.

## Vœu N° 2

### **Composition de la Commission de police**

La Commission de gestion souhaite que, lorsque la Municipalité détermine la composition de la Commission de police, elle inclue dans cette commission une personne extérieure au Service de police, voire au dicastère.

A titre d'exemple, on peut penser que la nomination du ou de la juriste de la Commune ne pourrait que renforcer les compétences de la commission.

## Réponse

La Loi sur les sentences municipales (LSM) du 17 novembre 1969 fixe de manière contraignante la gestion de la Commission de police, notamment la délégation de compétence. Son article 12 stipule:

*«<sup>1</sup>La municipalité peut déléguer ses pouvoirs à un ou trois conseillers municipaux ou, si la population dépasse dix mille âmes, à un fonctionnaire spécialisé ou à un fonctionnaire supérieur de police.*

*<sup>2</sup>Le terme «autorité municipale» désigne, dans la présente loi, soit la municipalité, soit le ou les conseillers municipaux ou le fonctionnaire auquel elle a délégué ses pouvoirs.*

*<sup>3</sup>La municipalité conserve le droit de statuer en corps dans un cas déterminé, mais avant toute sentence du ou des conseillers municipaux ou du fonctionnaire délégué.»*

Toute municipalité (quelle que soit l'importance de la commune) a le droit de déléguer ses pouvoirs à un ou trois conseillers municipaux, mais pas à une commission mixte qui serait composée de municipaux et de fonctionnaires (art. 12 al.1 LSM). Il s'agit d'une délégation générale (pas uniquement pour certaines causes ou certaines catégories de contraventions) et complète (le ou les délégués exercent entièrement les pouvoirs de l'autorité municipale, notamment en cas d'opposition à une sentence rendue sans citation ou par défaut).

Exclusivement dans les communes dont la population dépasse 10'000 habitants (art. 12 al. 1 LSM), la municipalité a le droit de déléguer ses pouvoirs à un fonctionnaire spécialisé ou à un fonctionnaire supérieur de police (la délégation est également générale et complète).

L'activité du président de la Commission de police ne se limite pas aux audiences (en 2006, 32 contrevenants cités), mais à la gestion globale de la Commission de police (en 2006, 1'269 cas traités), à savoir, entre autres:

- suivi des amendes d'ordre impayées et des dénonciations (infractions aux règles de la circulation et au Règlement général de police, ainsi que dénonciations sur fonds privés) par voie de sentences municipales;
- suivi administratif: sommation, commandement de payer et le cas échéant mainlevée d'opposition, transmission des dossiers au Juge d'exécution des peines;
- gestion du travail d'intérêt général (TIG) que les contrevenants peuvent solliciter, soit correspondances avec l'Office d'exécution des peines, contacts avec l'entité au profit de laquelle sera exécuté le TIG, établissement du contrat entre le contrevenant et «l'employeur occasionnel», contrôle de la bonne exécution, etc.

Actuellement, seule la Ville de Lausanne délègue la présidence et la gestion de la Commission de police à un fonctionnaire spécialisé.

A notre connaissance

- à l'instar de Pully, dans les villes de plus de 10'000 habitants cette compétence est déléguée à un officier de police;
- dans les villes de moins de 10'000 habitants, soit la municipalité en corps, soit le municipal directeur de police assure cette fonction.

Vu la complexité des procédures, la Municipalité de Pully a de tout temps délégué la compétence de la Commission de police au commandant de police.

Dans le cadre de son activité, le président de la Commission de police est, hormis les dispositions de la LSM, soumis aux dispositions du Code pénal et du Code de procédure pénale. Dans tous les cas, son jugement peut faire l'objet d'un appel au Tribunal de police.

## **Séances du Conseil communal**

Durant l'année 2007, le Conseil communal a traité les objets suivants au cours de neuf séances:

### **14 mars**

- Modification des statuts de l'Association régionale pour l'action sociale (RAS) Est-lausannois-Oron-Lavaux
- Crédit cadre – Crédits d'études années 2007-2011
- Réadaptation de la taxe d'épuration
- Réponse à la motion Dominique Favre – Demande d'un crédit d'investissement de CHF 60'000.– pour la création de trois seuils ralentisseurs au carrefour des chemins des Bouvreuils et de la Fontanettaz
- Pétition «non à la poursuite de l'asphyxie et de la défiguration du centre de Pully»
- Pétition pour l'agrandissement de l'UAPE dans le centre de vie enfantine «Les Alpes»
- Interpellation de M. le Conseiller Daniel Margot – Discussion des préavis
- Préavis d'intention sur les prestations communales non obligatoires



**25 avril**

- Pétition pour la modification de l'arrêt du bus N° 8 de l'intersection Villardin – Général Guisan
- Remplacement des équipements de radiocommunication du corps de police Polycor – Demande de crédit d'investissement de CHF 270'000.–
- Collège Pierre d'Arvel – Démolition et reconstruction du perron d'accès – Demande de crédit d'investissement de CHF 370'000.–
- Interpellation de M. le Conseiller Alexis Bally «La mobilité douce»
- Interpellation de M. le Conseiller Alexis Bally «Performances énergétiques des bâtiments»
- Motion de M. le Conseiller Michel Aguet sur «Les tarifs de l'électricité à Pully»

**23 mai**

- Mise à jour de la version du logiciel de facturation des services industriels – Demande de crédit d'investissement de CHF 49'000.–
- Chemin du Caudoz – Remplacement des conduites industrielles, mise en séparatif et réfection de la chaussée – Demande de crédit d'investissement de CHF 739'000.–
- Arrêté d'imposition pour l'année 2007

**27 juin**

- Comptes 2006 – Commentaires et analyses 2006
- Rapport de gestion 2006
- Motion de M. Michel Aguet sur «Les tarifs de l'électricité de Pully»

**12 septembre**

- Autorisation d'aliéner plusieurs propriétés communales
- Signalisation lumineuse – renouvellement des installations et de la centrale de gestion – Demande de crédit d'investissement de CHF 1'640'000.–
- Plan quinquennal des investissements 2007-2011

**24 octobre**

- Arrêté d'imposition pour l'année 2008
- Chemin de Villardiez – Remplacement des conduites industrielles, mise en séparatif et réfection des revêtements de la chaussée – Demande de crédit d'investissement de CHF 863'000.–
- Réponse à l'interpellation du groupe Les Verts sur le projet de dissémination de blé OGM à Pully
- Réponse à l'interpellation de M. Roland du Bois concernant les dérogations accordées par la Municipalité en matière de police des constructions

**14 et 21 novembre**

- Plan directeur localisé des Boverattes (PDL) – Plan partiel d'affectation des Boverattes (PPA) et son règlement (RPPA)
- Avenue C.F. Ramuz – Réfection et renforcement de la chaussée – Travaux d'entretien – Crédit demandé: CHF 709'000.–

- Avenue de Lavaux – Renouvellement des conduites industrielles, mise en séparatif, réfection partielle de la chaussée – Réaménagement du carrefour Lavaux – Samson Reymondin – Crédit complémentaire demandé: CHF 490'000.–
- Ouverture du marché de l'électricité, création d'une société commerciale – Demande de crédit d'investissement de CHF 154'500.– pour la souscription d'actions de cette société et demande de CHF 150'000.– pour la mise en œuvre du projet – Réponse à la motion de M. Michel Aguet du 21 mars 2007
- Prélèvement de l'indemnité communale liée à l'usage du sol  
Règlement concernant la taxe communale spécifique sur l'énergie électrique pour l'éclairage public

**5 décembre**

- Budget année 2008
- Réponse à la motion de M. Christian Polin sur l'attribution et le suivi des subventions communales
- Nouveau règlement intercommunal sur la taxe de séjour

**Résultats des votations en 2007**

Dates	Objets	Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Bulletins valables	Participation %	Acceptants	%	Rejetants	%
11.03	Votation fédérale Initiative populaire 1. «Pour une caisse maladie unique et sociale»	10'159	6'539	6'440	64.37	2'397	37.22	4'043	62.78
	Votation communale Arrêté communal 1. d'imposition pour l'année 2007-2008	11'895	6'409	6'335	53.88	2'122	33.50	4'213	66.50
17.06	Votations fédérales Modification du 6 octobre 2006 de la loi 1. fédérale sur l'assurance-invalidité (5 <sup>e</sup> révision de l'AI)	10'129	4'974	4'898	49.11	2'896	59.13	2'002	40.87
	Votations cantonales Initiative populaire «2 janvier et lundi de Pentecôte: jours fériés pour toutes et tous» 1. Initiative populaire 2. «La Parole aux communes»	10'129	4'953	4'900	48.90	3'301	67.37	1'599	32.63
		10'129	4'923	4'737	48.60	1'705	35.99	3'032	64.01

21.10	Votations cantonales Loi du 17 avril 2007 sur l'Etablissement cantonal des véhicules et des conducteurs	10'135	5'179	5'045	51.10	2'806	55.62	2'239	44.38
	2. Modification de l'article 179 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003	10'135	5'186	4'998	41.17	4'703	94.10	295	5.90

### Résultats des élections en 2007

Dates	Objets	Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Bulletins valables	Participation %
11.03	Election de 12 députés au Grand Conseil pour l'arrondissement de Lavaux-Oron	33'784	15'810	15'487	46.80
	Répartition des sièges:				
	Parti	Nbre d'élus	Prénom, nom		Nbre de voix
	Parti Radical-Démocratique	2	M. Armand Rod		3'915
			Mme Christa Calpini		3'514
	Parti Libéral	3	M. Philippe Leuba		5'185
			M. Jacques Haldy		3'713
			M. Gil Reichen		3'511
	Union Démocratique du Centre	2	M. Philippe Modoux		3'506
			M. Eric Bonjour		2'674
	Parti Socialiste Vaudois	3	M. Jean Christophe Schwaab		3'383
			Mme Edna Chevalley		3'086
			Mme Monique Weber-Jobé		3'083
	Les Verts	2	M. Christian Van Singer		3'547
			M. Alexis Bally		3'036

Dates	Objets	Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Bulletins valables	Participation %
11.03	Election du Conseil d'Etat (1 <sup>er</sup> tour)	10'159	5'129	5'089	50.49
	Résultats pour Pully:				
	Prénom, nom	Parti		Nbre de voix	Résultats cantonaux
	M. Pascal Broulis	Parti Radical-Démocratique		3'216	Elu au 1 <sup>er</sup> tour
	M. Jean-Claude Mermoud	Union Démocratique du Centre		2'783	Elu au 1 <sup>er</sup> tour
	M. Philippe Leuba	Parti Libéral		2'702	Non élu
	Mme Jacqueline De Quattro	Parti Radical-Démocratique		2'679	Non élue
	M. Pierre-Yves Maillard	Parti Socialiste Vaudois		2'324	Elu au 1 <sup>er</sup> tour
	Mme Anne-Catherine Lyon	Parti Socialiste Vaudois		2'124	Non élue
	M. François Marthaler	Les Verts		1'696	Non élu
	M. Joseph Zisyadis	A Gauche Toute !		1'227	Non élu
	M. Philippe Martinet	Les Verts		1'017	Non élu

M. Mario-Charles Pertusio	Parti Démocrate-Chrétien	337	Non élu
M. Maximilien Bernhard	Union Démocratique Fédérale	120	Non élu
M. Robert Gurtner	Avenir & Sécurité	74	Non élu
Voix éparses		60	

Dates	Objets	Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Bulletins valables	Participation %
01.04	Election du Conseil d'Etat (2 <sup>e</sup> tour)	10'163	4'630	4'599	45.56
	Résultats pour Pully:				
	Prénom, nom	Parti		Nbre de voix	Résultats cantonaux
	Mme Jacqueline De Quattro	Parti Radical-Démocratique		2'705	Elue au 2 <sup>e</sup> tour
	M. Philippe Leuba	Parti Libéral		2'683	Elu au 2 <sup>e</sup> tour
	Mme Anne-Catherine Lyon	Parti Socialiste Vaudois		2'283	Elue au 2 <sup>e</sup> tour
	M. François Marthaler	Les Verts		2'274	Elu au 2 <sup>e</sup> tour
	M. Joseph Zisyadis	A Gauche Toute !		1'467	Non élu
	Voix éparses			29	

Dates	Objets	Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Bulletins valables	Participation %
21.10	Election du Conseil national	10'135	5'123	5'020	49.53
	Résultats pour Pully:				
	Listes	Nbre de suffrages			
	Parti Démocrate-Chrétien	5'212			
	PRD Les Jeunes Radicaux	629			
	Les Verts	12'252			
	PEV Parti Evangélique Vaud	282			
	Parti Socialiste Vaudois	17'212			
	SolidaritéS	1'573			
	UDF Union Démocratique Fédérale	547			
	PRD Les Radicaux	12'955			
	POP & Gauche en mouvement	3'202			
	PDC Génération 20 - 40	1'148			
	Ecologie libérale	4'876			
	Parti libéral vaudois	12'125			
	Union Démocratique du Centre	15'612			
	Action Nationale Démocrates Suisses	142			
	Sur la base des résultats cantonaux, sont élus au Conseil national:				
	Prénom, nom	Parti		Nbre de voix	
	Mme Géraldine Savary	Parti Socialiste Vaudois		64'699	
	M. Roger Nordmann	Parti Socialiste Vaudois		51'542	
	M. Luc Recordon	Les Verts		49'602	
	M. Guy Parmelin	Union Démocratique du Centre		46'820	
	M. André Bugnon	Union Démocratique du Centre		45'714	
	Mme Adèle Thorens Goumaz	Les Verts		44'881	

M. Daniel Brélaz	Les Verts	44'653
M. Pierre-François Veillon	Union Démocratique du Centre	41'608
Mme Josiane Aubert	Parti Socialiste Vaudois	40'641
M. Eric Voruz	Parti Socialiste Vaudois	37'456
M. Jean-Pierre Grin-Hofmann	Union Démocratique du Centre	37'307
Mme Alice Glauser	Union Démocratique du Centre	36'343
Mme Isabelle Moret	PRD Les Radicaux	32'874
M. Charles Favre	PRD Les Radicaux	31'189
M. Olivier Français	PRD Les Radicaux	28'673
M. Claude Ruey	Parti libéral vaudois	26'397
Mme Marianne Huguenin	POP & Gauche en mouvement	23'454
M. Jacques Neiryck	Parti Démocrate-Chrétien	19'782

Dates	Objets	Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Bulletins valables	Participation %
21.10	Election du Conseil des Etats (1 <sup>er</sup> tour)	10'135	5'093	4'986	49.20
	Résultats pour Pully:				
	Prénom, nom	Parti		Nbre de voix	Résultats cantonaux
	M. Charles Favre	Centre Droit Vaudois - PRD		2'104	Non élu
	M. Guy Parmelin	Centre Droit Vaudois - UDC		1'951	Non élu
	Mme Géraldine Savary	Parti Socialiste Vaudois		1'442	Non élue
	M. Luc Recordon	Les Verts		1'438	Non élu
	M. Jacques Neiryck	Parti Démocrate-Chrétien		722	Non élu
	Mme Marianne Huguenin	POP & Gauche en mouvement		324	Non élue
	M. Josef Zisyadis	POP & Gauche en mouvement		256	Non élu
	M. Jean-Michel Dolivo	SolidaritéS		144	Non élu
	Mme Naime Topkiran	SolidaritéS		70	Non élue
	M. Maximilien Bernhard	Union Démocratique Fédérale		45	Non élu
	Voix éparses			30	

Dates	Objets	Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Bulletins valables	Participation %
11.11	Election du Conseil des Etats (2 <sup>e</sup> tour)	10'146	4'651	4'635	45.68
	Résultats pour Pully:				
	Prénom, nom	Parti		Nbre de voix	Résultats cantonaux
	M. Luc Recordon	Les Verts		2'534	Elu
	Mme Géraldine Savary	Parti Socialiste Vaudois		2'424	Elue
	M. Charles Favre	Centre Droit Vaudois - PRD		2'045	Non élu
	M. Guy Parmelin	Centre Droit Vaudois - UDC		1'946	Non élu
	Voix éparses			6	



# DIRECTION

DE L'ADMINISTRATION GENERALE,

FINANCES ET AFFAIRES

CULTURELLES





# Direction de l'administration générale, des finances et des affaires culturelles

---

## Généralités

L'année 2007 terminée aurait dû nous ménager un temps de réflexion suffisamment long pour remettre en ordre, du moins dans notre esprit, les progrès accomplis, les restructurations en cours ou achevées, les objectifs atteints.

Le tourbillon du début de l'année 2008 nous entraîne plus vite que d'habitude à ne pouvoir nous reposer sur nos lauriers.

Cependant, la gestion 2007 est d'une bonne cuvée. A force de prêcher la notion d'économies et de la mettre en pratique, les fruits annoncés en 2006 sont là et cela grâce à l'engagement tenace et structuré, tant par les membres de la Municipalité que par les collaboratrices et collaborateurs de l'administration communale.

Notons au niveau des objectifs atteints, la mise sous toit de la commercialisation de l'électricité, même si beaucoup de tâches d'applications seront mises en place cette année, et l'achèvement des grands travaux de Lavaux.

Ce n'est pas le moment de mollir !

En effet, grâce aux effets de la bonne conjoncture, peut-être encore agissante en 2008, nous avons réussi à maintenir le cap financier. Ce bon résultat est très fragile, l'inflation reprenant de la vigueur et un tassement général de la consommation pourraient assez rapidement nous replonger dans les affres déficitaires.

La Municipalité s'est engagée dans une œuvre de réorganisation de longue haleine. Elle entend, avec la participation loyale et active du personnel communal, tout mettre œuvre pour assurer à notre ville la place qu'elle mérite dans le développement harmonieux du canton.

## Service de l'administration générale

---

### Secrétariat de la Municipalité

Le développement du caractère transversal du service de l'administration générale a continué. Preuve en est le descriptif des tâches effectuées pour les autres services en matière d'archives, de communication et d'affaires juridique notamment. La création des deux derniers postes (opérationnels depuis le printemps 2007) s'est révélée pleinement justifiée.

La réflexion dans ce sens se poursuit avec le départ à la retraite du secrétaire municipal remplaçant en été 2008.

Ainsi, les activités du service peuvent être divisées en trois volets:

- transversalité permettant d'apporter des compétences aux autres services;
- soutien à d'autres services dans le cadre de dossiers particulièrement sensibles politiquement ou nécessitant une coordination interservices pointue (avenir du Musée et marché de l'électricité par exemple);
- tâches propres au service.

Celles-ci sont décrites ci-après de manière plus détaillée.

### Municipalité

Une démarche appréciative positive sous le thème «Améliorer le fonctionnement et renforcer l'interaction» a été entreprise dès l'automne dans le but de créer un climat de confiance, afin de valoriser les responsabilités politiques et les compétences de chacun.

Cette démarche a été conduite par la Municipalité et les chefs de services séparément, puis en commun. Elle se poursuivra en 2008.

Elle a permis de développer les objectifs contenus dans le programme de législature et de renforcer leur légitimité.

### Autorisations générales

#### *Autorisations de plaider*

Durant l'année, 8 cas de recours ont concerné la Police des constructions. La situation au 31 décembre était de:

- 1 recours rejeté;
- 7 recours en cours.

Quant à la Direction de la Sécurité publique, la situation au 31 décembre était la suivante:

- 1 recours en cours.

**Crédit cadre**

Liste des dépenses relatives au crédit cadre sur les crédits d'études 2007-2011 (préavis N° 2-2007):

Intitulé	Montant dépensé en 2007
Lutte contre le bruit, frais d'études	CHF 7'530.75
Avenue des Cerisiers – Etude de stabilité	CHF 4'527.30
Route de Vevey – Sondage + analyse de dimensionnement structurel	CHF 14'797.65
Collège Loth – Salle de sports	CHF 32'561.25
<b>Total des dépenses relatives au crédit cadre sur les crédits d'études</b>	<b>CHF 59'416.95</b>

**Liaison avec le Bureau du Conseil communal et le Conseil communal*****Révision du Règlement du Conseil communal***

L'accompagnement du groupe de travail, nommé par la Municipalité et chargé de faire des propositions pour la révision du règlement du Conseil communal suite à la modification de la loi sur les communes, est l'une des principales tâches à relever.

***Rencontre de présidents de groupes et de partis***

La Municipalité a rencontré chaque groupe politique afin de leur présenter le préavis sur l'arrêté d'imposition 2008.

**Conférences des chefs de services, coordination interservices**

La conférence des chefs de services siège une fois par semaine et permet de donner le compte rendu des décisions de la Municipalité, mais surtout constitue l'occasion pour les chefs de services de se concerter sur des objets qui touchent à plusieurs services et d'être orientés sur les intentions de la Municipalité.

**Animation, coordination et optimisation du fonctionnement de l'administration communale*****Groupe «locaux»***

Les réflexions sur l'organisation des locaux communaux se sont poursuivies et ont conduit:

- au déménagement de l'Office de la population au rez-de-chaussée du Prieuré 1, afin de permettre l'accès de ces guichets aux handicapés;
- au déménagement de l'ORPCi au 2<sup>e</sup> étage du Prieuré 1 et à la libération du bâtiment du Croset 3;
- au déménagement de l'Ecole de musique au Collège Arnold Reymond.

L'objectif à terme est de regrouper les services afin de diminuer le nombre de bâtiments qui abritent les services et créer ainsi des synergies au sein de l'administration.

### ***Directives internes***

Etablissement d'un document définissant les délégations de compétences en matière financière et de signatures, en précisant ce qui est délégué aux directions.

### ***Concept de classement***

Etablissement d'inventaires informatisés:

- des règlements et des directives de l'administration;
- des conventions et des contrats;
- des actes juridiques signées par la Commune concernant des parcelles communales.

Mise sur Intranet des ces inventaires.

### **Coordination de projets d'autres directions**

Le Service de l'administration générale s'est particulièrement impliqué dans deux projets de deux autres services.

### ***Ouverture du marché de l'électricité***

La secrétaire municipale a assuré la coordination dans la phase d'aboutissement de ce projet entre les services concernés de l'administration, qui a débouché sur le préavis N° 20-2007.

### ***Avenir du Musée de Pully***

La secrétaire municipale a été fortement impliquée dans la réflexion menée par la Municipalité sur l'avenir du Musée de Pully en relation avec le départ à la retraite de la conservatrice.

### **Naturalisations**

Selon la nouvelle Loi sur le droit de cité vaudois, entrée en vigueur le 1er mai 2005, la commission extraparlamentaire de naturalisation et la délégation municipale ont tenu six séances d'audition et entendu cinq, voire six candidats à chaque séance.

Actuellement, 5 candidats attendent une date d'audition. Au cours de l'année, le bureau des naturalisations de la Ville de Pully a reçu 78 nouveaux candidats (requérants, épouses, enfants), dont 29 ont déposé leur demande.

### **Relations avec les autorités cantonales, rapports intercommunes et avec Lausanne Région**

#### ***Autorités cantonales***

La Municipalité entend maintenir des relations directes et régulières au gré des dossiers avec les Conseillers d'Etat concernés, plus particulièrement ceux chargés des finances et des relations avec les communes.

L'administration est également en relation avec les services de l'Etat de manière régulière.

## ***Rapports intercommunes***

Le redécoupage des districts a conduit la Municipalité à entretenir des relations tant avec les communes de Lausanne Région, situées dans l'ancien district de Lausanne, qu'avec celles du nouveau district de Lavaux-Oron.

### ***Lausanne Région***

Voir le rapport d'activités de Lausanne Région distribué au Conseil communal par voie de communication.

### **Opérations immobilières**

La Commission d'achat d'immeubles n'a pas siégé, les opérations immobilières à traiter ayant été mineures.

Les opérations immobilières autorisées par le Conseil communal et conclues par la Municipalité, en vertu de l'autorisation générale octroyée par le Conseil communal, ont été les suivantes.

#### ***Place de la Gare 1***

- Modification d'une servitude de superficie
- DDP parcelle n° 60

Cet acte ne touche la commune de Pully que pour une infime part de 503/92'000.

#### ***Chemin de la Reine Berthe 10***

- Transfert d'une surface de 49 m<sup>2</sup> à détacher de la parcelle 1713 en vue de sa décastration et de son transfert au domaine public communal (DP 1231)
- Epuration de servitudes

#### ***Parcelles 1906 – 2188 – 1496 (en relation avec la création du passage à niveau du Liaudoz)***

#### **Echange**

- Echange entre la commune de Pully et les CFF
- 1906 – Avenue des Alpes 40 – cession de 357 m<sup>2</sup> par la commune de Pully
- 2188 – Chemin du Montillier 7 – cession de 107 m<sup>2</sup> par la commune de Pully
- 1496 – Aux Potalles – cession de 4 m<sup>2</sup> par les CFF
- Echange, soit transferts immobiliers avec fractionnement
- Epuration de servitudes avec radiation de deux servitudes personnelles
- Décastration en vue du transfert au domaine public communal

**Remaniement parcellaire**

- 1891 – Avenue des Alpes 36-38
- 1900 – Avenue des Alpes 24-26-28-30-32-34
- 1906 – Avenue des Alpes 40
- 7323 – Chemin de Villardiez
- 7324 – Chemin de Villardiez
- 7325 – Chemin de Villardiez
- 7337 – Avenue des Alpes
- Cadatration
- Division de biens-fonds
- Décadastration
- Réunion de biens-fonds
- Epuration de servitudes
- Modification de désignation d'un DDP
- Report de mention

**Bureau juridique**

Le Bureau juridique est à disposition des différents services de l'administration. Les services font appel à la juriste pour des tâches très variées. Cela peut consister à rédiger un bref avis de droit en relation avec l'application d'une loi ou d'un règlement, à relire un document sous un angle juridique ou encore à rédiger un courrier dans une procédure ne nécessitant pas forcément l'intervention d'un avocat.

A titre d'exemple, les tâches confiées au Bureau juridique ont été notamment:

- soutien au Service du personnel (conseils divers lors de situations conflictuelles, rédaction de courriers dans le but d'éviter une procédure devant les Tribunaux);
- participation à la Commission extraparlamentaire «Révision du Règlement communal sur l'aménagement du territoire et les constructions»;
- rédaction de décisions (autorisations délivrées aux établissements publics disposant d'une terrasse sise sur le domaine public, décision en matière de remboursement de l'aide complémentaire communale);
- rédaction de conventions (convention de dépistage scolaire en matière dentaire, convention de prestations avec la ludothèque La Chenille) ou encore de contrats (contrats de prestations entre la Ville de Pully et la commune de Belmont dans le cadre de SIGIP);
- étude de contrats (contrat de vente d'eau potable, contrat de mandat relatif au contrôle des installations électriques);
- élaboration du Règlement concernant la taxe communale spécifique sur l'énergie électrique pour l'éclairage public;
- rédaction de lettres-type pour le bureau du cadastre (procédure de décadastration du domaine privé au domaine public) ou encore pour le service de facturation des services industriels;
- soutien dans la rédaction de lettres diverses (problèmes avec des propriétaires lors de chantiers, contestations de facture de mamans de jour, organisation des transports scolaires);
- relecture de divers documents réglementaires sous un angle juridique.

## Communication

La politique de communication de la Ville de Pully prévoit la systématisation de trois types d'actions:

- médias sur des sujets d'actualité de la politique communale;
- actions Relais permettant de marquer la présence de la Municipalité sur le terrain;
- actions Image.

Dans cet esprit, les actions de communication entreprises en 2007 ont permis d'atteindre les résultats suivants:

- augmentation de la diffusion de l'information sur la politique communale à la population et au Conseil communal avec, comme corollaire, davantage de transparence, principalement par l'organisation de conférences de presse (3 en 2007) et la rédaction de communiqués de presse sur des thèmes importants de la vie de la Commune: comptes 2006, programme d'économies, budget 2008, libéralisation du marché de l'électricité, quartier des Boverattes (PDL et PPA);
- intensification de la «présence et de la visibilité» de Pully dans la presse écrite (locale et régionale), radiophonique (Lausanne FM) et télévisuelle (TVRL): grâce aux conférences et aux communiqués de presse, aux différentes manifestations suivies par la presse, aux interviews des Conseillers municipaux, aux reportages et aux articles, ainsi qu'aux informations régulièrement mises en ligne sur le site Internet [www.pully.ch](http://www.pully.ch);
- présence accrue de la Municipalité sur le terrain lors de manifestations officielles, d'inaugurations, d'activités culturelles ou sportives telles que notamment: Journée du Soleil, Campagne Display, réception pour le concert de Stephan Eicher, Semaine de la Mobilité, Pully se bouge...;
- amélioration de l'image des pages communales dans le Régional (4 en 2007): mise en page plus dynamique et vivante, forme rédactionnelle attractive plus proche du lecteur;
- amélioration de l'image de l'une des «vitrines» de la Ville de Pully, soit le site Internet [www.pully.ch](http://www.pully.ch) par la création, la modification et la mise en ligne de pages «grand public».

Parallèlement à ces activités, les différents services de l'administration ont sollicité l'appui de la «communicatrice» pour la rédaction de textes, de communications et d'articles de presse, la création de brochures et de dépliants, ainsi que pour l'organisation de certaines manifestations.

### Presse et informations communales dans le Régional

Quatre pages communales ont paru dans le Régional traitant de thèmes définis d'entente avec la Municipalité et les services. Mise à disposition de ces pages sur le site Internet [www.pully.ch](http://www.pully.ch).

Sujets traités en 2007:

- 3 mai                    Journée du Soleil et Campagne Display
- 6 septembre        Semaine de la Mobilité
- 20 septembre      Pully se bouge...
- 29 novembre        Budget 2008

## Archives

Pour les archivistes, 2007 a été l'année des recensements et des inventaires.

- Directives pour l'archivage des dossiers: une fiche a été distribuée à tous les services et bureaux pour les sensibiliser aux règles de base de l'archivage courant, intermédiaire et historique.
- Local d'archives: le nouveau dépôt des Alpes a reçu ses premières archives, après la pose d'un déshumidificateur. En effet, le thermo-hygrographe mis en place a démontré trop de sécheresse dans un premier temps, puis trop d'humidité.
- La visite de la Commission de gestion, le 7 mars, a été basée sur deux axes:
  1. dépôts et archives historiques, beaux documents d'époque;
  2. travail de remise en ordre dans les services avec des inventaires et des plans de classement, l'aspect «records management».
- «Oser tous les métiers», le 8 novembre: un atelier a été organisé sur l'histoire de l'écriture, du papier et du livre, puis des exercices pratiques de reconstitution d'un parchemin et de déchiffrement de sentences concernant une jeune femme du XVIII<sup>e</sup> ayant eu un enfant hors mariage. Les enfants ont terminé par l'élimination de documents confidentiels dans la «machine à spaghettis».

Le classement des séries suivantes a été effectué par les stagiaires:

- Finances: analyse des archives du Service des finances se trouvant au dépôt de la Maison Pulliérane (environ 700 séries d'objets), élimination du tiers des boîtes et documents selon le calendrier de conservation établi avec le responsable des finances; regroupement chronologique, par série, et nouvel inventaire de l'existant. Déménagement et inventaire de toutes les archives intermédiaires au dépôt du Parking des Alpes;
- Conseil Communal: tri et élimination de tous les doublons des séances de Municipalité et des «réserves» anciennes; révision des classeurs, remplacement des dossiers manquants et reclassement. Un inventaire précis informatisé en a été tiré;
- Chœur d'hommes: récupéré l'histoire administrative du chœur et des exemplaires de partitions, offert les paquets de partitions originales aux différentes associations de chant vaudoises, qui sont venues en chercher une partie;
- Fondation de l'Enfance et de la Jeunesse: suite à la réorganisation du Service de la sécurité sociale, inventaire et archivage des documents au dépôt du Parking des Alpes;
- UCAP: récupération et recensement des archives de l'Union des Commerçants et Artisans de Pully

Travaux spécifiques au Service de l'administration générale:

- fonds «585» boîtes du Secrétariat de la Municipalité datant de 1904: les cartons 1 à 290, allant jusqu'aux années 1970 ont été triés, conditionnés et inventoriés. Un processus d'élimination a permis de les réduire à 176 cartons non acides. Ces documents regroupent la correspondance du Secrétariat municipal depuis le début du 20<sup>e</sup> siècle;
- parcelles: réflexion et comparaison des documents originaux se trouvant au Secrétariat de la Municipalité.

### Records Management

La mission de «records management», gestion des archives courantes et intermédiaires, est toujours présente, en parallèle à une gestion plus traditionnelle des archives historiques.



- STEP: cette entité a été considérée comme pilote pour l'établissement d'un plan de classement structuré à la Direction des travaux et des services industriels (DTSI). Il a été procédé à un recensement global des archives, à un regroupement de celles-ci, puis d'un conditionnement dans des boîtes adéquates. Un plan de classement papier et informatique a été mis en place avec une numérotation incluant la gestion des activités (nettoyage des fichiers et reclassement).
- Urbanisme: recensement des boîtes et plans du dépôt d'archives, qui représente 225 mètres linéaires d'étagères. Ce travail était nécessaire car il n'existe aucune liste du dépôt de la Damataire et de nombreux de cartons y sont déposés depuis l'installation du bâtiment en 1989:
  - début du tri des boîtes avec l'aide des urbanistes, principaux connaisseurs de l'importance de conserver ou non les documents ayant pris de l'âge;
  - entrevue enregistrée avec M. Rodolphe Hirzel, chef du Service des travaux à la retraite (fonctionnaire à Pully de 1933-1973) dans le but d'avoir des renseignements sur l'agrandissement de Pully. Ses photos de la construction des rues de la Poste et de l'actuelle avenue C.F. Ramuz, de 1934, ont été scannées.
- DTSI: suite du recensement des boîtes du dépôt d'archives (200 mètres linéaires);
  - SI - inventaire des documents classés dans les bureaux et élimination des doubles, ainsi que des dossiers inutiles;
  - SI - facturation: recensement des dossiers d'archives;
  - Parcs et promenades: conseils pour le déménagement des archives, inventaire des boîtes d'archives, recensement des classeurs du bureau;
  - «Centre de documentation» de la Damataire: récolement et tri dans le but de centraliser les documents, livres et revues.
- SSJ: suite au départ de l'Agence intercommunale d'assurances sociales à fin décembre, il a été possible de commencer le recensement, le tri et l'élimination des archives intermédiaires des documents déposés dans le bâtiment du Prieuré 1, ainsi que les dossiers classés dans les bureaux;
- Protection civile: conseils au déménagement et archivage historique, inventaire des archives du local du Prieuré 1 après le déménagement. Pour la Protection des Biens Culturels: cours donnés sur l'importance de l'archivage et la conservation du patrimoine historique, réévaluation des biens à protéger, exercices pratiques eau et incendie.

## Recherches

Cette année, le personnel des archives a effectué 32 recherches, dont 8 pour les services de la Ville de Pully et 24 pour des particuliers. Bien qu'un plus grand nombre de recherches ait été effectué pour l'extérieur, les questions des différents services communaux ont demandé plus de temps de par leur complexité: environ 50 heures et 54 dossiers consultés contre 47 heures et 215 dossiers pour les demandes externes. Voici quelques questions soulevées:

- Moulins de la Paudèze, Fau-blanc, port de Pully et teintureries, temple du Prieuré;
- Généalogies de familles, personnalités pulliérannes, écoles, lycées et pensionnats.

## Personnel

L'archiviste travaillant à 50% a pris sa retraite à fin mai. Le poste n'a pas été renouvelé. Deux stagiaires se sont succédées, dont l'une a commencé le recensement des archives de la Damataire. Durant trois mois, un stagiaire de la Haute Ecole de Gestion, en Information Documentaire, a traité le fonds des archives du Service des finances. L'apprentie AID est entrée en deuxième année, à la satisfaction des trois responsables des archives et bibliothèques.

## Conclusion

Comme la théorie des trois âges du document, les archives de Pully ont besoin d'une attention chaque fois différente et renouvelée, suivant l'état de santé dans lequel elles se trouvent:

- archives courantes: beaucoup d'informations, peu de temps pour les traiter. Il faut un plan de classement adéquat pour ne pas les accumuler sans fin!
- archives intermédiaires: l'information s'est calmée, elle est à portée de main mais plus si importante, on peut penser à la déplacer et à la trier, mais en faire un inventaire...
- archives historiques: de longue durée et bien conservées. A traiter et à savourer lentement...

## Affaires générales

### Relations et liaison avec les sociétés locales (USLP)

Coordination de l'engagement des services communaux dans le cadre de l'organisation de manifestations.

### Manifestations officielles

Organisation et coordination des actions liées à la mise sur pied de manifestations à caractère communal.

### Subventions diverses

Etude et contrôle de l'octroi d'aides financières aux sociétés locales et à des institutions diverses.

### Elections nationale, cantonale et communale

Direction des opérations de dépouillement pour les scrutins au système proportionnel.

### Publications diverses

Elaboration de divers documents et imprimés tels que le rapport de gestion de la Commune, par exemple.

### Promotion Pully Paudex - Office du tourisme

Participation au Comité de cette association (vice-président) qui mène un certain nombre d'actions. L'année 2007 a été principalement consacrée à la poursuite de la réfection de certains secteurs du cheminement piétonnier ralliant le port de Pully au chalet du Bois-du-Moulin, le long de la Chandeland, avec une possibilité de rejoindre le nouveau refuge de Belmont, aux Bas-Monts, en longeant la Paudèze. La promotion de cet itinéraire interviendra au printemps 2008.

Promotion Pully Paudex a soutenu, entre autres, l'organisation des cartes de visite pulliérannes, la course pédestre «A Travers Pully» et le Festival L'Entre2, financé une nouvelle table d'orientation installée sur la place de Chantemerle.

## Taxe intercommunale de séjour

L'institution de la perception d'une taxe de séjour remonte à 1943. Les communes de Lausanne, Pully, St-Sulpice, Renens, Crissier, Chavannes et Ecublens ont adhéré au règlement intercommunal sur la taxe de séjour.

Pour la commune de Pully, cette taxe est entièrement versée à Promotion Pully Paudex (PPP), qui la répartit conformément au règlement intercommunal, soit:

- 17% à l'Office du tourisme de la commune de Lausanne (OTCL) CHF 5'010.-;
- 33% au Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL) CHF 9'725.-;
- 25% au Fonds de réserve pour l'équipement touristique de Pully géré par Promotion Pully Paudex CHF 7'368.-;
- 25% sont utilisés pour le financement de manifestations, concerts, achats de matériel utile à agrémenter le séjour des hôtes de passage CHF 7'368.-.

A Pully, l'évolution du produit des taxes a été la suivante:

	<b>Taxe cantonale</b>	<b>Taxe intercommunale</b>	<b>Totaux</b>
2000	CHF 12'178.45	CHF 13'647.15	CHF 25'825.60
2001	CHF 10'998.15	CHF 15'925.75	CHF 26'923.90
2002	CHF 12'104.95	CHF 20'710.70	CHF 32'815.65
2003	CHF 10'671.65	CHF 18'825.65	CHF 29'497.30
2004	CHF 10'982.-	CHF 19'684.53	CHF 30'666.53
2005	CHF 11'698.85	CHF 24'390.25	CHF 36'089.10
2006	CHF 11'981.-	CHF 22'253.85	CHF 34'234.85
<b>2007</b>	<b>CHF 15'742.20</b>	<b>CHF 29'470.95</b>	<b>CHF 45'213.15</b>

Un nouveau règlement intercommunal sur la taxe de séjour est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2008. il prévoit des taxes et une répartition différentes.

## Festival'Entre2

Participation aux travaux du Comité d'organisation de cet important événement musical qui a eu lieu du 6 au 9 juin 2007, et qui ne regroupe que des artistes suisses.

## Société coopérative des sites et espaces verts de la région lausannoise (SOCOSEV)

Secrétaire de dite société, présidée par le Conseiller municipal Gil Reichen, il participe activement aux opérations conduites par cette association qui regroupe 17 communes de la région lausannoise et vient en aide à celles-ci dans le cadre du financement de projets relatifs à la sauvegarde ou à la mise en valeur d'espaces verts. A noter que les communes ne paient plus de cotisations depuis 1988, année où le capital de la société atteint le million de francs.

A ce jour, on peut relever le fait que la SOCOSEV a soutenu seize projets concernant une douzaine de communes, cela en investissant un montant total de quelque CHF 485'000.-. Un placement judicieux des fonds à disposition a permis de maintenir le capital de la société au niveau de 1988. Aucun projet n'a été présenté en 2007.

Le rôle de soutien à des projets d'aménagements paysagers de qualité et à caractère régional, assumé par la SOCOSEV, reste pertinent et d'actualité. Par rapport à sa mission première de protection des sites et des espaces verts, l'association doit assurer, par ses interventions, un rôle de promotion de la qualité de ces espaces.

### **Transports publics**

Liaison et coordination entre les Transports publics de la région lausannoise et les services communaux concernés.

Participation à des groupes de travail pour des opérations ciblées comme l'amélioration du réseau sur territoire pulliëran, par exemple.

### **District de Lavaux-Oron**

Si le nouveau découpage des districts ne concernait, en 2007, que les élections cantonales du printemps, Pully fait maintenant partie intégrante du nouveau district de Lavaux-Oron. Un préfet a été nommé en la personne de M. Jean-François Croset, entré en fonction le 1<sup>er</sup> janvier 2008. Sensible aux compétences éprouvées du nouveau préfet, ainsi qu'à un parcours professionnel témoignant d'un sens aigu de la conciliation et d'une grande sensibilité pour les causes tant publiques que privées, le Conseil d'Etat se félicite de pouvoir confier à M. J.-F. Croset les rênes d'un district en pleine évolution.

### **Jumelage Pully-Obernai**

Animation, depuis 21 ans, de cette relation privilégiée avec la cité alsacienne d'Obernai. Une dizaine échanges ont pu à nouveau être concrétisés en 2007. Cette année, faisant suite aux importantes activités déployées dans le cadre de la de commémoration du vingtième anniversaire en 2006, doit être considérée comme une année de récupération. Un nouvel élan sera donné en 2008.

### **Greffe municipal**

#### **Principales activités**

- accueil et renseignements aux usagers;
- gestion du portefeuille des assurances choses et du patrimoine;
- organisation des votations et des élections;
- organisation des séances du Conseil communal;
- coordination de l'aide humanitaire et de la coopération au développement;
- nonagénaires, centenaires;
- passeport vacances;
- économat;
- legs et succession;
- établissement de copies certifiées conformes;
- formation d'un(e) apprenti(e) de commerce.

## Aide humanitaire et coopération au développement

La Ville de Pully, active depuis de nombreuses années dans le domaine de l'aide humanitaire et de la coopération au développement, a alloué des aides pour un montant total de CHF 19'300.– (CHF 22'100.– en 2006).

La Municipalité a principalement collaboré avec des partenaires de longue date mais a également accordé sa confiance à de nouveaux intervenants. En collaboration avec Nouvelle Planète, l'Association Morija et Médecins du Monde, entre autres, les projets suivants ont pu être soutenus:

- construction de classes à Madagascar;
- construction d'un dortoir au Viêt-Nam;
- lutte contre la tuberculose au Mexique;
- aide aux victimes de catastrophes naturelles (Mexique, Inde, Népal, Bangladesh, Pakistan et Asie du Sud).

## Nonagénaires, centenaires

Au 1<sup>er</sup> janvier, la Commune comptait 41 nonagénaires, dont 30 femmes (nés(e)s en 1917) et 7 centenaires, dont 4 femmes, (né(e)s en 1907). Durant l'année, la Municipalité a eu le plaisir de rendre hommage à 34 de ces aînés, dont 1 centenaire.

## Cartes journalières «Commune» des CFF

Afin de voyager sur l'ensemble du territoire suisse, deux cartes journalières «Commune» sont disponibles tout au long de l'année à un prix attractif de CHF 40.–/pièce. Ces cartes peuvent être réservées deux semaines à l'avance, puis retirées au poste de police. Ce type de titre de transport constitue une alternative intéressante au billet ordinaire, car il offre un rapport prix/prestation optimal pour les voyageurs. 618 cartes journalières ont été vendues cette année (24 de plus qu'en 2006), pour un montant total de CHF 24'720.–.

## Cartes journalières de la CGN

Par l'intermédiaire du Greffe municipal, la population pullérienne a la possibilité d'acquérir des cartes journalières de la CGN. Ces cartes sont vendues au prix de CHF 30.– pour les adultes et CHF 15.– pour les enfants et permettent de naviguer durant une journée, en 1<sup>ère</sup> classe, sur le réseau de la CGN. En 2007, 230 cartes ont été vendues.

## Successions

Aucune succession dans laquelle la Ville de Pully est impliquée n'a été liquidée.

## Bibliothèque et médiathèque communales

L'informatisation, commencée en juillet 2004, s'est achevée, pour l'essentiel, en automne 2006 avec le lancement du prêt informatisé. L'année 2007 est donc la première année où le système informatique a été entièrement opérationnel et le rythme de croisière rétabli.

A fin décembre, 24'711 livres, 8'787 CD's et 823 DVD, totalisant 34'321 documents, étaient à disposition du public.

Durant l'année, 1'023 livres (dont 218 dons), 517 CD's et 195 DVD ont été équipés, indexés, catalogués et mis en service.

## Service au public

Au cours de l'année, 1'268 personnes ont emprunté des documents. Chaque personne est venue, en moyenne, dix fois. Ce sont donc 12'690 personnes qui ont fréquenté la Bibliothèque et la Médiathèque. Il est à noter que cette statistique n'englobe pas les personnes qui viennent lire, sans emprunter de documents, ni les couples qui empruntent sous un seul nom.

*Récapitulation des prêts - 2005-2007*

<i>année</i>	<i>jours ouvrables</i>	<i>Bibliothèque</i>	<i>moyenne par jour</i>	<i>Médiathèque</i>	<i>moyenne par jour</i>	<i>total</i>	<i>moyenne par jour</i>
2005	183	31'326	172	23'196*	126	54'522	298
2006	194	30'344	156	22'554**	116	52'889	272
<b>2007</b>	<b>205</b>	<b>34'022</b>	<b>166</b>	<b>27'313***</b>	<b>133</b>	<b>61'335</b>	<b>299</b>

\* dont 4'930 DVD\*\* dont 5'852 DVD\*\*\* dont 8'396 DVD

Le volume des prêts a augmenté et pour la première fois passe la barre de 60'000. Il est à noter qu'aussi bien le prêt de livres que de CD's a progressé. Le prêt de DVD s'est fortement développé, ce qui prouve que la création de cette section répond à un véritable besoin.

L'informatisation du prêt nous facilite la tâche et nous pouvons consacrer plus de temps à l'accueil, à l'écoute, aux conseils du public. Les lectrices et lecteurs y sont sensibles d'après les témoignages reçus.

**Animation**

Le 23 avril, la Bibliothèque a organisé, dans le cadre de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur, une soirée de lecture au cours de laquelle des lectrices et des lecteurs ont lu des extraits de leur auteur favori.

Le 13 novembre, Isabelle Chabanel a présenté son ouvrage «D'adieux en à Dieu». Cette soirée renoue la tradition des rencontres avec un écrivain.

Les vitrines d'exposition ont permis d'exposer:

- des ouvrages de Gustave Roud illustrés par Gérard de Palézieux;
- «Chant de notre Rhône» de C.F. Ramuz, illustré par Pietro Sarto et édité par les frères Gonin;
- les réalisations graphiques de la galerie Davel 14 à Cully.

**Formation**

Mlle Laura George a poursuivi son apprentissage en information documentaire, à raison d'un jour par semaine à la Bibliothèque et Médiathèque, en collaboration avec les Archives et la Bibliothèque des Jeunes.

Mlle Alexandra Borowek a effectué un stage en bibliothèque de lecture publique, du 8 janvier au 24 février, dans le cadre de son apprentissage en information documentaire.

M. Jonas Guyot, apprenti en information documentaire, est venu, du 30 avril au 16 mai, se perfectionner en catalogage de livres en vue de ses examens finaux.

## Office de la population

*Au 31 décembre 2007, la population se répartit comme suit:*

Suisses (dont 956 bourgeois de Pully)	12'308	74%
Etrangers	4'422	26%
<b>Total</b>	<b>16'730</b>	<b>100%</b>
Personnes en séjour (non incluses dans le chiffre précédent)	329	
Nombre de ménages	8'190	

Il convient de relever que l'ensemble de la population étrangère est formé de quelque 112 nationalités différentes.

Si la population réelle est de 16'730 au 31.12.2007, il faut savoir que le chiffre officiel pris en considération par les offices statistiques du Canton et de la Confédération est **16'656**. En effet, dans ce nombre ne sont pas compris les étrangers en courts séjours, les requérants d'asiles, les demandes provisoires, etc. C'est bien en revanche ce dernier chiffre qui est pris en compte pour les derniers versements ou subsides payés par la Commune et qui doivent être calculés au prorata du nombre d'habitants.

*Tableau des mutations et population*

Années	Arrivées	Naissances	Décès	Départs	Population
1997	1'428	183	157	1'448	15'974
1998	1'567	182	160	1'500	16'108
1999	1'525	167	138	1'534	16'153
2000	1'612	156	170	1'672	16'042
2001	1'592	137	162	1'739	15'992
2002	1'626	138	147	1'361	16'175
2003	1'551	155	160	1'527	16'181
2004	1'707	164	142	1'512	16'524
2005	1'658	172	167	1'522	16'670
2006	1'649	181	151	1'599	16'575
<b>2007</b>	<b>1'563</b>	<b>184</b>	<b>183</b>	<b>1'523</b>	<b>16'730</b>

*Population suisse et étrangère par catégories d'âge*

0-19 ans	3'256	19.50%
20-39 ans	3'641	21.80%
40-64 ans	5'893	35.30%
65-79 ans	2'693	16.10%
80-89 ans	956	5.70%
90 et plus	258	1.60%
<b>Total</b>	<b>16'730</b>	<b>100%</b>

(moyenne d'âge: 43.9)

## Permis pour étrangers

Etablissement et renouvellement de 2'007 permis d'établissement et de séjour.

## Registre civique

L'Office de la population est également chargé de la tenue du registre civique.

### *Electeurs au 31 décembre 2007*

10'160 suisses, dont	5'745 femmes et	4'415 hommes
1'666 étrangers, dont	844 femmes et	822 hommes

Contrôle de listes de signatures: 2 initiatives cantonales, 12 initiatives fédérales, 1 référendum cantonal, 3 référendums fédéraux, représentant 5'099 signatures attestées valables.

## Cartes d'identité

Au 31 décembre, 1'240 demandes de cartes d'identité ont été établies.

## Passeports

Etablissement de 733 demandes de passeports.

## Horaire d'ouverture des guichets

Dans le cadre de la rationalisation de l'office, il a été décidé de fermer les guichets le lundi, afin de permettre au personnel de régler le travail administratif hebdomadaire qui ne peut se faire durant la période d'ouverture au public.



## Service des finances

---

Le Service des finances s'occupe principalement des tâches suivantes:

- tenue de la comptabilité générale;
- tenue de comptabilités auxiliaires;
- gestion de la trésorerie;
- gestion des paiements;
- coordination de l'élaboration du budget;
- exploitation du budget;
- gestion du plan des investissements;
- relation avec les autorités fiscales cantonales;
- gestion des diverses facturations communales, y compris les Services industriels;
- gestion du contentieux, y compris les Services industriels;
- élaboration d'études financières et arrêté d'imposition;
- participation aux travaux de la Commission des finances;
- contrôle interne;
- contrôle de gestion.

### Introduction

L'année 2007 a été principalement marquée par l'élaboration du préavis relatif à la création de la société commerciale dans le cadre de l'ouverture du marché de l'électricité, ainsi que le prélèvement de l'indemnité communale liée à l'usage du sol et une taxe communale spécifique sur l'énergie électrique pour l'éclairage public.

Les autres moments forts ayant jalonné cette année ont été l'élaboration du budget 2008, le plan des investissements 2007-2011, la clôture des comptes 2006, l'arrêté d'imposition pour l'année 2008, la participation à la préparation du préavis sur l'autorisation d'aliéner plusieurs propriétés communales, l'arrêté d'imposition pour l'année 2007 suite au refus de la population pulliérane d'augmenter les impôts communaux, la réadaptation de la taxe d'épuration, ainsi que la rédaction du préavis relatif à la création d'un crédit cadre pour les crédits d'études valable pour les années 2007 à 2011.

### Boucllement des comptes 2006

Les comptes communaux 2006, présentant un excédent de revenus d'environ CHF 120'000.–, ont été adoptés par le Conseil communal dans sa séance du 27 juin 2007. Ce résultat positif a été rendu possible grâce à la vente des actions de la Compagnie Vaudoise d'Electricité (CVE), qui a eu pour effet de générer une plus-value extraordinaire d'environ 3 millions de francs, ainsi que grâce à une importante reprise fiscale au titre de l'impôt à la source de l'un de nos contribuables, venant augmenter nos recettes fiscales d'environ 4 millions de francs.

Les comptes de l'année 2006 ont été révisés pour la première fois par la Fiduciaire BDO Visura. En effet, cet organe de révision a remplacé, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2007, la Fiduciaire Intermandat.

## Boucllement des comptes 2007

Comme chaque année, les comptes ne sont pas encore bouclés au moment de l'établissement du rapport de gestion. Ils feront l'objet d'une publication détaillée.

## Budget 2008

L'élaboration du budget 2008 a principalement été marquée par la prise en compte de l'ensemble des conséquences financières de l'introduction, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2008, de la Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les Cantons (RPT). Ceci aura pour conséquence une augmentation de nos charges de l'ordre de 4 millions de francs.

L'ouverture du marché de l'électricité a également constitué un sujet de préoccupation dans le cadre du budget 2008. En effet, au moment de son élaboration, de nombreuses incertitudes subsistaient. De plus, quelques aménagements ont dû être consentis au niveau de la structure comptable des Services industriels afin qu'elle soit mieux adaptée aux exigences liées à l'ouverture du marché. Dans ce contexte, il paraît certain que des adaptations devront être faites dans le courant de l'année 2008 en vue de mieux correspondre aux dispositions incluses dans l'ordonnance fédérale sur l'ouverture du marché de l'électricité, qui n'a, au moment de la rédaction du présent rapport, toujours pas été publiée.

Le budget 2008 a été établi sur la base des lignes directrices de la Municipalité pour la législature 2006-2011.

Des séances d'information aux collaborateurs, ainsi qu'aux Conseillers communaux, ont été organisées dans le courant du mois de novembre.

Le budget de l'année 2008 a été approuvé par le Conseil communal dans sa séance du 5 décembre.

## Plan des investissements 2007-2011

Il est à noter que la période couverte par ce plan des investissements est strictement la même que celle de l'année 2006. En effet, en 2006, à cause de la fixation du plafond d'endettement, la planification des investissements n'avait pu se faire qu'à la fin de l'année. Par conséquent, l'année 2006 touchant à sa fin, il avait été décidé de ne pas la prendre en considération. Ainsi, cette version comporte environ 2 millions de francs de moins que celle élaborée à la fin de l'année 2006.

Ce plan correspond aux orientations arrêtées par la Municipalité pour ces cinq prochaines années. Il a été également établi sur la base des lignes directrices de la Municipalité pour la législature 2006-2011.

La concrétisation des travaux liés aux infrastructures a fait l'objet d'une analyse approfondie et détaillée par nos services techniques. Le programme de gestion des divers chantiers tient compte de tous les paramètres utiles à l'appréciation de la notion de faisabilité.

Pour sa part, la Municipalité a bien entendu pris en considération les difficultés financières rencontrées par notre Commune. Dès lors, elle n'a retenu pour son programme d'investissements que les objets jugés indispensables ou obligatoires.

Le Conseil communal a pris acte du plan quinquennal des investissements 2007-2011 lors de sa séance du 12 septembre (préavis N° 14-2007).

## Impôts

La facturation et la perception des impôts communaux sont assurées par l'Office d'impôt de Lausanne-district, mis à part l'impôt foncier, facturé par notre service. Cette manière de procéder donne entière satisfaction. Nos liquidités courantes sont alimentées régulièrement par des versements de l'office, limitant l'utilisation des comptes de crédits bancaires et reportant d'autant la souscription d'emprunts nouveaux. De plus, l'année 2007 marque l'introduction du système des acomptes versés désormais en 12 mensualités au lieu de 9. Ceci a pour avantage essentiel un encaissement régulier des recettes fiscales.

La principale difficulté au niveau des impôts réside dans le manque d'information dont nous disposons pour être en mesure d'établir des prévisions budgétaires les plus fiables possibles. Ce constat résulte essentiellement du changement de système fiscal qui a eu lieu (passage au système postnumerando annuel) le 1<sup>er</sup> janvier 2004.

Au moment de la rédaction du rapport de gestion, nous ne sommes pas encore en possession du bouclage des impôts de l'année 2007.

### **Arrêté d'imposition pour l'année 2008**

Malgré la décision de la population de ne pas augmenter de quatre points les impôts communaux, la Municipalité a estimé indispensable de proposer à nouveau une augmentation du coefficient communal. Cette décision fait suite à la prise de connaissance des conséquences financières liées à l'introduction, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2008, de la RPT. Celle-ci provoquera une aggravation importante de la situation financière de notre Commune, de l'ordre de 4 millions de francs par année. C'est dans un souci de pérennisation des finances communales, à long terme, que la Municipalité a proposé une augmentation du taux d'imposition communal de deux points.

Une séance d'information destinée aux présidents de partis et de groupes, ainsi qu'aux membres du bureau du Conseil communal a été organisée le 16 octobre.

Lors de la séance du 24 octobre, le Conseil communal a accepté le préavis N° 15-2007 sur l'arrêté d'imposition de l'année 2008 tout en demandant à la Municipalité, selon l'article 96 du Règlement du Conseil communal, de s'en référer spontanément au corps électoral par voie de référendum.

### **Arrêté d'imposition pour l'année 2007**

Suite à la décision de la population pulliérane du 11 mars de refuser l'augmentation du coefficient communal de quatre points, un nouveau préavis sur l'arrêté d'imposition de l'année 2007 a été présenté au Conseil communal lors de la séance du 23 mai. Ce dernier a accepté que le taux d'imposition communal reste inchangé au taux de 69.

### **Ouverture du marché de l'électricité – Création d'une société commerciale**

Le Service des finances a participé activement à l'élaboration de cet important préavis. De nombreuses analyses ont été effectuées sur le rendement du réseau, de même que sur la perception des taxes relatives à l'indemnité liée à l'usage du sol et celle concernant l'énergie électrique pour l'éclairage public.

Lors de la séance du 21 novembre, le Conseil communal a accepté la création de la société commerciale et l'introduction de l'indemnité communale liée à l'usage du sol, ainsi que la taxe communale spécifique sur l'énergie électrique pour l'éclairage public.

### **Autorisation d'aliéner plusieurs propriétés communales**

Ce préavis avait pour but de demander l'autorisation au Conseil communal de mettre en vente plusieurs propriétés communales susceptibles d'être cédées, objets qui n'avaient pas un caractère stratégique pour notre Commune.

Cette démarche s'inscrivait dans le cadre global de l'action entreprise en vue d'assainir les finances communales.

Lors de la séance du 12 septembre, le Conseil communal a refusé ce préavis. La Municipalité ne peut que le déplorer.

### **Réadaptation de la taxe d'épuration**

Le but de ce préavis était de permettre à la Municipalité d'adapter le montant de la taxe annuelle d'épuration de façon à ce que les recettes couvrent les coûts, comme les lois fédérales et cantonales, ainsi que le Règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux du 11 décembre 1992 lui en donne l'obligation. En effet, les recettes perçues par cette taxe n'ont couvert les coûts qu'à six reprises depuis 1970, accumulant dès lors un déficit financé par l'impôt.

Lors de la séance du 14 mars, le Conseil communal a accepté la réadaptation de la taxe communale d'épuration. Ainsi, dès le 1<sup>er</sup> mai 2007, la taxe d'évacuation et d'épuration des eaux a été adaptée à CHF 1.70 par m<sup>3</sup>.

### **Création d'un crédit cadre pour les crédits d'études valable pour les années 2007 à 2011**

Avant de présenter une demande de crédit d'investissement au Conseil communal, il est souvent nécessaire de réaliser des études préliminaires permettant de déterminer la pertinence de réaliser un projet en cernant mieux son coût.

Durant les législatures précédentes, la plupart des crédits d'études préliminaires liées à un éventuel crédit d'ouvrage étaient financées par le biais de comptes d'attente. Ces derniers étaient immédiatement intégrés dans le crédit d'ouvrage dès le vote du Conseil communal sur le préavis concerné.

Dans le but de répondre au vœu N° 2 de la Commission de gestion chargée de rapporter sur l'exercice 2005, les modalités relatives à l'engagement de dépenses dans le cadre de crédits d'études avaient été incluses dans le préavis relatif aux autorisations générales (préavis N° 13-2006).

Lors de la séance du 13 septembre 2006, le Conseil communal a décidé de ne pas octroyer à la Municipalité une autorisation générale d'engager des dépenses pour des crédits d'études.

Suite à cette décision, nous ne pouvions plus pratiquer de cette manière. Afin d'être tout de même en mesure de réaliser des études préliminaires, préalable indispensable à une demande de crédit, nous avons proposé de créer un crédit cadre nous autorisant à engager les fonds nécessaires aux divers crédits d'études qui vont jaloner cette législature. Son montant a été fixé à CHF 930'000.–.

Lors de la séance du 14 mars, le Conseil communal a accepté d'octroyer ce crédit cadre relatif aux crédits d'études pour les années 2007 à 2011.

## Commission des finances

En 2007, la Commission des finances a siégé neuf fois, sous la présidence de M. Léopold Cordey, pour l'examen des comptes, du plan d'investissements, du budget, des arrêtés d'imposition, du crédit cadre pour les crédits d'études valable pour les années 2007 à 2011, de la réadaptation de la taxe d'épuration, de l'autorisation d'aliéner plusieurs propriétés communales, de la création d'une société commerciale dans le cadre de l'ouverture du marché de l'électricité et le prélèvement de deux taxes concernant le droit d'usage du sol et l'éclairage public, ainsi que pour celui des préavis municipaux requérant son approbation, conformément à l'article 45 du Règlement du Conseil communal.

## Conclusion

Durant l'année 2007, le Service des finances a intensifié ses collaborations avec d'autres services, notamment lors de la rédaction de préavis (création d'une société commerciale dans le cadre de l'ouverture du marché de l'électricité, autorisation d'aliéner plusieurs propriétés communales, réadaptation de la taxe d'épuration).

Cette démarche a pour principal avantage de décloisonner les services communaux et de leur permettre de mettre à profit les compétences du Services des finances au niveau des aspects financiers.

Cette stratégie sera poursuivie en 2008 et permettra au Service des finances de jouer pleinement son rôle de service transversal.

**Service du personnel****Personnel entré en fonction en 2007****Direction de l'administration générale, des finances et des affaires culturelles****Administration générale****Secrétariat de la Municipalité**

<b>Mme Nathalie Lude Brulé</b> – spécialiste en communication	1 <sup>er</sup> mars
<b>Mme Rosine Ramel</b> – juriste	1 <sup>er</sup> avril
<b>Mme Pierrette Savoldelli</b> – assistante de la cheffe de service	1 <sup>er</sup> juillet
<b>M. Bertrand Maillard</b> – huissier	1 <sup>er</sup> juillet
<b>Mme Sarah Gilliéron</b> – stagiaire aux archives	1 <sup>er</sup> septembre

**Finances**

<b>Mme Judit Teixidor</b> – employée d'administration	1 <sup>er</sup> mars
<b>Mme Maria Orlando</b> – employée d'administration	14 mai
<b>Mme Amélie Dominé</b> – stagiaire HEIG	20 août
<b>M. Raphel Sommer</b> – employé d'administration	1 <sup>er</sup> octobre
<b>M. Komi Missode</b> – employé d'administration	15 octobre
<b>M. Charly Mesot</b> – adjoint du chef du Service des finances	15 octobre

**Affaires culturelles****Musée**

<b>M. Yannik Antonetti</b> – hôte d'accueil	1 <sup>er</sup> février
<b>M. Gilles Merminod</b> – hôte d'accueil	1 <sup>er</sup> novembre
<b>Mme Esther Büchli</b> – hôtesse d'accueil	1 <sup>er</sup> novembre

**Octogone**

<b>M. Fabrice Bernard</b> – gestionnaire de billetterie	1 <sup>er</sup> février
---	-------------------------

**Direction des domaines, gérances, sports et sécurité publique****Domaines****Collèges et bâtiments communaux**

<b>Mme Chantal Veillé</b> – nettoyeuse au collège de Chantemerle	3 janvier
<b>Mme Maria Verena Bua</b> – nettoyeuse et dame de réfectoire au collège Arnold Reymond	1 <sup>er</sup> mars
<b>Mme Antoinette de Grandis</b> – nettoyeuse au collège Principal	1 <sup>er</sup> mai
<b>Mme Immaculada Guede</b> – nettoyeuse au collège Arnold Reymond	1 <sup>er</sup> mai
<b>Mme Ana Belen Andrade Abelenda</b> – nettoyeuse au collège Arnold Reymond	1 <sup>er</sup> juin
<b>Mme Maria Isabel Gerpe Gomez</b> – nettoyeuse au collège Arnold Reymond	1 <sup>er</sup> juin
<b>Mme Lisete Maria Martins Cordeiro</b> – nettoyeuse au collège Arnold Reymond	13 juin
<b>Mme Maria do Céu Gonçalves Rodrigues</b> – nettoyeuse à la salle omnisports	1 <sup>er</sup> juillet
<b>M. Beshir Jashari</b> – concierge-adjoint au collège Principal	1 <sup>er</sup> mai
<b>M. Luigi Pascarella</b> – concierge-auxiliaire au collège Arnold Reymond	1 <sup>er</sup> septembre

**Sécurité publique****Corps de police**

M. Vincent Nigg – agent de police	1 <sup>er</sup> mars
M. Guy Vulliemin – appointé de police	1 <sup>er</sup> novembre
M. Jacky Duvoisin – agent de police	1 <sup>er</sup> décembre

**Direction des travaux et des services industriels****Travaux****Administration**

M. Pierre Theintz – responsable commercial	18 juin
--	---------

**Bureau SIT**

M. Jean-Baptiste Gouhier – géomaticien	1 <sup>er</sup> novembre
--	--------------------------

**Service de l'électricité**

M. Jérôme Rampazzo – électricien de réseau	1 <sup>er</sup> février
--	-------------------------

**Direction de la sécurité sociale et de la jeunesse**

Mme Josée Martin – cheffe de service	1 <sup>er</sup> février
Mme Chantal Mottaz – dame de réfectoire	1 <sup>er</sup> février
Mme Iraci Schvartz Falquet – coordinatrice de structure d'accueil familial de jour	1 <sup>er</sup> mars
Mme Carine Lambert Pache – dame de réfectoire	1 <sup>er</sup> juin

**Direction de l'urbanisme et de l'environnement**

Mme Paloma Lopez – secrétaire-assistante	1 <sup>er</sup> juin
--	----------------------

**Personnel ayant cessé son activité en 2007****Direction de l'administration générale, des finances et des affaires culturelles****Secrétariat de la Municipalité**

Mme Isabelle Dépraz – stagiaire aux archives	15 août
M. Bertrand Maillard – huissier	31 décembre

**Finances**

M. Serge Bratschi – secrétaire comptable	31 mai
Mme Judit Teixidor – employée d'administration	31 août
M. Alexis Rochat – stagiaire HEIG	31 août
Mme Isabelle Aeberhard – adjointe du chef du Service des finances	31 octobre

**Affaires culturelles****Musée**

**Mme Huguette Jaccaud** – hôtesse d'accueil 31 janvier  
**Mme Alexandra Tzogalis** – hôtesse d'accueil 31 octobre

**Ecole de musique**

**Mme Christiane Zinniker** – assistante du directeur 31 mai  
**Mme Véronique Pilloud** – assistante du directeur 31 décembre

**Direction des domaines, gérances, sports et sécurité publique****Domaines****Collèges et bâtiments communaux**

**Mme Maria del Carmen Martin** – dame de réfectoire et nettoyeuse au collège Arnold Reymond 28 février  
**M. Jean-Luc David** – concierge-adjoint collège Principal 31 mars  
**Mme Maria del Carmen Perez** – dame de réfectoire et nettoyeuse au collège Arnold Reymond 31 mars  
**Mme Carmen Lorenzo** – dame de réfectoire et nettoyeuse au collège Arnold Reymond 31 mai  
**Mme Elizia David** – nettoyeuse au collège Principal 30 juin  
**Mme Véronique Pivrnec** – nettoyeuse au collège Arnold Reymond 30 juin  
**Mme Paula Martins** – nettoyeuse au collège Arnold Reymond 30 juin  
**Mme Elisabeth Läubli** – nettoyeuse au collège Arnold Reymond 31 juillet  
**M. René Burnier** – chef cibarre 31 décembre

**Sécurité publique****Corps de police**

**M. Michaël Rossel** – appointé de police 31 mars  
**M. Emeric Michoud** – appointé de police 30 septembre  
**Mme Laurence Finger** – brigadière 31 décembre

**Direction des travaux et des services industriels****Direction des travaux****Administration**

**Mme Claudie Leconte Gregoir** – responsable commerciale 30 septembre

**Bureau SIT**

**M. David Conde** – géomaticien 31 octobre

**Service électrique**

**M. Adam Wasilewski** – chef d'équipe 31 janvier  
**M. Eric Guillaume** – chef de réseau et qualité 31 juillet



**Direction de l'urbanisme et de l'environnement**

**Mme Anne-Christine Ekman** – secrétaire assistante 31 mai  
**Mme Paloma Lopez** – secrétaire assistante 31 août

**Direction de la sécurité sociale et de la jeunesse****Agence AIAS**

**Mme Gabriella Jenzer** – préposée 31 décembre  
**Mme Martine Freihofer** – employée d'administration spécialisée 31 décembre  
**M. Ruy Benito** – employé d'administration spécialisé 31 décembre

**Infrastructures scolaires**

**Mme Josiane Rithner** – dame de réfectoire 31 janvier

**Début d'apprentissage**

**M. David Teich** – apprenti électricien de réseau 20 août  
**M. Anthony von Siebenthal** – apprenti agent d'exploitation 20 août  
**Mme Anyssa Ravessoud** – apprentie horticultrice 20 août  
**M. Vincent Gros** – apprenti forestier-bûcheron 20 août

**Transferts**

**Mme Myriam Stoudmann** – de la Direction de l'urbanisme au secrétariat de la Municipalité  
**Mme Giannina Venuti** – du Service des finances au Service de la sécurité publique

**Fin d'apprentissage**

**M. David Baechler** – apprenti horticulteur 22 août  
**M. Ludovic Terry** – apprenti forestier-bûcheron 29 août

**Retraité(e)s**

**Mme Anilia Walter** – assistante de la cheffe de service 31 janvier  
**Mme Marie-Agnès Cabanne** – archiviste 31 mai  
**M. Pietro Tundo** – magasinier 31 mai  
**Mme May Amrane** – bibliothécaire-documentaliste 30 juin  
**Mme Josiane Jordan** – téléphoniste-réceptionniste 30 juin  
**M. Jean-Marcel Ochs** – huissier 30 septembre  
**M. Jacques Gilliéron** – ouvrier à la signalisation routière 31 décembre  
**M. Eric Boichat** – sergent 31 décembre  
**M. Jean-François Borgeaud** – concierge-adjoint 31 décembre  
**Mme Claire-Lise Bouaïche** – conservatrice des musées de Pully 31 décembre

**Traitements du personnel**

En 2007, la Municipalité a décidé d'accorder une indexation de 0.5%, basée sur l'indice des prix à la consommation, à hauteur de 100.5 points. Cette attribution a presque complètement couvert le renchérissement qui, en octobre 2006, était alors de 100.7 points.

**Projets et réalisations 2007**

Durant l'année 2007, le Service du personnel a dû faire face aux effets de l'amélioration de la conjoncture qui se sont fait remarquer très nettement par une plus grande volatilité des collaborateurs. En plus des départs à la retraite qui étaient prévisibles et dont certains postes n'ont pas été repourvus, plusieurs jeunes employés sont partis pour des postes plus attractifs soit dans le domaine de la rémunération et des avantages en nature, soit en matière de possibilité d'évolution.

D'autre part, le marché de plus en plus tendu entraîne de sérieuses difficultés pour trouver du personnel qualifié que ce soit dans les domaines techniques (électricité, conciergerie) que dans les activités administratives telles que secrétariat de direction ou police. Le coût des annonces a également passablement augmenté renchérissant encore celui du recrutement.

La modification des statuts de la Caisse Intercommunale de Pensions (CIP) pour les adapter aux nouvelles contraintes fédérales, notamment en ce qui concerne l'âge minimum de la retraite, a nécessité quelques séances d'étude.

Le Service du personnel a participé à plusieurs groupes de travail. Les séances sur l'avenir du Musée ont permis de dégager les grandes lignes de la future organisation du Musée de Pully telle qu'elle sera proposée au Conseil communal dans un préavis qui lui sera soumis dans le courant de l'année 2008. Une autre participation a été celle au groupe de travail «locaux», qui a notamment conduit au transfert du personnel de la Protection civile au Prieuré 1 et au déménagement de l'Office de la population dans ce même bâtiment à fin janvier 2008. Les réflexions sur divers regroupements de personnel se poursuivront en 2008.

Le transfert du personnel de l'Agence intercommunale d'assurances sociales (AIAS) auprès du Centre social régional (CSR), sis à l'avenue Villardin, a fait l'objet de négociations importantes au niveau des conditions sociales des trois collaborateurs concernés, dont deux étaient en place depuis de très nombreuses années. Une entente a pu finalement être trouvée entre toutes les parties à la satisfaction générale.

De surcroît, la responsable du personnel a également participé au groupe de travail «mobilité» visant à faire un état des lieux sur les modes de déplacement du personnel durant son activité à Pully, mais aussi durant ses trajets pendulaires. Diverses tendances se sont dessinées montrant l'importance des déplacements de certains collaborateurs dans la Commune et la répartition des lieux d'habitation de nos employés. Une réflexion pour mettre en place des mesures les incitant à utiliser plus les transports en commun va continuer en 2008.

Enfin, la mise en place de la gestion d'activité, suite logique de la gestion du temps, permet désormais à tous les services d'utiliser le même système afin de quantifier le temps pris par les diverses tâches qui leur sont dévolues.

**Matinées d'accueil, journal d'entreprise destiné au personnel  
et journée «oser tous les métiers»**

Trois matinées d'accueil ont à nouveau permis de convier une trentaine de nouveaux collaborateurs pour une visite des principaux bâtiments communaux, ainsi qu'une rencontre avec le Syndic et la secrétaire municipale.

Trois numéros du «Persinfo», journal pour le personnel communal, ont permis de présenter le service de jour des pompiers, le travail des concierges des bâtiments communaux, celui de la spécialiste en communication, ainsi que de l'équipe des piscines. Les résultats du questionnaire, envoyé au personnel sur leur mode de déplacement et auquel 67% des collaborateurs ont répondu, ont également été présentés dans le numéro du mois de juin.

Le 8 novembre, quatorze enfants sont venus découvrir les archives, le Service électrique, ainsi que les activités du géomaticien lors de la journée «oser tous les métiers».

## Formation

Etant donné que plusieurs cadres ayant une responsabilité de personnel ont été engagés ou promus récemment, il était nécessaire de reconduire une formation sur l'évaluation du personnel. Seize personnes, dont les deux nouveaux conseillers municipaux, ont participé à un cours donné dans notre chalet du Bois-du-Moulin par M. Laurent Fontaine qui avait contribué à l'élaboration de notre formulaire d'évaluation et donné une première série de cours en 2003.

Pour quatorze collaborateurs recevant des usagers aux guichets, une formation intitulée «prévenir et vivre la violence», a été donnée par M. Vito Vigano, spécialiste de cette problématique. Cette formation leur a permis de mieux comprendre les mécanismes rendant les gens agressifs et, surtout, de disposer de quelques outils pour les désamorcer.

Enfin, le nouveau cours destiné au personnel de 50 à 53 ans a été reconduit afin de sensibiliser dix-neuf de nos collaborateurs aux aspects fiscaux et légaux, ainsi qu'aux diverses options qu'ils peuvent prendre en matière de prévoyance professionnelle.

Tous les cours organisés en interne sont intéressants à double titre, puisqu'ils permettent des économies d'échelle importantes en offrant la possibilité à davantage de collaborateurs de suivre un même cours pour un coût moindre et également en occasionnant des échanges enrichissants et constructifs entre collègues.

Plusieurs cours techniques ont été suivis à l'extérieur par des collaborateurs et deux brevets fédéraux ont été obtenus avec succès.

## Sécurité au travail

### *Commission de sécurité*

La Commission de sécurité s'est réunie deux fois sous la présidence de M. Jean-François Thonney, syndic.

### *Actions 2007*

Le 23 octobre, une conférence animée par des collaborateurs de la Ligue vaudoise contre le cancer, ainsi que le Docteur Jean-François Delaloye, médecin-adjoint du service de gynécologie-obstétrique du CHUV, a été proposée aux employés de la Commune sur le thème du dépistage du cancer du sein. Le but était d'encourager les collaboratrices à s'interroger sur l'intérêt de suivre un cours d'autopalpation ou d'aller faire une mammographie. Le prix du cours, ainsi que la mammographie pour les femmes entre 40 et 50 ans, sera pris en charge par le compte «santé du personnel» sur demande des collaboratrices.

Une nouvelle action de prévention contre la grippe a été mise sur pied. 27 personnes ont pu se faire vacciner les 13 et 16 novembre.

Les exercices d'évacuation ont continué durant l'année 2007, de même que la dispense d'un cours de premier secours à tout le personnel en contact avec la population.

Comme chaque année, le délégué à la sécurité a rencontré le nouveau personnel à l'occasion de la matinée d'accueil pour lui donner quelques consignes de sécurité et lui remettre une documentation adéquate.

La prévention incendie s'est également poursuivie avec l'animation, par le délégué à la sécurité, de deux séances théoriques et deux séances pratiques. Le public cible de ces séances est essentiellement composé par les nouveaux membres du personnel. Ces dernières, qui ont eu lieu les vendredis 29 juin et 5 octobre, ont permis à 18 collaborateurs de recevoir de précieuses informations.

Au sujet de la sécurité incendie au niveau de l'exploitation, une action spécifique a été menée, pour la station d'épuration de la Ville de Pully «STEP». Suite à la réalisation de différentes étapes successives, un concept «Alarme gaz» a été élaboré, en collaboration avec les responsables des Services du feu des Villes de Pully et de Lausanne. Ledit concept a été établi avec la participation du chef d'exploitation, sous la responsabilité et la coordination du délégué à la sécurité.

La sécurité au travail s'est renforcée dans les services voirie et station d'épuration. D'une part, les chefs d'exploitation ont suivi, au mois de janvier, une formation d'un jour pour «Coordinateur de Sécurité de Domaine CSD». D'autre part, les collaborateurs de ces deux services ont suivi une séance de sensibilisation, à mi-avril.

Une action a également été entreprise auprès du personnel de conciergerie des bâtiments scolaires de la Ville de Pully. Sensibilisés au domaine de la sécurité au travail, ainsi qu'à celui de la sécurité de l'exploitation des lieux, les concierges principaux ont été initiés aux outils de travail en matière de contrôles. Pour ce faire, le délégué à la sécurité leur a remis la documentation y relative avec les explications nécessaires. Cette action est appelée à évoluer.

### Apprenti(e)s

Deux apprentis ont réussi leur certificat fédéral de capacité, à savoir un horticulteur et un forestier-bûcheron. L'apprenti viticulteur a terminé sa première année. Il est ensuite parti parfaire ses connaissances dans une deuxième entreprise comme le prévoit le plan de formation propre à cette branche.

La Ville de Pully forme donc actuellement six apprentis employés de commerce, une apprentie en information documentaire (archives et bibliothèque), trois horticulteurs, deux électriciens de réseau (en effet, dès septembre 2007, une deuxième place d'apprenti électricien de réseau a été créée) et un forestier-bûcheron.

Depuis août, la Ville de Pully propose un nouvel apprentissage d'agent d'exploitation, option service domestique. Il se déroule sur trois ans et l'apprenti réalise différents stages dans les collèges de Pully et à la voirie. L'option service domestique comprend l'exécution de tâches telles que:

- contrôle et maintenance de chauffages, de ventilations et d'installations électriques;
- nettoyage des sols, des fenêtres et des installations sanitaires;
- remplacement de prises, de serrures, de fusibles et d'armatures d'éclairage;
- petits travaux de maçonnerie, de peinture et de menuiserie.

La Commune forme donc 14 apprentis, ainsi qu'une candidate à la maturité professionnelle commerciale en cours d'emploi sur deux ans et deux stagiaires de la HEIG d'Yverdon. Elle a également participé au programme JAD (jeune adulte en difficulté), parrainé par Lausanne Région, visant à réinsérer dans un apprentissage un jeune ayant eu un parcours difficile. Par toutes ces actions, la Ville de Pully manifeste ainsi sa volonté de promouvoir la formation des jeunes.

Trois collaborateurs de la Ville de Pully continuent à dispenser leur savoir dans le cadre des cours interentreprises portant sur la branche «administration» organisés par le Centre d'Education permanente (CEP). La responsable du personnel a été experte aux examens oraux de fin d'apprentissage.

## Service de l'informatique

---

Dans le courant de l'année 2006, une nouvelle infrastructure avait été mise en place. Elle était composée de deux serveurs destinés à virtualiser les serveurs applicatifs de l'administration, ainsi que d'une baie de stockage permettant le partage de l'espace disque entre toutes les machines. Par conséquent, l'année 2007 s'est inscrite dans la continuité de ce projet. Ainsi, les serveurs physiques ont été progressivement transférés dans ce nouvel espace virtuel. Cette opération a permis de mettre à jour les versions de Windows Serveur. De plus, afin de consolider cet environnement, l'espace de stockage a été augmenté et un troisième serveur de virtualisation a été ajouté.

Au cours de l'année, il a été procédé, comme d'habitude, au renouvellement d'un certain nombre d'équipements. Il s'agit de 35 PC âgés de 6 ans et de 32 imprimantes, dont l'âge varie entre 7 et 10 ans. Le réseau informatique a aussi été l'objet de notre attention puisque nous avons changé la totalité du matériel actif présent dans les bâtiments communaux à l'exception du cœur du réseau acquis en 2005.

En matière de sécurité, il a fallu renouveler le Firewall en raison de son obsolescence et le compléter par une passerelle d'accès sécurisée SSL, destinée principalement aux interventions à distance réalisées par nos différents fournisseurs.

Plusieurs services communaux ont été équipés d'appareils de paiements au moyen de cartes bancaires. On peut citer entre autres: la cave communale, la piscine, l'Office de la population, la police et le théâtre de l'Octogone.

La téléphonie a également été modernisée par la mise en place de liaisons informatiques IP entre le central principal du Prieuré et les sous-centraux situés au collège Arnold Reymond et dans le bâtiment de la Damataire.

Une nouvelle solution, favorisant le travail collaboratif au moyen du partage des agendas des différents responsables, a été mise en place. Elle simplifie la synchronisation des agendas électroniques avec le système central.

Une application de gestion des autorisations de parcage a été installée à la police et le programme de gestion de la cave communale actualisé.

Finalement, de nouvelles bases de données ont été réalisées en interne dans notre environnement Lotus Domino. On peut citer en particulier la base destinée à gérer et suivre les subventions communales.

En ce qui concerne le domaine de la messagerie, la progression de l'arrivée de pourriel (Spam) s'est encore amplifiée au cours de cette année pour atteindre le chiffre de 860'160 spam sur un volume de 1'057'487 messages traités par notre serveur de messagerie. Cela représente presque 82% de messages non-sollicités. Pour mémoire, ces chiffres étaient de 612'600 messages traités dont 378'500 Spam en 2006.

Le site Internet a été complété par l'adjonction de nouvelles pages consacrées aux différents services communaux. Toutefois, sa fréquentation a légèrement diminué. Le nombre de visiteurs s'est élevé à 52'277 et les pages consultées sont passées à 351'979.

Pour le système d'information géographique intercommunal de Pully (SIGIP), qui regroupe la Ville de Pully et les communes de Belmont-sur-Lausanne et de Paudex, l'objectif principal était de finaliser un certain nombre de projets qui avaient démarré les années précédentes, afin de mettre à disposition des utilisateurs différents thèmes de géodonnées (données géographiques). Au cours de l'année, nous avons également identifié et réalisé plusieurs projets d'interconnexions entre les différentes bases de données communales. Les outils ainsi mis en place sont actuellement en

phase de test et seront mis en production ultérieurement. Le but de ces travaux est de valoriser les informations stockées en plusieurs endroits tout en facilitant leur accès par les divers utilisateurs.

Durant cette année, un accent particulier a été porté sur les collaborations inter-villes. Ces coopérations ont eu des conséquences bénéfiques en matière de développements communs comme, par exemple, le projet de gestion des permis de fouilles. En effet, les Villes de Pully, de Nyon et de Fribourg ont élaboré un cahier des charges commun, puis se sont partagées les coûts de développement. D'autre part, des contacts ont été pris avec l'Etat de Vaud, ce qui nous a, entre autres, permis d'obtenir l'accès à différentes sources de données comme, par exemple, la base de données du Registre Foncier.

Une veille technologique en matière de guichet cartographique communal a été également mise en place et se poursuivra en 2008 dans le but de réaliser un tel projet.

## Service des affaires culturelles

---

### Introduction

Dans le cadre économique strict fixé par la Municipalité, les institutions dépendant du Service des affaires culturelles ont présenté des programmes d'animation artistique destinés à un public large et varié. L'objectif consiste à répondre à l'intérêt prononcé de la population locale et régionale tout en maîtrisant l'offre culturelle pulliérane dans des coûts raisonnables.

### Bureau de location

Le bureau de location de l'Octogone reste un guichet fort fréquenté. Il vend des billets non seulement pour des spectacles organisés par le Service des affaires culturelles, mais aussi pour ceux présentés par des locataires du théâtre. En 2007, le bureau de location a émis 11'201 billets.

### Octogone

L'Octogone a accueilli 66 manifestations en 2007, qui ont généré un total de 100 représentations. Loué aussi à des organisateurs privés et mis à la disposition des écoles, le théâtre a accueilli des spectacles de théâtre, de danse, de musique, ainsi que des conférences. Le 19 novembre, par exemple, la Fondation intégration pour tous a organisé un débat avec les interventions de Mesdames Doris Leuthardt, Conseillère fédérale, et Géraldine Savary, Conseillère aux Etats.

La saison officielle de l'Octogone a réuni dix-neuf spectacles et concerts, dont deux créations.

La première création, intitulée «Le Songe ou le château qui pousse» est une pièce d'August Strindberg, réalisée par la jeune compagnie lausannoise Anne-Cécile Moser. Elle a mis en scène une sorte de voyage itinérant relaté comme un rêve.

La deuxième création, «Mucus and Angels», a été l'œuvre de la Compagnie Linga. Elle a réuni deux femmes désireuses de positionner leur univers féminin en provoquant une rencontre entre l'Orient et l'Occident. Les deux interprètes ont été Katarzyna Gdaniec et Eun-Me Ahn, étonnante chorégraphe coréenne.

Anouk Aimée et Jacques Weber ont interprété «Love Letters», une pièce de l'auteur américain A.R. Gurney. Ce spectacle a mis en exergue une correspondance entre deux êtres qui va durer toute leur vie. Rires et émotion.

La Compagnie Montalvo-Hervieu a présenté «La Bossa Fataka de Rameau», un spectacle chorégraphique qui a redoublé d'imagination, d'extravagance et de délire en emportant le public par l'hymne à la réjouissance située au cœur de la philosophie et de l'œuvre musicale de Jean-Philippe Rameau.

Patrick Lapp et Jean-Charles Simon, duo inénarrable de l'émission radiophonique à succès «Aqua concert», ont interprété «Radioscopie de la clarinette». Un spectacle d'humour monté comme une conférence avec l'intervention d'un pianiste (Edoardo Torbianelli) et d'un clarinettiste (Pierre-André Taillard).

Emilie Dequenne (prix d'interprétation féminine au Festival de Cannes), Julie Marboeuf et Bruno Wolkowitch, ont joué «Mademoiselle Julie», d'August Strindberg, drame naturaliste devenu grand classique du théâtre. Remarquable jeu d'acteurs pour un affrontement entre une jeune fille de la vieille noblesse d'épée décadente et un domestique qui ne voit plus la servilité comme une fatalité.

«Le Caïman», d'Antoine Rault, est une pièce conçue comme un suspense; elle s'inspire de la vie du philosophe marxiste Louis Althusser et de sa femme Hélène Rytman. Cette histoire d'amour de trente-cinq ans a été remarquablement interprétée par Christiane Cohendy et Claude Rich, entre autres.

Mourad Merzouki et sa Compagnie Käfig ont, depuis 1969, sans cesse renouvelé le langage du hip-hop en le détournant de sa vocation d'origine pour le présenter avec une grande ouverture chorégraphique et une belle originalité esthétique. «Terrain vague», sa nouvelle création, a réuni le cirque, la danse et une certaine forme de théâtralité.

André Dussollier a extrait d'un livre de Paul Fournel plusieurs textes drôles racontant les mésaventures d'athlètes issus de divers sports. «Les Athlètes dans leur tête» a été un spectacle subtil qui a montré l'acteur au sommet de son art.

Sarah Biasini, fille de Romy Schneider, est venue jouer avec six autres bons comédiens «Pieds nus dans le parc», une pièce de l'auteur newyorkais Neil Simon. Cette histoire d'un jeune couple venu s'installer au dixième étage d'un immeuble dépourvu d'ascenseur a rendu jadis célèbre Jane Fonda au cinéma.

La jeune compagnie romande Pasquier-Rossier a présenté un spectacle original, drôle et bien enlevé, en réunissant dans une même entité deux comédies: «On purge bébé !», de Georges Feydeau, et «Mon Isménie», d'Eugène Labiche.

L'Octogone a aussi accueilli le nouveau concert du chanteur suisse Stephan Eicher, en exclusivité.

Dans le cadre du festival international de danse de Lausanne, l'Octogone a reçu la danseuse newyorkaise, d'origine israélienne, Talia Paz. Elle a dansé trois pièces chorégraphiées par Sharon Eyal, Stijn Celis et Nigel Charnock.

Mis en scène par Françoise Petit, Jean-François Balmer et le Quatuor Ludwig ont interprété un spectacle réunissant Balzac et Beethoven, deux destins passionnants d'hommes où la vie et l'art se confondent.

Chanteur et guitariste du fameux groupe Mickey3D, Mickael dit Mickey a donné un concert en solitaire avec des chansons extraites de son dernier album solo intitulé «Mickey tout seul – les chansons perdues».

Jane Birkin est venue tester son nouveau concert à l'Octogone avant de le présenter sur une scène parisienne. Elle a interprété des chansons de Serge Gainsbourg et d'autres compositeurs.

Pierre Arditi et Bernard Murat ont joué «L'idée fixe», une pièce de Paul Valéry. Il s'agit d'une rencontre fortuite entre un philosophe et un médecin au bord de la Méditerranée. Ce face à face inattendu fait que le casse-pieds devient source de réconfort.

Jacques Weber a présenté «Cyrano», un beau montage du célèbre drame romantique d'Edmond Rostand. Avec Anne Suarez et Xavier Thiam, Jacques Weber a incarné tous les personnages du chef-d'œuvre.

Tété, jeune chanteur que l'on a comparé à Keziah Jones et à Ben Harper, a donné un concert devant un public juvénile qui a apprécié sa virtuosité des mots, l'originalité de ses compositions mêlant pop, soul, funk et blues.

Laurent Terzieff a interprété «Mon lit en zinc» de l'auteur britannique David Hare, en compagnie de Benjamin Bellecour et Dominique Hollier. Il s'agit d'une pièce évoquant la dépendance et ses diverses formes et, au-delà de cela, elle est une réflexion sur la liberté.



**Amdathtra**

L'Association de musique, danse et théâtres traditionnels, a invité à l'Octogone les artistes japonais Nishikawa Senrei et la Troupe Senrei pour un spectacle-hommage à Camille Claudel. Pour la célébration des 60 ans d'indépendance de l'Inde, Amdathtra a reçu les Ragas de la sérénité, Kolam, Uthira Kalyan, Kavitha Kalyanasundaram, Purbayan Chatterjee et Pandit Anindo Chatterjee.

**Linga**

La Compagnie Linga a reçu, en 2007, un appui de trois ans de l'Etat de Vaud et de Pro Helvetia. Ce soutien important est une belle reconnaissance de son travail d'autant plus qu'il n'y a que huit jeunes compagnies qui peuvent en bénéficier dans toute la Suisse.

**Festival de l'Entre2**

Créateur de «Pully Lavaux à l'Heure du Québec», René Perriard a lancé un nouveau festival intitulé «L'Entre2». Il s'agit d'une manifestation destinée à promouvoir la chanson suisse en général et romande en particulier. Les premiers invités ont été Jacky Lager, Michel Bühler, Zedrus, Denis Alber, Thierry Romanens, Pascal Rinaldi.

**Pour l'Art et Le Lutrin**

Pour sa 55e saison, l'Association Pour l'Art et Le Lutrin a présenté à l'Octogone huit concerts qui ont fait la part belle aux trios, quatuors et quintettes, qu'ils soient à cordes ou avec piano. Elle a aussi proposé un concert offert par le Quatuor Sine Nomine en hommage à son ancien président, le Dr Charles Mahaim, décédé en 2006.

**Café-théâtre de la Voirie**

Le Café-théâtre de la Voirie a accueilli 46 spectacles répartis en 125 séances. Plus de 4200 spectateurs ont fréquenté le théâtre. Beaucoup de jeunes talents se sont produits avec plus ou moins de bonheur avec l'avantage de goûter au plaisir de jouer sur les planches. La recette du bar, principale source de revenus du lieu, a été en forte diminution, conséquence sans doute de la baisse des ressources économiques ou de celui du taux d'alcoolémie autorisé.

**Musée de Pully**

L'année 2007 a vu se dérouler trois expositions:

- La première, «Visarte Vaud, quatrième Triennale», a présenté onze artistes, encore «inédits» dans un tel contexte. Ce choix a été établi par Madame Claire-Lise Bouaïche, Conservateur. L'ensemble a été présenté sur un large éventail des pratiques créatives contemporaines. Sculptures, gravures, peintures, dessins, photographies, travail numérique ou encore installations ont été au rendez-vous.
- La deuxième exposition, «Casimir Reymond (1893-1969)», a été élaborée par Madame Edith Carey, par ailleurs Présidente de la Fondation Casimir Reymond. L'artiste est surtout connu pour les deux allégories de «l'Agriculture» et de «l'Industrie», érigées devant les entrées du Palais de Beaulieu ainsi que celle de «La Vendange» au parc du Denantou. L'artiste a commencé sa carrière en qualité de peintre et a d'emblée conquis une belle notoriété lors de sa première exposition personnelle à Lausanne en 1913. La présentation de ses œuvres au Musée de Pully a particulièrement été appréciée étant donné qu'aucune rétrospective de son travail n'avait encore été offerte au public à cette date. L'exposition a remporté un réel succès; elle a été ponctuée de visites guidées offertes par Madame Edith Carey et Madame Elisabeth Voyame, toutes deux historiennes de l'art.

- A l'automne, le Musée a reçu une artiste valaisanne de renom: Suzanne Auber. Son œuvre – d'où jaillit un humanisme souligné par une forme d'esprit animé de réalité et d'humour – est un art où la couleur crie la douleur vécue, la joie retrouvée, la beauté de la vie. Suzanne Auber a partagé cette exposition avec Marius Borgeaud. La Ville de Pully peut, à juste titre, s'enorgueillir de posséder une collection d'œuvres particulièrement représentatives de cet artiste, dont l'ensemble a été présenté à cette occasion.

La septième «Nuit des Musées», qui s'est déroulée le 22 septembre, a une nouvelle fois remporté un vif succès. L'ensemble vocal féminin «Callirhoé», formé de chanteuses professionnelles et amateurs, a offert un moment musical aux visiteurs du Musée.

Pour cette année, le Musée de Pully est resté fidèle à l'une de ses vocations premières: présenter les œuvres d'artistes régionaux ou ayant une relation directe avec Pully.

### **La Villa romaine**

Il est important de souligner que le dossier pédagogique, élaboré en 2006, a été très largement distribué. Il a vivement été apprécié par les enseignants et a contribué à l'intérêt de plusieurs classes; les élèves ont ainsi eu le plaisir non seulement de découvrir cet édifice mais également d'aider à compléter ledit dossier au moyen d'un questionnaire.

A la suite de l'organisation d'un jeu-concours pour enfants durant l'après-midi, le duo électro-acoustique «Kiku» a fait vibrer les murs romains de ses percussions, trompette et laptop.

# DIRECTION

DES DOMAINES,

GERANCES ET SPORTS



# Direction des domaines, gérances et sports

---

*L'année 2007 c'est...*

La fermeture du stand de tir de Volson et la réalisation des premiers travaux d'assainissement du site.

La reconnaissance de l'Office des vins vaudois pour la qualité du vignoble communal (le chasselas a obtenu la note de 88 points sur 100).

L'organisation de la première édition de la manifestation «Pully se bouge...».

## **Généralités**

Dans le cadre de la gestion du patrimoine immobilier, c'est avec plaisir que l'on enregistre l'arrivée de deux entités importantes provenant, l'une de l'administration cantonale et l'autre d'une banque de proximité.

Les travaux d'assainissement de la ciblerie du Stand de Volson ont commencé et devront se poursuivre en 2008 et en 2009.

Un sondage a été effectué auprès de la clientèle de Pully-Plage qui présente un large degré de satisfaction dans tous les domaines d'activité.

La première vendange des cépages amenés à créer un vin rosé a été effectuée. Ce cru sera mis en vente à partir de mai 2008, sous le nom de «Polliacum».

Pour la première fois depuis de nombreuses années, d'importants travaux de faucardage (fauchage des algues) ont dû être entrepris au port de Pully.

## **Entretien du patrimoine immobilier**

L'équipe des ouvriers professionnels a consacré 85% de son temps à réaliser divers travaux d'entretien permettant d'assurer la pérennité du patrimoine de la Ville de Pully. Le solde de 15% est réparti entre des transports, des déménagements ou encore l'appui technique d'organisation de manifestations officielles, notamment par les sociétés locales.

Une large majorité des travaux d'entretien fait l'objet d'une planification rigoureuse, financée par le biais du budget. Le solde des interventions techniques résulte d'imprévus provoqués, en grande partie, par le vieillissement d'importants bâtiments tels que le complexe Arnold Reymond ou le collège de l'Annexe-Ouest.

## **Inventaire du patrimoine immobilier**

- 6 bâtiments administratifs: Prieuré 2 (Administration générale et finances), Samson-Reymondin 1 (Domaines, gérances et sports), Poste 9 (Police), Damataire 13 (Services industriels, Travaux et assainissement, Urbanisme et environnement), Temple 1 (bureau informatique), et Prieuré 1 (Sécurité sociale et jeunesse, Protection civile)
- 4 temples et chapelle
- 13 groupes et pavillons scolaires (y compris salles de sports)
- 3 cafés-restaurants (Prieuré, Port et buvette de Pully-Plage)
- 2 piscines (Pully-Plage et piscine couverte)

- 24 bâtiments loués à des tiers
- 15 bâtiments d'utilité publique
- 2 stands de tir
- 3 kiosques TL
- WC publics

### ***Installations sportives et de loisirs***

Au Centre sportif de Rochettaz, et plus particulièrement au niveau des courts de tennis, il a été nécessaire de procéder à la réfection des courts 4 et 5. Quant au Club-house, dont l'état général devient inquiétant, diverses réparations sanitaires ont été réalisées.

A la piscine de Pully-Plage, un premier forage a été effectué dans la partie Sud-Est, afin d'installer un inclinomètre (appareil de mesure permettant de contrôler les phénomènes géologiques de tassement du terrain). Un éclairage extérieur a été mis en place sur la terrasse du restaurant de la piscine par la Direction de l'urbanisme et de l'environnement.

Le réseau de distribution de l'eau a été modifié au port pour permettre d'alimenter en eau potable les bornes mises à disposition des locataires et des visiteurs des places d'amarrage. De plus, les conditions météorologiques du printemps et de l'été ont été favorables à la prolifération d'algues dans le port, nécessitant d'importants travaux de faucardage.

Des réparations sur le dispositif de filtrage de l'eau du bassin de la piscine couverte ont dû être réalisées pour assurer son bon fonctionnement.

### ***Bâtiments locatifs***

Six locataires ont résilié leur contrat de bail à loyer. Sur ces six mutations, quatre locataires occupaient leur logement depuis de nombreuses années, nécessitant des travaux d'entretien ou de légères transformations. Les frais, représentant une plus-value pour les locataires, font systématiquement l'objet d'une hausse du loyer, selon la législation en vigueur (droit du bail). Les immeubles concernés par ces travaux sont:

- Liaudoz 30/32;
- Gare 2;
- Plateires 25/27.

Au niveau des surfaces commerciales, deux mutations ont été enregistrées dans l'immeuble du Pré-de-la-Tour 11.

Les peintres communaux ont repeint la cuisine et plusieurs chambres de la Villa Haute-Combe (Pré-Pariset), ainsi que les locaux du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> étage du Prieuré 1.

Divers travaux d'entretien ont été confiés à plusieurs entreprises privées, dont les plus significatifs sont:

- La Varenne                      Remplacement de plusieurs fenêtres vétustes;
- Villa Haute-Combe            Adaptation et modification de la détection incendie;
- Alpes 16                        Remplacement des fenêtres des salles de bains;
- Pré-de-la-Tour 11              Révision d'installations techniques à la chaufferie;
- Damataire 11-13               Révision du dispositif d'ouverture des portes de garage.

### ***Bâtiments administratifs***

Dans le bâtiment du Prieuré, l'équipe d'ouvriers professionnels a entrepris la réfection complète du local de musique et la peinture de locaux administratifs.

Les menuisiers ont procédé à la réparation de mobilier et des éléments fixes de menuiserie dans plusieurs bâtiments d'utilité publique.

L'Office des poursuites et faillites du district de Lavaux occupe désormais une surface d'environ 360 m<sup>2</sup> dans le bâtiment sis à l'avenue C.F. Ramuz 73A. Pour permettre ce transfert et garantir ainsi un revenu locatif intéressant, divers travaux d'entretien ont été réalisés, notamment la réfection du perron d'entrée et le crépissage de certains murs.

Au cours de l'année écoulée, les travaux d'entretien ci-après ont notamment été commandés à des entreprises privées et suivis par les collaborateurs de la direction:

- Maison Pulliérane                      Remplacement des vannes d'arrêt dans la chaufferie;
- Théâtre de la Voirie                    Remplacement des rideaux de la scène;
- Chalet du Bois-du-Moulin            Mise en conformité des sorties de secours;
- Escalators-Asc. Verdaine            Rénovation de la cabine d'ascenseur.

### ***Collèges***

Plusieurs travaux de réfection ou d'entretien ont été réalisés par la Direction dans les groupes et pavillons scolaires, que ce soit sous sa responsabilité ou avec le concours de mandataires spécialisés. Les plus significatifs sont:

---

#### ***Principal***

Réfection complète de l'appartement de service suite au départ du concierge titulaire.

---

#### ***Fontanettaz***

Remplacement de la centrale de sonorisation permettant le signal d'évacuation du bâtiment.

---

#### ***Arnold Reymond***

Changement des stores d'obscurcissement de la salle de physique.

Remplacement de la régulation du chauffage et de la ventilation de la salle omnisports.

Transformation des couvercles des douilles nécessaires à la fixation des engins dans la salle omnisports.

---

### ***Exploitation de Pully-Plage***

En terme de fréquentation, la saison 2007 est à classer dans les mauvaises années. Avec 85'996 entrées, l'année 2007 est à peine supérieure à l'année 2004, qui reste, avec ses 84'627 entrées, la saison la plus mauvaise depuis l'ouverture de la piscine en 1976.

Les conditions météorologiques ont été très capricieuses durant toute la période estivale, alternant le bon et le mauvais à intervalles très rapides. Cette impression est confirmée par la répartition des entrées selon les jours de la semaine. En effet, les entrées enregistrées les samedis et dimanches sont égales, voire supérieures aux saisons 2005 et 2006, alors que les données des autres jours de la semaine sont toutes nettement inférieures aux deux dernières années.

Dans le but de pouvoir mieux connaître et apprécier les attentes de la clientèle, un sondage de satisfaction a été réalisé durant la saison auprès de 300 clients. Le degré de satisfaction général

est très satisfaisant, étant donné que 95% de la clientèle a donné une note allant de 7 à 10 sur une échelle de 10. Le détail des résultats du sondage est publié sur le site internet de la Commune ([www.pully.ch](http://www.pully.ch)), sur les pages d'informations de la piscine de Pully-Plage.

## Vignes

Surface du vignoble en propriété:	35'264 m <sup>2</sup>	<b>Etat 2007</b>	
Surface du vignoble en location:	5'195 m <sup>2</sup>	Chasselas	18'811 m <sup>2</sup>
<b>Surface totale exploitée:</b>	<b>40'459 m<sup>2</sup></b>	Chardonnay	2'475 m <sup>2</sup>
		Pinot noir	4'065 m <sup>2</sup>
		Gamay	1'291 m <sup>2</sup>
		Diolinoir	1'051 m <sup>2</sup>
		Garanoir	3'004 m <sup>2</sup>
		Sauvignon	2'598 m <sup>2</sup>
		Sylvaner	2'320 m <sup>2</sup>
		Gamaret	3'544 m <sup>2</sup>
		Doral	1'000 m <sup>2</sup>
		Autres cépages rouges	300 m <sup>2</sup>

## Saison viticole

Influencée par un hiver anormalement doux, l'année viticole 2007 se caractérise dès le départ de la végétation par une extrême précocité. Le débournement du chasselas illustre bien cette particularité, car on peut observer le départ de la végétation à partir du 8 avril déjà, soit 10 jours plus tôt qu'une année normale. Cette exceptionnelle avance s'accroît tout au long du mois d'avril lorsque le thermomètre dépasse à plusieurs reprises 25 degrés C, température considérée comme estivale.

Cette croissance effrénée se poursuit en mai, mois lui aussi plus chaud que la normale. Ainsi, à fin mai, le développement de la végétation prend une telle avance que les premières fleurs sont déjà visibles pour les cépages précoces. Pour le chasselas, il est constaté que le stade de la pleine floraison est atteint au tout début juin, correspondant à une avance de deux semaines sur une année normale.

Cette période de floraison est toutefois marquée par un intermède pluvieux dont la conséquence principale perturbe la fécondation qui se déroule de manière hétérogène. Les grappes présentent alors quelques coulures et sont plus légères qu'à l'accoutumée. Le fastidieux travail de dégrappage a été considérablement allégé par cette situation. Cette précocité acquise lors de ce printemps estival ne s'atténue que peu durant l'été car, contrairement à ce que l'on pourrait penser, le bilan thermique de la période de mai à août reste sensiblement supérieur à la norme saisonnière, ceci malgré un mois de juillet présentant un léger déficit. Par contre, ces quatre mois affichent tous un excédent pluviométrique favorisant le développement du mildiou. Cette maladie, apparue sitôt après la floraison, prolifère rapidement sur le feuillage mais n'atteint les grappes que de manière sporadique.

A partir de la fin du mois d'août, le temps ensoleillé avec de fortes amplitudes thermiques entre le jour et la nuit et avec de l'air sec entraîné par la bise, procurent à la vigne des conditions idéales pour la formation des sucres et des tanins, empêchant heureusement l'apparition et le développement de la redoutable pourriture.



Les vendanges débutent le 14 septembre par la récolte du chardonnay pour se terminer le 22 septembre. Les différents cépages sont récoltés dans d'excellentes conditions, en toute sérénité au moment où ceux-ci étaient en parfaite maturité. Les quantités récoltées, relativement faibles, sont quasiment les mêmes que celles de l'an dernier, avec un état sanitaire en tout point remarquable. Les sondages sont, quant à eux, supérieurs au millésime 2006. Les différentes vinifications se sont élaborées sans accroc à l'issue de fermentations douces et régulières. Le chasselas, généreusement fruité, met en exergue d'intéressantes expressions aromatiques; les rouges charnus, aux robes intenses, expressifs et équilibrés seront aptes, avec des qualités enviables, à répondre aux attentes exigeantes de la clientèle.

### ***Cave communale***

Même si un certain tassement du chiffre d'affaires s'est produit en 2007, les efforts consentis pour la promotion des vins communaux sont bien perçus au niveau de la clientèle puisque de nombreux nouveaux clients ont été enregistrés. Il y aura lieu de continuer et d'accentuer les contacts, notamment pour les établissements publics de la région, afin de trouver de nouveaux débouchés économiques.

L'Office des vins vaudois a décerné un diplôme, cette fois-ci pour le chasselas, en attribuant 88 points sur 100 à notre produit. Cette distinction prouve que nos vignerons, grâce à leurs efforts continuels, élèvent les vins communaux avec compétence pour atteindre une excellente qualité.

<b><i>Récolte encavée (en litres)</i></b>	<b><i>2007</i></b>	<b><i>2006</i></b>
Chasselas	16'200	16'000
Chardonnay	1'200	1'200
Pinot noir	2'600	2'350
Gamay	900	1'000
Diolinoir	900	900
Garanoir	2'400	1'000
Gamaret	2'500	1'800
Sauvignon	500	500
Sylvaner	500	500

<b><i>Sondages (en °Oechsle)</i></b>	<b><i>2007</i></b>	<b><i>2006</i></b>
Chasselas	72	74
Chardonnay	97	83
Pinot noir	92	92
Gamay	88	83
Diolinoir	93	88
Garanoir	90	86
Gamaret	91	86
Sauvignon	86	87
Sylvaner	90	89

## Forêts

Les traditionnels travaux de coupe ont été réalisés dans divers secteurs, notamment:

- dans le secteur de Chenaulaz (2 coupes);
- divers chantiers de chablis (bois bostrychés ou cassés).

En plus de ces coupes sectorielles, l'équipe forestière est intervenue à différents endroits et ceci dans le but de faciliter l'exploitation des forêts communales.

**Volumes exploités**

	Résineux (52%)	Feuillus (48%)	
Bois de service	457 m <sup>3</sup>	6 m <sup>3</sup>	<b>463 m<sup>3</sup></b>
Bois de feu 1 mètre	48 m <sup>3</sup>	215 m <sup>3</sup>	<b>263 m<sup>3</sup></b>
Bois de feu long		7 m <sup>3</sup>	<b>7 m<sup>3</sup></b>
Bois de déchetage	35 m <sup>3</sup>	272 m <sup>3</sup>	<b>307 m<sup>3</sup></b>
<b>Total</b>	<b>540 m<sup>3</sup></b>	<b>500 m<sup>3</sup></b>	<b>1'040 m<sup>3</sup></b>

Il est à relever qu'environ 500 m<sup>3</sup> proviennent des diverses exploitations de chablis.

L'année forestière 2007 s'est déroulée sans aucune anicroche permettant aux bûcherons d'exécuter les travaux habituels et indispensables pour entretenir correctement les forêts communales. En résumé, ces travaux ont consisté à:

- faucher et entretenir les plantations;
- remettre en état plusieurs chemins forestiers;
- réparer plusieurs glissements de terrain situés aux Rafforts;
- préparer et vendre le bois sec au hangar;
- déchetage des plaquettes et gérer le stock pour la centrale de chauffage du Collège des Alpes.

La collaboration avec la commune de Lutry s'est poursuivie cette année et notre équipe a participé durant 5 semaines au fauchage de plusieurs plantations. Nous rappelons que ce partenariat a été mis sur pied dans le but de réduire quelque peu le déficit de ce secteur tout en nous obligeant à réorganiser le travail des bûcherons.

Fait réjouissant, la tendance à la hausse de la valeur du bois d'industrie se confirme influençant notablement les recettes de cet assortiment. Comme à l'accoutumée, les ventes de bois sec remportent un grand succès puisque chaque année le stock préparé est entièrement vendu.

**Commission consultative et extraparlamentaire des sports**

La commission, composée essentiellement par plusieurs membres des comités des sociétés sportives pulliérannes, s'est réunie à une seule reprise, séance durant laquelle elle a débattu de plusieurs sujets, notamment:

- présentation du concept de «Pully se bouge...»;
- présentation du projet «Fair play»;
- fermeture du stand de Volson.

### **Manifestation «Pully se bouge...»**

Le samedi 29 septembre, a eu lieu au Centre Arnold Reymond la première édition de la manifestation «Pully se bouge...». Cet événement destiné à faire bouger Pully et sa population avait pour objectifs de:

- promouvoir la pratique d'une activité physique;
- faire connaître les sociétés locales sportives;
- créer un événement dynamique;
- encourager l'intégration sociale;
- valoriser les infrastructures communales;
- favoriser la coordination entre les écoles et les sociétés locales sportives.

Cette première édition fut un succès, avec la participation active de 13 sociétés locales, des écoles de Pully, de nombreux partenaires et des sponsors. Fort de ce bilan très encourageant, le comité d'organisation a d'ores et déjà prévu de reconduire cette manifestation en 2008, avec deux nouveautés: une manifestation sur deux jours (vendredi et samedi) et la participation des sociétés locales culturelles.

### **Office communal du logement**

#### ***Le nombre de logements vacants reste bas***

Au 1<sup>er</sup> juin 2007, 38 logements étaient vacants sur le territoire de Pully, dont 35 proposés à la location. Ces chiffres traduisent un léger mieux sur le marché locatif, avec un taux de vacance s'établissant à 0.48% contre 0.27% au 1<sup>er</sup> juin 2006.

Les logements vacants sont rares quelle que soit leur taille. Ils sont bien en dessous de ce qui est généralement admis comme étant signe d'un marché équilibré, à savoir un effectif de logements vacants représentant 1.5% du parc. Le marché vit donc une situation de pénurie persistant depuis plus d'une décennie.

### **Surfaces commerciales**

Le relevé des surfaces industrielles ou commerciales vacantes fait état de 400 m<sup>2</sup> disponibles en 2007, soit 240 m<sup>2</sup> de plus qu'en 2006. Cette sensible augmentation s'inscrit toutefois dans un mouvement de recul tendanciel qui, en 10 ans, a vu les surfaces disponibles à Pully baisser de près des quatre cinquièmes.

#### ***Objets vacants au 1<sup>er</sup> juin***

<b>Année</b>	<b>Nombre de logements vacants</b>		<b>Nombre de locaux commerciaux vacants</b>	<b>Total des surfaces commerciales vacantes (m<sup>2</sup>)</b>	
	<b>Pully</b>	<b>Canton VD</b>		<b>Pully</b>	<b>Pully</b>
1998	111	7'664	23	2'264	367'987
1999	102	5'715	11	1'320	342'149
2000	38	4'380	9	1'225	277'130
2001	31	3'204	15	4'869	222'247
2002	24	2'398	11	4'899	231'357
2003	21	1'760	8	1'678	218'578
2004	41	1'861	10	1'000	228'218
2005	22	1'791	3	356	225'781
2006	24	2'179	1	160	158'045
2007	38	2'106	3	400	149'000

**Taux en % des objets vacants**

	<i>Parc de logements</i>				<i>Taux de logements vacants</i>			
	2004	2005	2006	2007	2004	2005	2006	2007
<b>Canton VD</b>	332'932	336'878	340'583	345'009	0.6%	0.5%	0.6%	0.6%
<b>Pully</b>	8'582	8'683	8'762	8'872	0.48%	0.25%	0.27%	0.48%

**Et pourtant, on construit en terre pulliérane**

Entre 2004 et 2007, 290 logements ont été créés à Pully. Si cela n'a pas permis de détendre de manière sensible le marché, c'est que la Ville de Pully a enregistré un fort accroissement de la population: 475 résidents de plus pour la période 2004 - 2007. On comprend dès lors que le regain d'activité dans la construction d'habitations ne modifie pas réellement la donne pour qui cherche à se loger à Pully.

**Ventes d'appartements loués**

En application de la loi cantonale du 11 décembre 1989 concernant l'aliénation d'appartements loués, 20 demandes d'aliénation ont été accordées sans condition par le Service cantonal du logement. Amené à émettre un préavis à l'attention du Service cantonal du logement sur ces demandes d'aliénation, l'Office communal du logement a estimé que sur 20 demandes, 9 logements pouvaient être considérés, de par leurs caractéristiques générales, comme entrant dans une catégorie dite «à pénurie».

**Demandes d'autorisation d'aliénation d'appartements loués traitées à Pully**

<i>Année</i>	<i>2001</i>	<i>2002</i>	<i>2003</i>	<i>2004</i>	<i>2005</i>	<i>2006</i>	<i>2007</i>
<b>Nb. de demandes traitées</b>	32	49	39	35	52	28	20

**DIRECTION**

DES TRAVAUX

ET DES SERVICES INDUSTRIELS



# Direction des travaux et des services industriels

---

## Introduction

Les «challenges» annoncés en 2006 pour 2007 (tarification et partenariat pour l'électricité) se sont poursuivies avec la réalisation de grands projets et de chantiers tels que l'avenue de Lavaux et le PGEE pour ne citer que ceux-ci. Cette année 2007 se distingue toutefois des précédentes car elle a vu se concrétiser des discussions ou s'achever des projets initiés de longue date.

## Préparatifs à l'ouverture du marché de l'électricité

Une fois de plus, la préparation à l'ouverture du marché de l'électricité qui, cette fois, c'est certain, aura lieu au 1<sup>er</sup> janvier 2009 pour les clients consommant plus de 100'000 kWh, a nécessité beaucoup force, d'énergie et de temps de la part des cadres de la direction. Une grande satisfaction est toutefois de mise, car tout le travail fourni précédemment commence à porter ses fruits.

Les discussions initiées il y a de nombreuses années entre quelques entités électriques vaudoises sous le nom de projet «Harmonie» ont finalement abouti le 21 décembre à la création de Romande Energie Commerce SA. Cette société, dont les actionnaires sont Romande Energie, le SIE SA (société en main des communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens, Crissier et Renens), Pully, Bussigny, Romanel-sur-Lausanne, Belmont, Paudex, les Services industriels de la Ville de Lausanne et Atel, sera chargée, courant 2008, de l'approvisionnement et de la vente aux clients de l'énergie électrique de toutes les entités mentionnées ci-dessus.

Une nouvelle grille tarifaire a été élaborée selon les documents législatifs et les standards de la branche connus à ce jour; celle-ci est prête à être mise en vigueur dans le courant de 2008. De plus, les adaptations nécessaires des systèmes de comptage sont en préparation et seront effectuées en 2008.

Tout le personnel, lié de près ou de loin à la distribution et à la facturation de l'électricité, sera donc très sollicité en 2008 afin de mettre en œuvre les nouveaux tarifs, installer les systèmes de comptage adéquats et transférer les données sur le système de facturation de Romande Energie Commerce SA.

## Grands chantiers - Avenue de Lavaux

Après 27 mois de travaux, l'important chantier de l'avenue de Lavaux s'est terminé à fin décembre, à l'exception des travaux de finitions (tapis) et de raccordements de privés qui se feront au cours du premier semestre 2008. L'excellente collaboration, en particulier avec les services lausannois, et le travail de très haute qualité fourni par tous les intervenants ont fait de ce chantier un exemple à suivre et ont permis de le finaliser sans problème ou accident majeur, en limitant au maximum les nuisances pour les riverains et usagers. Nous remercions vivement ces derniers de la compréhension dont ils ont fait preuve.

Cet important chantier ne doit toutefois pas occulter les autres travaux d'envergure conduits en 2007 (avenue de l'Avenir, chemin du Caudoz, route de la Chenaulaz, etc.), ainsi que les études effectuées en parallèle (chemin du Fau-blanc/chemin du Montilier/Arnold Reymond, chemin de Villardiez, route de Vevey, etc.).

## Gestion du patrimoine - Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)

Le 11 décembre, le dossier du PGEE, comptant près de 500 pages, a pu être déposé auprès des autorités cantonales pour validation. Cet événement a marqué la fin de l'étape d'élaboration de ce plan, initié en 2001 et comptabilisant des milliers d'heures de travail, fruit également d'une

excellente et efficace collaboration entre un bureau d'ingénieurs spécialisés mettant à disposition ses compétences et son expérience, et les collaborateurs de la DTSI, avec leur connaissance du terrain, déterminante notamment pour les relevés de terrain, les analyses des données et les avant-projets.

On dispose donc maintenant, grâce au PGEE, d'un outil de gestion des équipements lié à l'assainissement prenant en considération aussi bien les aspects techniques, financiers et environnementaux. Il servira de base pour prévoir les investissements futurs nécessaires au maintien de la valeur de ce réseau et à son bon fonctionnement à long terme.

Des outils similaires vont être développés ces prochaines années pour les autres réseaux, notamment les routes, et seront affinés pour d'autres. L'objectif, à terme, est de mettre en place une gestion efficiente du patrimoine permettant de le gérer de manière optimale qui, si l'on additionne la valeur des différents réseaux, représente plusieurs centaines de millions de francs.

### **Sans oublier l'essentiel !**

Tous ces projets, aussi importants soient-ils, ne doivent néanmoins pas occulter le fait que le plus gros du travail des collaborateurs de la DTSI est celui qui se voit le moins justement parce qu'il est effectué ! Le sol est propre et les poubelles vidées parce qu'un ouvrier de la voirie est passé par là, l'eau coule au robinet et nos rues sont éclairées parce que nos ouvriers d'exploitation ont entretenu les installations des réseaux, on peut se baigner au lac sans souci grâce au bon fonctionnement de notre station d'épuration, les habitants reçoivent les réponses à leurs questions en contactant le secrétariat, etc.

Chaque collaborateur de la DTSI, qu'il s'occupe d'entretien ou de grands projets, est prêt à poursuivre ses efforts sur les axes tracés ces dernières années. Bonne route à tous !

## **Qualité - Environnement - Sécurité**

### **Management de la qualité**

Introduit en 2003, le management orienté projets est pleinement opérationnel.

### **Sécurité au travail**

Depuis 2003, toutes les actions «sécurité» de la DTSI sont coordonnées sur le plan communal, avec trois répondants de sécurité et un membre à la Commission de sécurité.

## **Réseaux d'eau et d'électricité**

### **Entretien et maintenance des réseaux**

#### ***Réseau d'eau***

Principales tâches:

- travaux de contrôle et de maintenance des ouvrages techniques et des agrégats nécessaires à la distribution:
  - contrôle et entretien des 373 bornes hydrantes du réseau de défense incendie;
  - nettoyage et désinfection du réservoir des Monts-de-Pully;



- prélèvements d'échantillons pour l'analyse bactériologique et chimique de l'eau du réseau, des sources, des piscines et du lac;
- détection et réparation de 20 fuites ou ruptures sur le réseau principal communal, d'une fuite sur la conduite des sources et de 16 fuites ou ruptures sur les branchements privés;
- pose de vannes de raccordement pour les nouveaux immeubles et lors de réfections de branchements défectueux;
- raccordements en provisoire pour des tiers, pour les services communaux et pour les diverses manifestations communales et privées;
- pose et dépose de compteurs d'eau pour révision, réparation et nouveaux immeubles;
- conseils aux usagers (qualité de l'eau, analyse de la consommation, etc.).

En raison des travaux de réparation qu'Eauservice Lausanne a dû effectuer sur sa conduite de refoulement de Montalègre, une partie des travaux d'entretien des vannes Clayton de notre réseau, ainsi que le nettoyage et la désinfection du réservoir 3 des Daillettes, prévus pour la fin d'année, ont dû être repoussés au début 2008.

La longueur totale du réseau d'eau potable est d'environ 51.5 km.

### ***Réseau d'électricité basse tension***

Principales tâches:

- pose et raccordement de 16 alimentations électriques de nouveaux bâtiments et réfection de l'alimentation électrique de 29 anciens bâtiments;
- pose et raccordements de 5 nouvelles armoires de réseau et remplacement ou réfection de 6 anciennes armoires;
- pose de 30 branchements provisoires pour les tiers et les services communaux;
- pose de 18 branchements provisoires pour les manifestations organisées par la Commune et les sociétés locales;
- conseils aux usagers (analyse de la consommation, qualité de fourniture, etc.).

La longueur totale des câbles du réseau communal basse tension, hors éclairage public, atteint environ 155 km.

### ***Réseau d'éclairage public***

Principaux travaux:

- renouvellement de 130 luminaires par de nouveaux candélabres plus économiques, ainsi que l'échange de 488 lampes de l'éclairage public;
- contrôle de la stabilité mécanique de 263 mâts d'éclairage public.

Le réseau d'éclairage public compte environ 101 km de câbles et 2'200 points lumineux pour une puissance installée globale de 289 kW. Les 130 luminaires remplacés cette année permettent non seulement le maintien d'un éclairage public de qualité mais aussi une économie de puissance d'environ 5.8%. Ces efforts s'ajoutent à ceux consentis ces dernières années pour réduire la consommation de l'éclairage public. Depuis 1999, la puissance installée a été réduite d'environ 75 kW, soit d'environ 21%.

## Renouvellement et extension

Selon la planification établie à l'interne en coordination avec les autres services concernés (Ville de Lausanne, Swisscom, Cablecom, etc.), le renouvellement des réseaux de distribution d'eau potable et d'électricité a concerné principalement le chemin du Caudoz, les avenues de Lavaux et de l'Avenir, ainsi que des introductions d'immeubles pour le réseau d'électricité.

Ce renouvellement a occasionné:

- pour le réseau de distribution d'eau, la pose de 555 m. de conduites principales, soit un renouvellement d'environ 1.1% du réseau, ainsi que le renouvellement de 16 alimentations d'immeubles et de 4 bornes hydrantes;
- pour le réseau d'électricité, la pose de 6'537 m. de câbles en cuivre isolé au plastique, toutes sections confondues (3'062 m. pour le réseau basse tension + 3'475 m. pour le réseau d'éclairage public).

## Dépannages et services de piquet d'urgence

### *Eau*

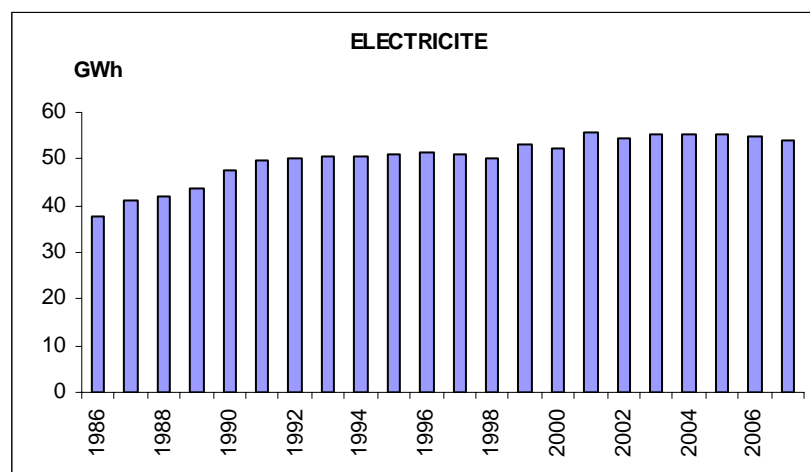
Le personnel du Service des eaux de Pully et d'Eauservice Lausanne a assuré 52 piquets hebdomadaires. Ils se sont caractérisés par 14 interventions, dont 9 liées à la réparation de fuites.

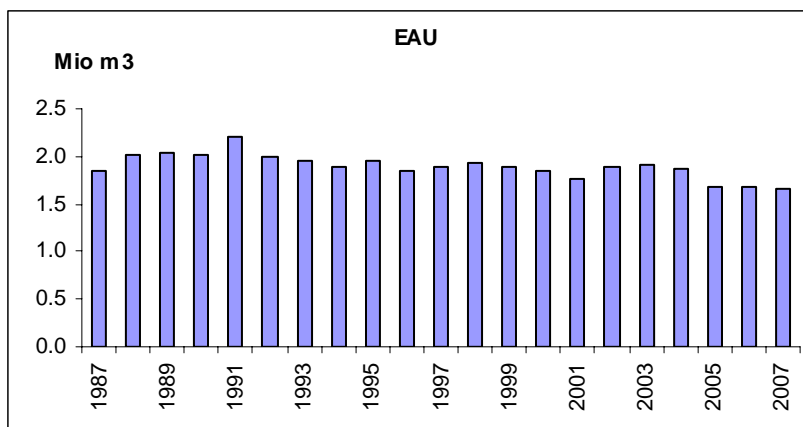
### *Electricité*

Le personnel, en dehors des heures de service et pendant les 53 week-ends de piquet a assuré 8 interventions.

## Statistiques

### Evolution des achats d'électricité et d'eau sur 20 ans





## Eau

Au 31 décembre, le nombre de contractants raccordés au réseau d'eau s'élevait à 2'032.

### Volume introduit dans le réseau

Sources de Montpreveyres*	227'810 m <sup>3</sup>
Volume fourni par <b>eauservice</b> Lausanne*	1'426'976 m <sup>3</sup>
<b>Total</b>	<b>1'654'786 m<sup>3</sup></b>

\* du 22.12.2006 au 21.12.2007

Le volume introduit dans le réseau est le plus faible depuis plus de 20 ans. Grâce à des précipitations régulières, la production des sources a été en outre particulièrement élevée en 2007 (+ 34.4% par rapport à 2006) et représente 13.8% de notre approvisionnement.

### Volume consommé

Le volume total facturé s'élève, hors imputations internes, à 1'320'000 m<sup>3</sup>. Le volume consommé hors facturation IS-E pour les besoins de la commune (consommations propres du Service des eaux, fontaines, SDIS, voirie, urbanisme) se monte à 19'000 m<sup>3</sup>.

Le reste (315'000 m<sup>3</sup>) se répartit entre les sous-comptages chez les clients (env. 55'000 m<sup>3</sup> - 4% du volume facturé), les soutirages sauvages et les fuites sur le réseau.

## Electricité

Au 31 décembre, 10'950 contractants étaient raccordés au réseau d'électricité.

Les achats d'énergie électrique se sont élevés à 53'861'873 kWh, contre 54'826'795 kWh en 2006. Cette baisse (-1.76%) est la deuxième consécutive (-1.14% de 2005 à 2006).

### Installations électriques intérieures et métrologie

L'activité de l'unité «Installations électriques intérieures et métrologie» s'est concentrée sur le suivi de l'application de la nouvelle ordonnance (réception, contrôle technique et archivage) et sur les diverses mesures électriques nécessaires lors de la mise en service de nouvelles installations.

Au cours de l'exercice, 396 propriétaires d'immeubles ont été invités à faire contrôler leurs installations par des organismes de contrôles privés.

<i>Actions liées à l'OIBT pour Pully</i>	
Avis d'installation	162
Rapports de sécurité	447
Avis de suppression de défaut	5
Ordres de contrôle	396
Rattrapage du contrôle périodique en retard	0

Le marché du rattrapage du contrôle périodique OIBT a été attribué à une entreprise pulliérane suite à une procédure d'appel d'offres sur invitation. Le rattrapage sera effectué à partir de 2008 et se terminera à la fin du premier semestre 2009, au plus tard.

### **Compteurs d'électricité**

Le parc d'appareils de tarification compte 10'950 compteurs. Le prix de révision d'un compteur ménage dépassant celui d'un compteur ménage neuf, les appareils défectueux ou à étalonner sont désormais systématiquement remplacés par du matériel neuf.

La gestion des compteurs a impliqué 1'221 interventions, entre contrôles par sondage, échanges de compteurs et installations chez les nouveaux abonnés. Le retard d'une année pris pour les révisions obligatoires, dont l'origine remonte aux difficultés rencontrées lors de la mise à niveau de la nouvelle base de données pour la facturation (IS-E), n'a pas été rattrapé. Il devrait l'être en 2008.

## **Cadastre - SIT**

### **Données cadastrales**

Elles nous sont livrées une fois par année selon le contrat établi entre l'Etat de Vaud et la Ville de Pully, qui est désignée comme utilisatrice permanente dans le cadre des activités de gestion communale.

Sur quelques chantiers, on s'est aperçu, avec l'appui de la mise en géoréférence de nos orthophotos, qu'il y avait une emprise du domaine public sur le domaine privé, ce qui signifie un décalage entre la limite de propriété au niveau du plan cadastral et celle existant réellement sur le terrain (mensuration de type semi-numérisée, surfaçage trop généreux, etc.). Suite à ce constat établi par l'entité Cadastre-Sit, la Direction des travaux et des services industriels (DTSI) a intégré, dans ses procédures de mise à l'enquête, une consultation de l'inventaire complet de ces irrégularités, ce qui permet de rétablir, au gré des opportunités, la situation juridique de la nature du sol entre le domaine public et le domaine privé.

### **Mise à jour des données cadastrales**

A la suite de nombreux changements de la couverture du sol (création d'un giratoire, îlot, etc.) ces dernières années, au niveau du domaine public, la Ville de Pully a mandaté un bureau de géomètres officiels sur le territoire communal pour la cadastration et la mise à jour de la mensuration officielle.

## Registre foncier

Une fois par année, on reçoit les données du Registre foncier de Lausanne sous forme de CD. Elles permettent d'alimenter un certain nombre de bases de données et d'établir les statistiques ci-après:

### Statistiques

L'occupation du territoire communal se présente comme suit:

Surfaces cadastrales du territoire de la Commune par nature

<b>Nature</b>	<b>Surface par nature (m<sup>2</sup>)</b>	<b>Surface par nature (%)</b>
Accès, place privée	4'165	0.07
Bâtiment	487'578	8.17
Champ, pré, pâturage	1'243'892	20.83
Chemin de fer	69'869	1.17
Couvert	451	0.01
Divers	551	0.01
Domaine public - Cantonal	298'059	4.99
Domaine public - Communal	356'864	5.98
Forêt	1'280'008	21.44
Garage	32'112	0.53
Place-jardin	2'088'338	34.97
Route, chemin	12'520	0.21
Vignes	96'964	1.62
Surface totale	5'971'371	100

*Source: Registre foncier de l'Etat de Vaud (2007)*

Surfaces cadastrales des propriétés communales par nature

<b>Nature</b>	<b>Surface par nature (m<sup>2</sup>)</b>	<b>Surface par nature (%)</b>
Accès, place privée	161	0.01
Bâtiment	49'404	2.98
Champ, pré, pâturage	355'658	21.45
Couvert	336	0.02
Divers	1'041	0.06
Forêt	980'053	59.13
Garage	499	0.03
Place-jardin	224'960	13.57
Route, chemin	10'299	0.62
Vignes	35'298	2.13
Surface totale	1'657'709	100

*Source: Registre foncier de l'état de Vaud (2007)*

Les voies publiques de la Commune totalisent une mesure linéaire de 48,564 km.

## SIT - Système d'information du territoire

### Gestion des données «commune de Belmont»

#### Reprise des données

La commune de Belmont souhaite saisir, dans les modules du système Topobase, les réseaux d'assainissement, d'eau potable et d'électricité. Consciente de la nécessité de posséder un processus de saisie identique, la commune de Belmont a demandé à celle de Pully de superviser l'acquisition de ces données, d'apporter un soutien technique et de lui fournir tout conseil utile. De plus, Pully suit également l'état d'avancement de la reprise de ces données.

La commune de Belmont a également souhaité collaborer afin d'assurer la pérennité de ses données, d'en améliorer la gestion et d'en garantir une diffusion optimale. Dans cette optique, Pully effectue les mises à jour nécessaires dans la base de données (Topobase) et demeure dépositaire des données de la commune de Belmont.

Les relations contractuelles entre les deux communes sont clairement définies et permettent un travail de qualité. Les prestations du Cadastre-SIT sont facturées sur la base des tarifs du marché (KBOK). Les contrats ont été signés par les Municipalités de Belmont et de Pully le 6 septembre.

#### Réseau d'eau potable «Pully»

Les données du réseau d'eau potable sont gérées intégralement, depuis 2006, dans notre SIT. La partie du réseau «Parcs et Promenades» est saisie à 90% dans la base de données (Topobase), une validation par le service concerné sera effectuée dans le courant de l'été 2008. A ce jour, nous pouvons dire que l'exploitation et la diffusion des données du réseau d'eau potable nous donnent entière satisfaction.

Pour information, au cours de cette année, nous avons effectué la mise à jour de 59 petits chantiers, tous les domaines d'activités confondus.

#### Projets futurs

- Schématique du réseau au 1 :2500
- Requête topologique (gestion du réseau par Webframe)

#### Réseau d'assainissement «Pully»

Le réseau d'assainissement est également saisi dans son intégralité, pour ce qui est du réseau principal, sa mise à jour s'effectue chaque semaine suite aux relevés terrains.

L'accent a été mis tout particulièrement sur la finalisation du PGEE, ce qui a permis de faire un point de situation sur l'intégralité et la fiabilité des données du réseau d'assainissement. Il en est ressorti qu'il faut finaliser les thèmes ci-après:

- la saisie du réseau des Monts-de-Pully;
- l'intégration des dommages et des inspections vidéo dans Topobase;
- la saisie des servitudes en faveur de la Ville de Pully.

A ce jour, des outils de gestion tels que DataLink Wiever ont été mis en place pour la consultation des données techniques, ce qui permet à toutes les personnes concernées de sortir un extrait de la base de données pour en faire une impression.

## Projets futurs

- la saisie du réseau secondaire;
- l'intégration des projets dans le SIT;
- la requête topologique (gestion du réseau par Webframe).

## Réseau d'électricité «Pully»

En ce qui concerne l'électricité, la saisie du réseau «cadastre souterrain» a été achevée à la fin du mois de janvier 2008, le délai a été parfaitement respecté. La suite logique du processus est la mise en place de la schématique électrique qui est une obligation légale pour chaque distributeur. La société Romande Energie (RE), qui utilise Topobase avec satisfaction pour sa schématique électrique, s'est d'ores et déjà engagée à nous fournir un appui technique.

## Définition d'une schématique électrique

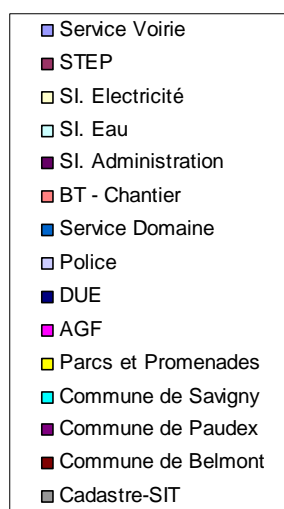
Il s'agit une carte schématisée sur laquelle figurent les éléments clefs du réseau (stations transformatrices, armoires de distribution, câbles, points de fourniture) et qui met en évidence les relations topologiques qui existent entre ces éléments. Elle permet, par exemple, de savoir où se propage le courant à partir d'une installation telle qu'une armoire transformatrice.

Dans le cadre de l'exploitation du réseau, son utilisation est quotidienne.

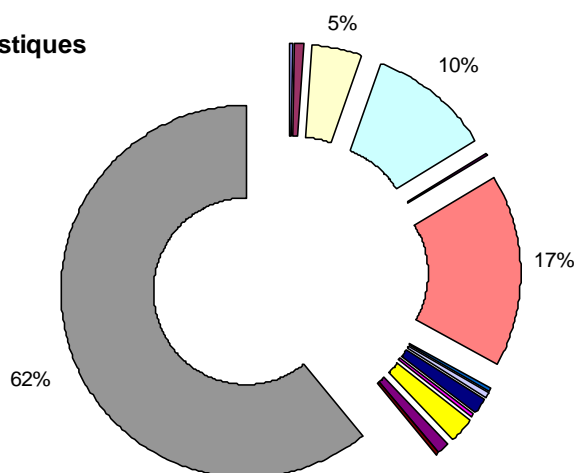
## Projets futurs

- la géo schématique du réseau au 1:2500;
- la schématique interne des armoires;
- la requête topologique (gestion du réseau par Webframe).

## Prestations pour d'autres services



Statistiques



Source: TimeAs 31.12.2007

## Bureau technique - chantier

### Principaux chantiers en cours ou terminés

#### *Avenue de Lavaux*

Après vingt-sept mois intenses, les travaux principaux de cet important chantier se sont terminés à fin décembre; le pont sur la Panchaude a été également à nouveau ouvert à cette même période.

Des travaux de finitions, ainsi que quelques chantiers adjacents, dont le branchement en séparatif des privés, seront terminés d'ici avril 2008.

Les Pulliérans pourront véritablement voir l'aspect final de l'avenue de Lavaux à la fin du printemps, lorsque les tapis définitifs seront posés.

#### Quelques chiffres

- pose de collecteurs EC et EU de diamètres 400 à 1'200 mm: 950 m.;
- pose de conduites pour l'électricité (basse tension) diamètres 60 et 100 mm: 3'600 m.;
- pose de conduites pour l'eau potable, diamètres 150 à 300 mm: 1'400 m.;
- pose de conduites pour la signalisation/Police: 2'800 m.;
- pose d'enrobé bitumineux: 2'600 T.

#### Aspects financiers

En date du 14 novembre, la DTSI a présenté au Conseil communal, qui l'a acceptée, une demande de crédit complémentaire de CHF 490.000.– par la voie du préavis N° 19-2007.

Celle-ci est due en grande partie à des informations lacunaires ou erronées sur les canalisations existantes, ainsi qu'à la découverte de conduites en plus mauvais état que prévu.

Toutefois, il est à relever que ce dépassement prévisible final ne représente environ que 6% de la demande de crédit initiale, ce qui reste dans des limites acceptables pour ce genre de travaux de longue haleine.

#### *Chemin de Miremont*

Dans son rapport à la Municipalité du 30 juin 2006, la DTSI présentait le projet «avenue de Belmont, chemin du Grillon et chemin de Miremont, remplacement des conduites industrielles, mise en séparatif et réaménagement de la chaussée».

Suite à la redéfinition des priorités, le projet a été repoussé en 2009-2010. Le déblocage du projet de construction de trois bâtiments (résidence de l'Avenir) et l'agrandissement de la villa Belmont 6 a permis de remplacer, dans une première étape, le collecteur communal unitaire par deux canalisations, une d'eaux claires et une d'eaux usées, dans la même fouille que les réseaux d'énergies privés.

Le chantier, d'une longueur de 100 m environ, a débuté en octobre pour se terminer en décembre. Quatre raccordements ont été réalisés, tant sur les eaux claires que sur les eaux usées.



### ***Rattrapage de la mise en séparatif***

Dans le cadre de la mise en séparatif des eaux de bâtiments sur le territoire communal, l'accent est mis prioritairement sur les bâtiments non séparés dont les eaux se déversent dans le réseau séparé communal effectif (rejets respectivement à la STEP pour les eaux usées et au lac pour les eaux claires).

Pour la première étape du rattrapage de la mise en séparatif, les propriétaires des chemins des Bains, de Carvalho, de Chamblandes, du Liaudoz, des Osches, des Prouges, de Somais, du Vallon, des Vosges, du Sentier du Lycée, ainsi que les avenues des Collèges, Désertes, Général-Guisan, C.F.Ramuz et Villardin ont été contactés.

Quelques propriétés étaient déjà séparées, ce qui a permis de mettre à jour nos plans d'assainissement. D'autres ont entrepris les travaux en 2007 déjà. La majorité a toutefois demandé un délai, qui a été accordé par la Municipalité, pour fin décembre 2009.

### ***Avenue de l'Avenir***

En date du 10 mai 2006, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de CHF 684'000.– destiné à couvrir les frais liés à l'exécution de ce projet.

Pour rappel, le Service du gaz de Lausanne a été associé à ces travaux pour remplacer sa conduite existante parallèlement à celle d'eau potable.

Ce chantier, compris entre l'avenue de l'Avenir 13 et l'extrémité Ouest de la place de Chantemerle (env. 240 m), a débuté mi-août 2006 par une fouille commune faisant intervenir tous les services dans la chaussée Nord. Le remplacement complet de la structure de la chaussée Sud (fondation et couche de support) a été exécuté avec succès dans le courant du mois de décembre 2006.

Les travaux se sont prolongés jusqu'à mi-février 2007 avec le remplacement des conduites industrielles sur la place de Chantemerle et la pose des tapis définitifs réalisée dans le courant du mois de mai. Aucun défaut n'a été constaté lors de la vérification finale des travaux effectuée le 15 juin.

Ce chantier s'est achevé avec un coût global inférieur de CHF 193.85 par rapport à la demande de crédit de CHF 684'000.–.

La remise en état du trottoir Nord-Ouest non prévue et les difficultés rencontrées durant les travaux, notamment les conditions météorologiques difficiles et le manque d'informations sur le positionnement des collecteurs existants ont pu être financés par le poste divers et imprévu (environ 10%).

### ***Chemin du Caudoz***

Le Service du gaz de la Ville de Lausanne avait déjà signalé en 2005, lors d'une séance de coordination interservices, qu'il était urgent de changer à très court terme sa conduite dans le chemin du Caudoz. Cette demande a été réitérée lors de la dernière séance de coordination du 12 avril 2007.

Après étude et analyses de leurs réseaux respectifs, les services techniques communaux pulliérans se sont également prononcés sur le besoin d'une rénovation des réseaux de fluide et d'énergie, d'une mise en séparatif du réseau d'assainissement, ainsi que d'une réfection de la chaussée.

Au niveau de la planification des investissements, ce projet a partiellement remplacé celui de «Faublanc/Arnold Reymond/Montillier Sud», initialement prévu en 2007 et reporté à l'été 2008. Le préavis N° 8-2007 concernant «le remplacement des conduites industrielles, la mise en séparatif et la réfection de la chaussée» a été approuvé le 23 mai par le Conseil communal.

Ce chantier, d'une longueur de 240 m, a débuté mi-août par la pose de collecteurs dans le carrefour Caudoz-Rochettaz, puis par une fouille commune faisant intervenir tous les services jusqu'au N° 31. Vu la configuration du chemin (étroit et délimité par des murs de vignes), le trafic de transit a été interrompu. Le remplacement de la structure de la chaussée (fondation et couche de support) a été exécuté, courant décembre, avec succès dans la moitié Nord du chemin.

Les travaux se prolongeront jusqu'à mi-février 2008 pour la mise en service des réseaux gaz, eau et électricité. La pose du tapis définitif sera réalisée au printemps.

### ***Route de la Chenaule***

En 2004, un bureau spécialisé a été mandaté pour effectuer une expertise de cette chaussée, et en particulier de l'état de son revêtement.

Le rapport a été finalisé en janvier 2005. Les principales constatations ont démontré que la chaussée était jugée glissante et que la qualité antidérapante était devenue insuffisante, en différents degrés, selon les zones du tronçon. De plus, dans les virages et les zones à forte pente (20% par endroits), la couche de roulement devait être remplacée rapidement.

Au vu de ces conclusions, la DTSI se devait d'intervenir rapidement pour sécuriser cet axe. Les travaux suivants ont donc été réalisés:

- élargissement de l'extrémité Sud de la chaussée, y compris reprise complète des fondations et revêtement sur cinq zones définies du tracé, en bordure de route;
- réfection de différents ouvrages d'évacuation des eaux;
- mise en place de boudins latéraux en revêtement hydrocarboné pour le renforcement visuel du bord de la chaussée et le guidage des eaux;
- mise en œuvre d'un enrobé pour couches de roulement (spécial) à haute adhérence (granulats 4-8 en bauxite calcinée) sur toute la surface de la chaussée (environ 4'000 m<sup>2</sup>).

Il est à noter que le financement de ces travaux avait été budgété et a été assuré par le compte 430.3142 «entretien du réseau routier», dans le cadre de la campagne annuelle de tapis.

La route, fermée depuis fin mai, a été rendue à la circulation pour la rentrée des vacances scolaires, après des interventions parfois spectaculaires lors de la mise en œuvre du revêtement.

### ***Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) Pully***

Le 11 décembre, la DTSI transmettait, pour validation, le dossier complet de son PGEE au SESA (Service des Eaux, Sols et Assainissement), ce qui représente le point final de l'élaboration de cet outil.

Il faut rappeler que cet outil reprend et étend la notion de plan directeur des égouts pour englober deux éléments nouveaux, à savoir, d'une part, la prise en compte des milieux récepteurs comme éléments de planification et, d'autre part, la réalisation d'un outil de gestion continue du système d'assainissement, aussi bien des aspects techniques, financiers et qu'environnementaux.

Il constitue un instrument servant à la planification, à l'exploitation, à l'entretien, au renouvellement et à la surveillance de l'évacuation des eaux de la Commune. Le volume de travail est considérablement plus important que pour un traditionnel plan directeur des égouts. Le PGEE devra être revu, complété et corrigé à intervalles réguliers et sa remise à jour comptera parmi les tâches permanentes de la Commune. Il apporte ainsi une vision d'ensemble des problèmes à résoudre, ce qui a déjà permis de dresser un plan d'actions efficace en toute connaissance de cause. Le PGEE fournit une estimation des coûts des travaux à entreprendre et sert de base à une planification financière, à l'autofinancement du système d'assainissement, à une structure de taxes

durable à caractère causal et incitatif et à une réduction maximale des frais financiers. Il permet ainsi le maintien de la valeur du réseau.

La DTSI a pu constater l'évolution des exigences en matière d'évacuation des eaux. Il ne s'agit plus de se focaliser principalement sur l'acheminement et le traitement des eaux usées, mais également de gérer l'évacuation des eaux non polluées, telles que les eaux pluviales, les eaux de fontaines, de drainage etc. afin de protéger les milieux récepteurs tels que les nappes, les cours d'eau contre les sollicitations hydrauliques (débits de pointe) et les charges polluantes (déversements d'eaux usées).

### ***La valeur économique de remplacement***

Il s'agit de l'investissement nécessaire aujourd'hui pour reconstruire entièrement un réseau d'assainissement équivalent au réseau actuel.

La valeur de remplacement du réseau actuel de Pully de 150 millions de francs est à prendre avec précaution. En effet, il ne tient pas compte de la participation éventuelle des autres services. En réalité, cette valeur devrait être de l'ordre de 90 millions si l'on considère à 60% la participation de l'assainissement dans les projets divers.

### ***Travaux d'urgences issus du PGEE et incidences sur le plan d'investissement***

Lors de l'établissement du dernier plan d'investissement 2007-2011, la DTSI avait, alors que les conclusions du PGEE n'étaient pas encore connues, anticipé des coûts qui seraient liés à ce dernier. Un montant de CHF 500'000.– a été prévu à cet effet pour les années 2010-2011.

Le PGEE terminé, on peut se rendre compte que ce montant devra être révisé lors de l'élaboration du prochain plan d'investissement sur la base, entre autres, des éléments suivants:

- nécessité d'investir environ CHF 85'000.– par année pour un contrôle TV complet de notre réseau, d'ici 2032;
- curage, réfections localisées selon les rapports TV;
- relevé du réseau secondaire des canalisations pour un montant estimé à CHF 285'000.–, il y reste beaucoup d'inconnues (75% non répertorié);
- suppression des chambres doubles dans le réseau séparatif, pour un montant estimé de CHF 300'000.–;
- tronçons à réhabiliter (capacité insuffisante due au mauvais état).

### ***Vers un nouveau règlement et de nouvelles taxes***

Le principe de causalité prévoit que celui qui est à l'origine d'une mesure en supporte les frais. Ce principe s'oppose au financement de mesures par le biais de l'impôt. Pour que le principe de causalité soit respecté, le financement des installations d'évacuation et d'épuration des eaux par les communes doit être garanti par des émoluments et des taxes couvrant la totalité des coûts. L'intérêt de l'application du principe de causalité est autant écologique, qu'économique. En sollicitant le responsable sur le plan financier, on l'incite à éviter les atteintes nuisibles aux eaux.

Depuis mai 2007, la taxe d'épuration s'élève à CHF 1.70/m<sup>3</sup> (hors TVA) (au lieu de CHF 1.50.–) car celle-ci ne correspondait plus aux coûts réels et, depuis plusieurs années, les coûts liés aux intérêts et amortissements des investissements consentis pour la réhabilitation des réseaux et la mise en séparatif ne cessent d'augmenter.

Les taxes actuelles de la Ville ne font pas intervenir la composante «évacuation des eaux claires». Il serait judicieux d'inclure cette composante dans la nouvelle structure de taxe. De plus, afin de

rendre les taxes incitatives, il s'agirait de diminuer la taxe pour ceux qui mettent en place des mesures d'infiltration ou de rétention des eaux claires.

Un nouveau règlement prenant en compte ces nouvelles données sera élaboré, pour une application souhaitée, à l'horizon 2009.

### **PGEE intercommunal Pully-Belmont-Paudex**

Le PGEEi, qui synthétise les PGEE des trois communes déversant leurs eaux usées à la STEP de Pully, est quasiment achevé. Il est en cours de validation.

### **Etudes en cours**

L'entretien des routes s'effectue depuis toujours sur la base d'observations de l'état des ouvrages, de l'application des mesures d'entretien résultant de l'expérience, ainsi que des connaissances scientifiques découlant de la recherche. Ces méthodes, qui ont fait leurs preuves, ne suffisent plus aujourd'hui, en raison notamment de la réduction drastique des moyens financiers à disposition des collectivités publiques.

Les conséquences d'un défaut d'entretien ne sont pas immédiates, mais apparaîtront progressivement après plusieurs années, entraînant ainsi une dilution des responsabilités.

Il faut toutefois reconnaître, à ce propos, que le report d'une année ou deux de certaines mesures n'est pas toujours catastrophique, le tout est d'en fixer les limites, d'en expliquer les conséquences et d'en tenir compte dans une véritable stratégie d'entretien à long terme.

Pour ces raisons, il devient indispensable pour la Ville de Pully de se doter d'un outil de gestion de l'entretien de son réseau routier, de façon analogue à celle du PGEE pour le réseau d'assainissement.

Si l'année 2007 a lancé les premières réflexions pour cette problématique, 2008 représentera un des grands défis pour la DTSI en ce qui concerne les premiers éléments à mettre en place pour permettre la gestion efficace de ce patrimoine routier important estimé, en première approximation, à quelque CHF 100'000'000.—.

### ***Chemin du Fau-blanc – chemin du Montillier – Collège Arnold Reymond***

Cet important projet de mise en séparatif, suite logique des travaux de l'avenue de Lavaux, a débuté en 2005. Il s'est poursuivi en 2006 dans le but de commencer les travaux au deuxième semestre 2006.

Une étude de réaménagement de l'espace public du chemin du Fau-blanc s'est greffée sur ce projet qui, avec l'introduction de zones à vitesse modérée, a comme objectif principal l'adaptation des conditions de circulation au contexte urbain traversé (école, quartier résidentiel).

Les Directions des travaux et des services industriels et de l'urbanisme et de l'environnement ont présenté un rapport à la Municipalité le 20 décembre 2006 décrivant les travaux de pose de collecteurs d'eaux usées, de mise en séparatif du quartier, la création d'un déversoir d'orages, le remplacement de câbles électriques, la réfection des chaussées et de nouveaux aménagements urbains, pour un montant total estimé à CHF 2'840'000.—.

La Municipalité, souhaitant que le chantier principal de l'avenue de Lavaux soit terminé avant d'engager celui-ci, a décidé de reporter ce projet d'une année (démarrage juillet 2008).

Le projet a donc été réactualisé en 2007 et un préavis devrait être déposé au Conseil communal au printemps 2008.

### ***Chemin de Villardiez***

Le Service du gaz de Lausanne a signalé à plusieurs reprises, lors des séances de coordination inter-services, qu'il était urgent de changer sa conduite à très court terme sur le chemin de Villardiez, en raison de nombreuses fuites détectées.

Cette conduite en fonte grise, datant de 1927, en très mauvais état, a été mise hors service pour des raisons de sécurité en novembre 2006 et remplacée par une conduite provisoire.

Cette situation temporaire devant impérativement être limitée dans la durée (1 à 2 ans), les services techniques communaux ont analysé l'état de leurs infrastructures et leurs conclusions vont dans le sens d'une rénovation des réseaux de fluide et d'énergie, d'une mise en séparatif du réseau d'assainissement, ainsi que d'une réfection légère des revêtements de la chaussée.

Face à cet impératif, la DTSI a proposé que ces travaux soient réalisés prioritairement dès mars 2008, conformément au plan des investissements 2007-2011 soumis au Conseil communal le 12 septembre 2007.

Le Service du gaz de la Ville de Lausanne renouvellera sa conduite de distribution à ses frais.

La longueur totale du chantier est d'environ 260 m.

Ce projet a été accepté par le Conseil communal, dans sa séance du 24 octobre. Le crédit octroyé est de CHF 863'000.—.

### ***Route de Vevey, route du Port***

Notre Service des eaux a signalé depuis plusieurs années l'état alarmant de sa conduite en fonte grise, diamètre 100 mm, située dans la chaussée de la route de Vevey.

Pour des raisons de sécurité, ce dernier a été contraint courant 2005, dans l'urgence, de sécuriser sa conduite par une soupape de décharge pour limiter la pression. Il est important de signaler que cette situation provisoire ne peut durer.

Au niveau de l'assainissement, ce projet règlera la continuité de la mise en séparatif de l'axe Lavaux-Léman, issu du concept d'avant-projet du PGEE, récemment achevé.

Les autres services techniques communaux pullierans ont, dès lors, évalué les risques réels encourus et ont procédé à une analyse de leurs réseaux respectifs. Leurs conclusions vont dans le sens d'une rénovation du réseau d'électricité, ainsi que d'une réfection de la chaussée.

Le Service du gaz de Lausanne procédera à ses frais à la pose de deux conduites de gaz, basse et haute pression, conformément à leur plan général de remplacement des conduites en fonte.

Ce projet prioritaire, déjà reporté d'une année par l'urgence du chantier Villardiez, est prévu pour une réalisation à partir du mois de septembre 2008 et correspond à la planification établie dans le cadre de l'élaboration du dernier plan des investissements.

### ***Avenue C.F. Ramuz***

Le tronçon de l'avenue C.F. Ramuz, compris entre le carrefour du Tirage et Chamblandes, a été refait en quatre étapes de 1988 à 1994. La particularité de ce tronçon réside notamment dans sa couche de roulement drainante qui était à la mode dans ces années-là, ainsi que dans l'utilisation de résidus des enrobés précédents comme matériau des couches de fondation.

Après quelques interventions de remise en état urgentes, par exemple au carrefour de la Joliette (en 2002), ainsi que sur divers arrêts de bus, l'évolution de l'état de la surface va provoquer, à court terme, des dégradations importantes de toute l'infrastructure si l'on n'intervient pas rapidement.

Un projet, mené en collaboration avec un expert indépendant, a abouti à la nécessité de réfectionner rapidement un secteur compris entre les chemins du Préau et de Champittet, sur une longueur de 950 m.

En raison de la mise en exploitation de la nouvelle ligne TL N° 25 dès le 15 juillet 2008, ces travaux doivent être réalisés avant cette échéance.

Ce projet a été accepté par le Conseil communal, dans sa séance du 14 novembre; le crédit octroyé est de CHF 755'000.–.

## Assainissement et STEP

### Réseau d'assainissement

En plus de la réhabilitation des réseaux d'eaux usées et de la mise en séparatif des réseaux d'évacuation des eaux réalisée au cours des chantiers «multi réseaux» et du PGEE, il a été procédé:

- au curage d'environ 2790 m. de collecteurs;
- au contrôle télévisuel de près de 1000 m. de conduites;
- au remplacement de dix regards défectueux;
- à la vidange des sacs de route.

### STEP

#### Quelques chiffres...

Au 31 décembre, les équivalents habitants\* raccordés à la STEP se répartissent comme suit:

	31.12.2006	31.12.2007
Belmont**	3'411	3'363
Paudex	1'673	1'624
Pully***	17'470	17'629
Totaux	22'554	22'616

\* EH = Equivalent-habitant comprenant la population raccordée permanente + 1/3 lit d'hôtel + 1/3 lit para-hôtellerie + 1/3 nbre d'emploi + 1/4 places de café-restaurant.

\*\* 73 habitants de la commune de Lutry sont compris dans le total de Belmont.

\*\*\* 69 habitants du quartier lausannois du chemin des Côtes-de-Montmoiret sont compris dans le total de Pully.

Par contre, 1'458 habitants de Pully sont raccordés sur le bassin versant de la Vuachère, relié à la STEP de Vidy.

Près de 10'400 contrôles analytiques de l'eau et des boues ont été effectués par le personnel de la STEP. Ils démontrent que les rendements sont excellents (90% pour la biologie et 87% pour l'élimination du phosphore).

Avec une pluviométrie de 1'222.5 mm (idem en 2006), il a été enregistré un déversement des eaux après décantation, durant 240 heures (2.7% du temps) représentant un volume de 302'856 m<sup>3</sup> (360'756 m<sup>3</sup> en 2006), soit 10.9% du volume total, non traité biologiquement.

<b>Données statistiques</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>
Eaux traitées (m <sup>3</sup> )	2'336'156	2'464'480
Débit moyen journalier (m <sup>3</sup> )	7'389	7'582
Boues primaires soutirées (m <sup>3</sup> )	12'390	14'035
Boues déshydratées évacuées pour l'incinération (to)	942	1'000
Matières sèches évacuées (to)	276	295
Sables évacués à la STEP de Lausanne (to)	12	13
Déchets de grille incinérés (to)	57	64
Perchlorure de fer pour déphosphatation (to)	207	214
Produits réactifs pour déshydratation (kg)	2'250	2'225
Electricité achetée aux SI (kWh)	186'435	165'600
Electricité fournie par le couplage chaleur force (kWh)	309'004	320'404
Electricité vendue aux SI (kWh)	540	5'406
Electricité totale consommée (kWh)	495'439	486'004
Biogaz utilisé par le groupe (m <sup>3</sup> )	182'768	190'745
Gaz de ville (acheté aux SI de Lausanne)	5'625	3'889

### **Principaux travaux**

Il a été procédé à la réparation, ainsi qu'au remplacement d'une quarantaine de doubles couvercles du réseau d'eaux usées et mélangées.

La mise en service d'un couvert de répartition des boues sur une benne de 20m<sup>3</sup> avec sa vis de convoyage a permis de réduire de deux tiers le nombre de transports de nos boues en incinération.

Concernant la réhabilitation de la STEP, une étude a été effectuée sur la courantologie aux abords de l'embouchure de la Paudèze, ceci afin de connaître la propagation des eaux traitées dans le lac et de chiffrer la mise en place d'une éventuelle conduite de rejet au large des rives.

Une étude pour optimiser les frais de déshydratation des boues digérées devrait nous orienter vers l'utilisation d'eau industrielle provenant de la nappe phréatique au lieu de l'utilisation d'eau potable. Des sondages, ainsi qu'une demande d'autorisation au SESA, doivent encore être effectués.

Au niveau de la sécurité, un protocole a été mis en place sur les installations de biogaz. Les systèmes de détection gaz et incendie, installés en 2003, seront raccordés au début 2008 au central du traitement des alarmes (CTA) de l'ECA à Pully.

Au chapitre de l'entretien des installations, les travaux suivants ont été effectués:

- révision de deux rouleaux et remplacement des toiles sur le filtre à bandes;
- remplacement d'un carter avec ses pignons sur un pont du décanteur primaire;
- révision des engrenages sur un surpresseur d'aération de la biologie;
- échange de la pompe de recirculation d'eau chaude sanitaire;
- remplacement des peignes de raclage sur le gros dégrilleurs.

### **Evacuation des boues**

L'usine d'incinération SAIDF de Posieux devait prendre la totalité des boues de la STEP de Pully, mais suite à des problèmes de fonctionnement de leurs installations, une partie de celles-ci ont été incinérées à la STEP de Lausanne et à l'usine d'incinération SATOM. Les déchets de grille sont acheminés vers TRIDEL et l'ensemble des sables sont toujours traités par la STEP de Lausanne (lavage et mise en décharge).

### **Station de pompage (STAP)**

Suite à l'audit effectué par le bureau Didier Steimer SA, un complément d'étude a été demandé au bureau Bonnard et Gardel. Le rapport final doit nous parvenir en janvier 2008.

### **Stations de relevage (STREL)**

Aucuns gros travaux ne sont à signaler sur les deux stations de relevage.

## **Routes, voirie, gestion des déchets**

### **Routes**

Hormis les réfections de chaussées réalisées dans le cadre des chantiers «multi-réseaux», le tronçon de route suivant a été réhabilité:

- route de Chenaule (cf descriptif dans la partie «chantiers» page 74)

### **Gestion des déchets**

#### **Comparaison des poids des divers ramassages en 2006 et 2007 (en kg)**

<b>Matière</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>Diff. poids</b>	<b>Différence (%)</b>
Ordures ménagères	3'992'500	3'991'100	-1'400	0.0%
Déchets encombrants	449'180	441'780	-7'400	-1.6%
Verre	637'390	625'800	-11'590	-1.8%
Papier	1'132'730	1'184'510	+ 51'780	+ 4.6%
Ferraille, déchets encombrants	79'250	77'464	-1'786	-2.3%
Déchets végétaux	990'610	1'060'970	+ 70'360	+ 7.1%
Huiles usées	7'090	6'050	-1'040	- 14.7%
P E T	47'140	47'260	+120	+ 0.3%



Aluminium + fer-blanc	5'601	8'011	+ 2'410	+ 43%
Piles	513	455	- 58	- 11.3%
Déchets spéciaux (CRIDEC)	5'763	6'816	+ 1'053	+ 18.3%
<b>TOTAL</b>	<b>7'347'767</b>	<b>7'450'216</b>	<b>+ 102'449</b>	<b>+ 1.4%</b>

Le total des collectes sélectives effectuées en 2007 s'élève à 3'017'336 kg, soit 40.5% de déchets triés à la source, ce qui correspond, par habitant et par année à:

<i>Déchets (en kg/habitant/an)</i>	<i>Pully 2006</i>	<i>Pully 2007</i>	<i>Vaud 2006 Commune 1000 hab ou +</i>
Ordures ménagères	240.8	240.08	280
Déchets encombrants	31.8	26.5	31
Verre	38.4	37.64	43
Papier	68.3	71.25	72
Déchets végétaux	59.7	63.8	74

### **Déchets verts**

La collecte «porte à porte» des déchets végétaux donne entière satisfaction, actuellement 1'268 conteneurs privés sont en service.

### **Papier**

Le doublement de la collecte mensuelle du papier porte ses fruits puisque le tonnage continue à augmenter.

### **Alu et fer-blanc**

La mise en place, à trois endroits, de deux conteneurs pour le ramassage de l'aluminium ménager et le fer-blanc donne de bons résultats; ils vont donc être maintenus.

### **Déchets spéciaux**

Comme ces dernières années, deux journées de récolte des déchets spéciaux ont été organisées les samedis 5 mai et 6 octobre, en collaboration avec les communes de Belmont et de Paudex.

### **Coup de balai**

Des employés de Tetra Pak ont été volontaires, le samedi 12 mai, pour un nettoyage en forêt en collaboration avec notre service. Au cours de cette journée, il a été ramassé 420 kg de déchets (ferraille, huile et pneus). A la même date, les Monts-de-Pully ont été nettoyés par des habitants de Pully. Cette opération sera certainement reconduite en 2008. Que celles et ceux qui ont participé à cette journée soient vivement remerciés.

## Travaux du service

### *Service hivernal*

L'hiver a été très doux, le service, secondé par celui des parcs et promenades et appuyé par des entreprises privées, est intervenu à 10 reprises, dont deux fois hors de l'horaire de travail.

### *Travaux journaliers*

La mise en route de la nouvelle organisation du nettoyage des secteurs donne satisfaction. Les balayeurs de secteur, hormis ceux du village et des rives du lac, ont été remplacés par deux équipes mobiles composées de deux employés et d'un véhicule spécialement équipé. Ces dernières parcourent le secteur bas et haut avec un programme de travail qui permet un passage journalier ou hebdomadaire, selon la nécessité, aux endroits qui ne peuvent être nettoyés mécaniquement.

La priorité est donnée au nettoyage et au balayage des rues, places et trottoirs très fréquentés. Ce travail est effectué par les balayeurs, avec deux balayeuses mécaniques en appui et un engin mécanique laveur. Une équipe s'occupe, chaque jour, du nettoyage des WC publics, du contrôle et du nettoyage des bennes à verre, des containers à PET et des déchets organiques ménagers.

Un service d'entretien est également assuré les samedis, dimanches et jours fériés, de 6h00 à 9h00, afin de garantir la propreté du centre ville, des rives du lac et des principaux points de collecte des déchets.

### *Travaux spéciaux*

Le service s'occupe aussi de l'entretien des routes et des trottoirs, y compris le fauchage des talus. Il remplace les bancs publics et les corbeilles à papier, si besoin est. Il procède à l'échange du sable des 22 fosses à chiens, quatre fois par année. Enfin, il effectue de nombreux travaux demandés par les autres directions, représentant:

<u>Manifestations</u>	<u>610 h.</u>
<u>Autres services</u>	<u>307 h.</u>

Les travaux ponctuels les plus significatifs de cette année effectués par le service sont les suivants:

- réfection des sentiers;
- évacuation de déchets de bois le long des rives du Lac;
- remplacement de 10 regards sur chambre;
- fabrication de bases pour la pose de 9 totems de signalétique éco-points;
- remplacement d'un sac d'eaux pluviales;
- réfection de 2 caniveaux;
- réfection des trous sur chaussée avec tapis froid;
- remplacement de 5 cadres sur des sacs d'eaux pluviales;
- reflâchages à la route de Vevey et à l'avenue des Désertes;
- fabrication de bases pour corbeilles;
- fabrication des cadres pour sacs d'eaux pluviales;
- remplacement de corbeilles vandalisées;

- route de Vevey 42, réfection du mur en moellons + mur du pont sur la Paudèze;
- route de Chenaule, 6 socles pour balises;
- remplacement barrières en perches à l'avenue des Cerisiers.

## **Cours d'eau**

La Chandelard et la Paudèze n'ont pas nécessité de travaux de nettoyage particuliers.



# DIRECTION

DE L'URBANISME

ET DE L'ENVIRONNEMENT



## Direction de l'urbanisme et de l'environnement

---

*L'année 2007, c'est...*

Une nouvelle avenue de Lavaux

Un nouveau perron pour le collège Pierre d'Arvel

Un nouveau PPA

Un boum des activités de la construction

La planification du développement communal s'est poursuivie avec l'adoption, par le Conseil communal, du PPA «Boverattes» et par la mise en vigueur définitive du PPA «Samson Reymondin», et par la suite de la réflexion engagée dans le cadre du PPA «Ramuz-Tirage».

L'adoption de ces projets ne va pas sans difficulté au vu des réactions quelquefois vives et des oppositions qu'ils suscitent toujours de la part du voisinage qui imagine, avec difficulté, la transformation de son environnement immédiat. Ces projets concrétisent toutefois les réflexions menées lors de l'élaboration du plan directeur communal (ci-après PDcom).

Parallèlement à l'évolution de ces planifications, l'étude de faisabilité sur le devenir du Vallon de la Paudèze a pu être menée à terme, alors que la réflexion engagée sur le devenir du Port de Pully a dû être quelque peu reportée, par manque de disponibilités suffisantes.

Quant au plan général d'affectation du secteur des Monts-de-Pully et le plan partiel d'affectation du hameau des Trois-Chasseurs, ils doivent encore faire l'objet d'une nouvelle décision du Conseil communal, conformément à l'arrêt du Tribunal administratif sur la question de la mise en œuvre d'une péréquation réelle.

Depuis la signature de la convention du projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) par la Municipalité en février 2007, la direction est restée très impliquée dans le développement du projet, en particulier de sa composante touchant plus directement les communes de l'Est lausannois qui doivent encore traduire leurs intentions par l'élaboration d'un schéma directeur (SDEL).

La pose de parois antibruit le long des voies, s'inscrivant dans le projet global d'assainissement du bruit des CFF, avait provoqué une levée de boucliers de la part des riverains concernés. Ce premier projet a été retiré et une version redimensionnée devrait être déposée courant 2008 par les CFF.

L'embellissement de l'avenue de Lavaux est arrivé à son terme en fin d'année avec la plantation de 30 charmilles et des buis.

En ce qui concerne les activités de la construction, et à l'instar des années précédentes, la direction a traité un nombre constant de demandes permis de construire pour des objets représentant une masse financière investie en forte augmentation, accompagnée de son lot de procédures juridiques habituelles émanant de voisins tendant à chercher des failles dans l'interprétation de la législation toujours plus complexe en matière d'aménagement du territoire.

Comme chaque année, plusieurs chantiers de réhabilitation du patrimoine immobilier communal, dont le plus significatif concerne le remplacement du perron d'accès au collège Pierre d'Arvel, ont été mis en œuvre par la direction. A relever également la troisième et dernière étape de la rénovation des installations sanitaires du complexe Arnold Reymond, soit le Théâtre de l'Octogone pour environ CHF 240'000.–. Une somme de CHF 670'000.– a, par ailleurs, été investie dans divers programmes de rénovation du patrimoine immobilier communal.

Pour sa part, le Service des parcs et promenades a poursuivi ses réflexions sur les économies possibles dans le cadre de l'entretien des espaces verts et des cimetières.

### **Planification du développement de la Ville**

Les objectifs de planification identifiés dans le plan directeur communal (ci-après PDcom) se sont poursuivis et si certains ont abouti, d'autres font encore l'objet de réflexions complémentaires. Parmi ceux-ci figurent les dossiers suivants.

#### ***PPA «Samson Reymondin»***

Le PPA et son règlement (RPPA) «Samson Reymondin», adopté par le Conseil communal le 5 octobre 2005 et approuvé par le Département des institutions et des relations extérieures (DIRE) le 25 janvier 2006, est rentré définitivement en vigueur le 9 février 2007, après que les deux recours dont il a fait l'objet aient été retirés.

#### ***PPA «Boverattes»***

Le plan directeur localisé «Boverattes» et le PPA «Boverattes», avec son règlement spécial, ont été adoptés par le Conseil communal le 14 novembre. Ils doivent encore être approuvés par le Chef du Département de l'économie et sont susceptibles de faire l'objet d'un recours de droit public à la Cour de droit administratif et public (CDAP).

La direction a cherché à convaincre les opposants de retirer leurs oppositions par des explications complémentaires données au cours de plusieurs séances de conciliation et quelques adaptations du projet déposé à l'enquête publique. Toutefois, au terme de cette démarche et malgré les efforts déployés, seul un opposant a retiré son opposition.

Force est de constater, une fois encore, que la crainte de voir son environnement immédiat bouleversé par de nouvelles constructions suscite de nombreuses réactions du voisinage. La Direction de l'urbanisme et de l'environnement garde toutefois, dans le développement de projets d'aménagement du territoire, le souci de ménager tant l'intérêt public que les intérêts privés.

#### ***PPA «C.F. Ramuz-Tirage»***

Suite aux nombreuses réactions suscitées par ce projet, une première étude complémentaire a été initiée au printemps afin d'étudier la faisabilité technique d'une liaison piétonne souterraine plus attractive entre le futur magasin COOP, le parking du Pré-de-la-Tour et la place de la Gare, ceci avec l'objectif de supprimer la création d'un parking commercial dans le périmètre du PPA.

Les premiers résultats de cette étude ont permis de mettre en évidence la possibilité de développer une telle liaison sous la forme d'une galerie commerciale. Sur la base de ces premières réflexions, la direction COOP a confirmé sa volonté de maintenir un dialogue constructif dans la recherche de solutions susceptibles d'améliorer le projet.

Il s'est avéré également que cette étude méritait d'être encore approfondie, en incluant une réflexion plus globale sur la requalification de la place de la Gare et de son sous-sol et en évaluant les possibilités de créer des surfaces commerciales plus attractives.

Si ces réflexions permettent d'aboutir à de bonnes solutions d'aménagement pour le développement de l'attractivité du centre de Pully, elles devraient ensuite se concrétiser par un nouveau PPA «Place de la Gare». Ce dernier pourrait alors être soumis au Conseil communal simultanément avec le PPA «Ramuz-Tirage», vraisemblablement au cours du premier semestre 2009.



**PPA «Port de Pully»**

Ce projet de PPA a été mis en suspens en raison des nombreux dossiers traités par les collaborateurs de la direction et du manque de disponibilités suffisantes qui en résulte. Les études seront reprises ultérieurement.

**PPA «Vallon de la Paudèze»**

La première phase de cette étude de faisabilité a été finalisée. Elle a consisté à élaborer un concept d'aménagement en tenant compte des caractéristiques paysagères des lieux et permis de définir le principe des dessertes, le schéma des circulations et de vérifier les possibilités d'agrandissement du complexe sportif et le potentiel d'urbanisation de ce secteur. La Commission permanente d'urbanisme a pu en prendre connaissance lors de sa séance du 5 février.

D'une façon générale, cette étude a démontré que la densification du secteur pouvait être envisagée en respectant les qualités paysagères et écologiques du site. Les activités sportives, notamment le tennis, pourraient être développées en remaniant les infrastructures. Par la création d'un parc public, un aménagement de qualité des espaces publics et des espaces de transition entre le privé et le public, une appropriation collective d'une grande partie du sol peut être assurée. Compte tenu de la topographie mouvementée du secteur, la création des cheminements et des accès demandera toutefois des investissements importants et nécessaires pour la réussite de ce projet.

Ces concepts seront traduits sous la forme d'un PPA, avec son règlement et un rapport 47 OAT, dans le courant de l'année 2009, avant de poursuivre la procédure d'adoption usuelle prévue par la législation.

**PPA des Monts-de-Pully et PPA du hameau des Trois-Chasseurs**

Ce dossier est toujours en suspens.

Pour rappel, suite à l'arrêt du Tribunal administratif (aujourd'hui devenu la Cour de droit administratif et public - CDAP), un groupe d'experts neutres et indépendants avait été mandaté pour procéder à une étude de faisabilité d'un remaniement parcellaire avec péréquation réelle. Ce groupe d'experts a conclu, sans véritable surprise d'ailleurs, à la faisabilité d'une telle démarche tant légalement, techniquement que financièrement.

Consulté à deux reprises, le Syndicat AF des Monts-de-Pully n'a pas véritablement tranché sur cette question. Le vote indicatif sur un remaniement parcellaire avec péréquation réelle a donné un résultat partagé.

Le contexte de ce projet, et en particulier la position des propriétaires concernés, a donc passablement évolué au cours de ces dernières années. Il est donc vraisemblable, aujourd'hui, qu'une opération de remaniement parcellaire avec péréquation réelle devra être soumise par la Municipalité au Conseil communal.

**Toilettage du RCATC**

Comme annoncé en fin 2006, la démarche pour le toilettage du règlement communal sur l'aménagement du territoire et les constructions (RCATC) a été initiée au cours de l'année 2007. La commission extraparlamentaire, composée de spécialistes de la construction (juriste, avocat, architectes et promoteurs), nommée par la Municipalité, a mené ses réflexions en siégeant à sept reprises.

Ces séances ont donné lieu à des discussions variées, souvent animées, parfois contradictoires mais très positives. Elles ont permis de définir un certain nombre de «pistes» intéressantes pour

faire évoluer notre RCATC et des suggestions de modifications ont été exprimées. Cette première phase de réflexion est terminée et un document de synthèse est en préparation. Sur cette base, la direction soumettra des propositions concrètes de modifications du règlement à la Municipalité, puis bien sûr au Conseil communal au terme de la procédure requise (examen préalable de l'Etat et enquête publique).

### ***Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)***

Les premières réflexions menées en 2004-2005 par les quatre Municipalités de l'Est lausannois et celle de Lausanne, dans le but de maîtriser le développement de l'urbanisation et des transports privés, ont naturellement été intégrées au projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM).

Ce projet définit le développement de l'agglomération en termes de transports et d'urbanisme d'ici à 2020; à cet horizon, l'agglomération doit pouvoir accueillir une croissance démographique estimée à environ 35000-40000 habitants et presque autant d'emplois. Outre ses objectifs de planification, le PALM doit permettre l'obtention de subventions fédérales; une enveloppe de 6 milliards a été votée par les chambres fédérales à fin 2006, dont 3,5 milliards sont destinés à des projets futurs d'agglomération. Pour avoir une chance d'être retenu par la Confédération, le projet a dû passer par une phase de «priorisation» des mesures planifiées; il doit aussi bénéficier d'une adhésion politique forte. Le rapport PALM a été transmis à la Confédération à fin 2007.

Le document général doit être accompagné de réflexions plus locales en termes d'urbanisation et de transports. Ces réflexions prennent la forme de schémas directeurs. Les communes de l'Est lausannois (Belmont, Lutry, Paudex, Pully et Lausanne) ont donc poursuivi leur travail dans la perspective de l'élaboration d'un Schéma Directeur de l'Est lausannois (SDEL). Après une phase de structuration de la démarche conclue par la signature, le 30 mai, d'une convention entre l'Etat de Vaud et les quatre communes de l'Est ainsi que Lausanne, l'élaboration d'un cahier des charges pour un mandat d'accompagnement a été poursuivie. Sur cette base, un appel d'offres auprès de mandataires spécialisés (transports-urbanisme) sera lancé au printemps 2008.

### **Aménagements urbains**

La direction a poursuivi la concrétisation du projet de réaménagement de l'avenue de Lavaux, en coordination avec la DTSI.

Elle a également continué de réfléchir sur la problématique des espaces publics et de leur requalification urbaine en relation avec de futurs chantiers initiés par la DTSI, en particulier pour le réaménagement des chemins du Fau-blanc et du Montillier.

### ***Réaménagement de l'avenue de Lavaux et du carrefour Samson Reymondin***

Ces travaux de réaménagement ont été achevés, en automne 2007, par la réalisation des aménagements paysagers. Une manière de prolonger le concept réalisé à la Perraudettaz qui, en créant une ligne verte d'Ouest en Est, diminue le caractère exclusivement routier de cette avenue.

Ainsi, les objectifs visés par ces aménagements pour diminuer cet aspect, atténuer l'effet de coupure qu'elle constitue à travers la Ville de Pully et améliorer la sécurité des piétons et des usagers ont été atteints. La nouvelle identité de l'avenue de Lavaux est la preuve d'une intégration urbaine et paysagère réussie en ajoutant une note esthétique à un espace publique fonctionnel.

## Activités de la construction

L'année 2007 aura été une année record dans la construction à Pully puisque, toutes catégories confondues, la masse financière représentée par les autorisations de construire atteint près de CHF 63'000'000.– d'investissements potentiels. Cela représente une augmentation de 21% par rapport à l'année précédente, 63% par rapport à 2005 et 71% par rapport à 2004.

Si du point de vue économique ces activités sont réjouissantes, elles provoquent toujours autant l'indignation du voisinage en suscitant un nombre constant d'oppositions et de recours au Tribunal administratif.

Ce sont toujours principalement les demandes concernant des immeubles d'habitation en propriété par étages qui sont nombreuses, ainsi que des habitations individuelles et des petits bâtiments. Ces secteurs représentent 23.75 millions de francs (18.74 en 2006), respectivement 11.8 millions de francs (9.7 en 2006) d'investissements prévisibles.

La transformation, la rénovation et l'entretien des bâtiments ont aussi connu une hausse significative puisque le montant des travaux s'élève à près de 27 millions de francs (23.4 en 2006), dont près de 14 millions pour une seule opération.

## Police des constructions

Les données quantitatives sont présentées dans les tableaux ci-après. Les valeurs financières doivent être comprises conformément au chiffre 2 du Code des frais de construction (CFC), c'est-à-dire sans le prix du terrain, ni le coût des aménagements extérieurs, du mobilier et des frais secondaires.

<b><i>Projets autorisés toutes catégories confondues (valeur en millions de francs)</i></b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>
Immeubles d'habitation collectifs	32.00	28.80
Maisons familiales	14.62	16.84
Bâtiments administratifs, commerciaux et d'intérêt général	5.38	17.14
<b>Totaux</b>	<b>52.00</b>	<b>62.78</b>

<b><i>Projets autorisés en matière de constructions nouvelles (valeur totale en millions de francs)</i></b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>
Immeubles d'habitation collectifs	18.74	23.75
Maisons familiales	9.67	11.79
Bâtiments administratifs, commerciaux et d'intérêt général	0.24	0.30
<b>Totaux</b>	<b>28.65</b>	<b>35.84</b>

<b><i>Projets autorisés en matière de transformation et de rénovation (valeur totale en millions de francs)</i></b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>
Immeubles d'habitation collectifs	13.24	5.05
Maisons familiales	4.96	5.05
Bâtiments administratifs, commerciaux et d'intérêt général	5.15	16.85
<b>Totaux</b>	<b>23.35</b>	<b>26.95</b>

<b><i>Demandes de permis d'habiter/d'utiliser</i></b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>
Nombre de permis d'habiter/d'utiliser délivrés (définitifs)	18	39
<i>Concernant:</i>		
▪ Bâtiments d'habitation collectifs	4	9
▪ Maisons familiales	2	3
▪ Autres constructions principales	2	4
▪ Transformations, agrandissements	7	18
▪ Ouvrages accessoires	3	5

<b><i>Construction de logements</i></b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>
Nombre de logements autorisés	57	50
Nombre de logements en construction	29	46
Nombre de logements construits (occupés)	51	10
Nombre de logements construits (vacants)	3	4

<b><i>Demandes d'autorisation de construire/de démolir</i></b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>
Nombre de dossiers enregistrés	143	145
Nombre de dossiers soumis à autorisations	154	135
Nombre de dossiers soumis à l'enquête publique	74	56
Nombre de dossiers retirés (ou suspendus)	19	10
Nombre de permis de construire refusés	3	1
Nombre de permis de construire délivrés	132	124
<i>Dont:</i>		
▪ Après enquête publique	71	52
▪ Dispensés de l'enquête publique	61	72
<i>Concernant:</i>		
▪ Bâtiments d'habitation collectifs nouveaux	9	10
▪ Maisons familiales nouvelles et transformées	66	56
▪ Autres constructions principales	0	1
▪ Transformations, agrandissements	28	37
▪ Ouvrages accessoires	29	20
▪ Démolitions (avec permis de construire)	10	6
▪ Démolitions (sans permis de construire)	0	0

<b><i>Demandes de permis d'habiter/d'utiliser</i></b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>
Nombre de permis d'habiter/d'utiliser délivrés (définitifs)	18	39
Concernant:		
Bâtiments d'habitation collectifs	4	9
Maisons familiales	2	3
Autres constructions principales	2	4
Transformations, agrandissements	7	18
Ouvrages accessoires	3	5

<b><i>Construction de logements</i></b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>
Nombre de logements autorisés	57	50
Nombre de logements en construction	29	46
Nombre de logements construits (occupés)	51	10
Nombre de logements construits (vacants)	3	4

### **Procédures de recours**

Le nombre de recours interjetés contre des décisions municipales relevant de la police des constructions reste constant. En 2007, huit nouveaux recours sont venus s'ajouter aux huit recours encore pendants des années précédentes. Au cours de l'année 2007, sept causes ont été jugées par le Tribunal administratif. Tous ont été rejetés et le bien-fondé des décisions prises par la Municipalité, confirmé. Au 1er janvier 2008, neuf recours sont encore en attente d'un verdict.

### **Transformations et rénovations du patrimoine immobilier**

A l'instar des exercices précédents, la direction a consacré une part importante de son temps à mener à bien les différents programmes de réhabilitation et de modernisation du patrimoine immobilier communal, que ce soit sous sa propre responsabilité ou avec le concours de mandataires spécialisés.

#### ***Démolition et reconstruction du perron d'accès du collège Pierre d'Arvel***

La demande de crédit ayant été acceptée par le Conseil communal le 25 avril, le perron d'accès vétuste a été démoli et remplacé durant l'été. Il en a été de même pour celui du collège Jules Loth. Les nouveaux accès ont ainsi pu être ouverts au public le premier jour de la rentrée scolaire.

L'architecture minimaliste de l'ouvrage n'est pas due seulement au souci d'économie de moyens, mais à une réflexion portant avant tout sur la perception des escaliers et de leur rapport à l'espace environnant.

Cette recherche a conduit à une réalisation d'une structure porteuse métallique, passerelle et escaliers, supportant des lames en béton armé. Les garde-corps, revêtus de grillage métallique, affirment la transparence de l'ouvrage. Le collège Pierre d'Arvel, inscrit en note 3 au recensement architectural, retrouve ainsi une nouvelle jeunesse par sa remise en valeur.

En terme d'environnement, les critères écologiques ont été intégrés dans la conception de l'ouvrage: le choix des matériaux, la fabrication (énergie grise), les traitements de surface, l'utilisation et l'élimination en fin de vie.

La réhabilitation du trottoir, comme espace de rencontre, et la plantation de trois arbres finalisent les travaux entrepris dans le sens d'actions concrètes de développement durable.

### ***Défauts des vitrages des façades du collège des Alpes***

Les défauts des vitrages des façades de ce collège subsistent encore aujourd'hui.

Pour rappel, lors de la rentrée des soumissions, le crédit alloué par le Conseil communal, réduit de CHF 70'000.–, s'est avéré insuffisant pour réaliser les travaux de remise en état.

Malgré les mesures d'économies recherchées, les techniques d'exécution, la réalisation d'un prototype et la remise en question des mandats, il n'a pas été possible de trouver les moyens de faire baisser le coût de ces travaux de manière à rester dans le cadre du crédit voté.

La Municipalité se prononcera, début 2008, sur une option de réfection réduite des façades et en informera naturellement le Conseil communal.

### ***Transformations intérieures du bâtiment du Prieuré 1***

Le réaménagement partiel du bâtiment du Prieuré 1, mis en chantier en automne 2006, a été achevé au début de l'année 2007.

L'entrée principale du bâtiment a été déplacée pour matérialiser la cage d'escalier, noyau spatial à partir duquel les espaces fonctionnels des étages tiennent compte de la nouvelle organisation interne des utilisateurs. La vitrine commerciale vacante ainsi que la zone de l'ancienne entrée ont pu être réappropriées. Ainsi, vingt mètres carrés ont été récupérés au profit des bureaux.

La mise en conformité, aux normes de protection contre l'incendie, des parties non transformées du bâtiment sera réalisée en 2008.

### ***EPIQR, concept de gestion de l'entretien du patrimoine immobilier***

L'expertise technique systématique du patrimoine immobilier communal, avec l'outil de diagnostic EPIQR, s'est poursuivie avec l'évaluation de l'Ecole de Chamblandes (ancien bâtiment de l'ISL) et du collège Jules Loth.

Le logiciel EPIQR permet d'établir l'importance des dégradations d'un immeuble et de déterminer le coût estimatif de sa remise en état, en comparant des scénarios et en planifiant les investissements compte tenu du vieillissement des éléments du bâtiment.

### ***Autres travaux***

En collaboration avec la Direction des domaines, gérances et sports, le bureau technique assume l'entretien et la rénovation des immeubles du patrimoine immobilier de la Ville qui représentent:

- 28 bâtiments locatifs;
- 32 bâtiments administratifs;
- 13 bâtiments scolaires;
- 4 églises;
- 3 théâtres;
- 1 piscine couverte;
- 1 centre sportif (Rochettaz);

- 1 piscine non couverte (Pully-Plage);
- 1 port de petite batellerie.

Pour ce qui est de la majorité des interventions, celles-ci sont planifiées d'année en année et financées par le biais du budget soumis au Conseil communal, mais également par voie de préavis selon leur importance.

Parmi les diverses transformations et rénovations du patrimoine immobilier communal, on retrouve l'achèvement de la rénovation des installations sanitaires du collège Arnold Reymond, soit le remplacement de la tuyauterie et son traitement, le changement des appareils au Théâtre de l'Octogone, ainsi que le doublage des parois latérales de la Salle omnisports.

A relever aussi la pose de nouvelles fenêtres en chêne massif et vitrage isolant en façade Sud de la grande salle de la Maison Pulliérane.

De plus, l'année écoulée a vu notamment s'effectuer les travaux ci-après:

- installation d'un éclairage extérieur pour la terrasse du restaurant de Pully-Plage;
- rafraîchissement de la cage d'escalier et remplacement des luminaires au Prieuré 2a;
- 2<sup>e</sup> étape du chemisage de la canalisation principale de la Maison Pulliérane;
- mise en conformité, selon demande de l'ECA et du SPJ, du chalet du Bois-du-Moulin par la construction d'un escalier de secours métallique extérieur;
- mise en conformité, selon demande de l'ECA, par la pose d'une protection contre la foudre aux ateliers des Anciens-Moulins;
- remplacement de la tuyauterie sanitaire et du chauffage dans les locaux du Feu à la place de la Clergère;
- remplacement des prises électriques extérieures dans les allées du cimetière de Chamblandes;
- mise en conformité, selon demande de l'ECA et du SPJ, du centre des Quatre-Vents par la pose d'un faux-plafond dans la salle commune et remplacement des balustrades des balcons par des éléments métalliques;
- mise en conformité, selon demande de l'ECA et du SPJ, du Foyer Scout par la transformation d'une porte de sortie de secours et la pose de barrières de sécurité;
- mise en conformité, selon demande de l'ECA, par la pose d'une protection contre la foudre sur le bâtiment occupé par l'UAPE, sis à l'avenue C.F. Ramuz 73;
- mise en conformité, selon demande de l'ECA, par la pose d'une protection contre la foudre pour le préau situé sur la toiture de la salle de gymnastique du collège de Chantemerle;
- dernière étape du remplacement des revêtements de sols dans le collège Arnold Reymond;
- finitions dans le bureau caisse de l'entrée et rénovation des portes de la salle de spectacles du Théâtre de l'Octogone.

### **Inspectorat des chantiers - Prévention des accidents**

Comme chaque année, cet organe a contrôlé la sécurité sur les chantiers du bâtiment et du génie civil, cela dans son rayon d'activité s'étendant sur les communes de Pully et de Paudex. Dans ce cadre, 93 chantiers ont été visités à plusieurs reprises:

78 à Pully;

- 15 à Paudex.

79 d'entre eux l'ont été à l'occasion de travaux liés à la construction ou à la transformation de bâtiments, dont 14 en rapport avec des travaux routiers ou d'infrastructures techniques. Par ailleurs, il a été procédé à l'inspection spécifique de:

- 15 grues ou engins de levage;
- 37 échafaudages fixes ou mobiles.

### Chauffages et réservoirs à combustible

Au 31 décembre, on dénombrait à Pully 1'965 installations de chauffage individuelles ou collectives, soit 12 de plus qu'une année auparavant.

Bien que les chiffres ne puissent pas être considérés comme le reflet d'une tendance durable, constat est fait que le gaz gagne toujours plus du terrain en tant qu'énergie de chauffage (installations nouvelles ou transformées).

Le fonctionnement de ces installations est assuré par les énergies suivantes:

<u>mazout</u>	<u>1'129</u>
<u>mazout et appoint</u>	<u>7</u>
<u>gaz</u>	<u>721</u>
<u>gaz et appoint</u>	<u>9</u>
<u>électricité</u>	<u>78</u>
<u>bois et appoint</u>	<u>7</u>
<u>pompe à chaleur + électricité</u>	<u>5</u>
<u>pompe à chaleur + gaz</u>	<u>9</u>

La capacité des différents réservoirs à combustibles et à carburants atteint 11'993'375 litres, répartis comme suit:

<u>mazout</u>	<u>11'530'010</u>
<u>benzine</u>	<u>140'000</u>
<u>diesel et essence</u>	<u>311'365</u>
<u>huile</u>	<u>10'000</u>
<u>solvants</u>	<u>2'000</u>

Le contrôle systématique et obligatoire de ces installations a permis de constater que 45 d'entre elles présentaient des déficiences diverses. Leurs propriétaires ont été appelés à effectuer les réparations sans tarder.



## Développement durable

### *Agenda 21*

Cette année encore, bon nombre d'actions ont été envisagées, réalisées et suivies dans le sens du développement durable, quand bien même la Ville de Pully ne dispose pas d'un Agenda 21 qui en établit la liste de manière exhaustive.

La réalisation du nouveau perron du collège Pierre d'Arvel en est le parfait exemple. Des critères écologiques ont été intégrés dès la conception. Le choix des matériaux, la fabrication, l'utilisation et la prise en compte de leur élimination en fin de vie, ainsi que la réhabilitation du trottoir comme espace de rencontre, répondent aux critères du développement durable.

Les démarches de développement durable mises en œuvre se sont poursuivies, avec notamment le Label Cité de l'énergie, la campagne Display, le plan de mobilité d'entreprise, auxquelles sont venues s'ajouter la participation active à la Journée du soleil, la Semaine de la mobilité et l'adhésion au programme NewRide (promotion des deux roues électriques).

### *Journée du soleil*

Il suffisait d'en appeler à une Journée du soleil pour que ce dernier se fasse désirer... Malgré les aléas météorologiques, cette journée internationale de l'énergie solaire du 4 mai était l'occasion de rappeler que le Collège de l'Annexe Ouest est équipé d'une centrale photovoltaïque depuis 1999.

A cette occasion, les professionnels, venus sur place avec leurs stands, ont répondu aux nombreuses questions du public, le tout dans une ambiance conviviale.

### *Semaine de la mobilité*

Sous le thème de «Hâte-toi autrement!», plus de 15 villes du canton ont participé à la Semaine européenne de la mobilité en organisant diverses manifestations destinées à promouvoir les avantages de la mobilité douce (marche, vélo, transports en commun).

Le vendredi 14 septembre, la Municipalité a convié avec succès la population à un apéro-mobilité à la place de la Gare. Au programme: concept de la «Semaine de la mobilité», explication et distribution de la carte «Alors, ça marche?»\*, essais de vélos électriques et présentation de la démarche en cours pour la mise en œuvre d'un plan de mobilité à l'attention de l'administration communale.

Ce jour-là, le personnel de l'administration communale a montré l'exemple en utilisant la mobilité douce pour effectuer ses déplacements pendulaires et professionnels.

\*La carte «Alors, ça marche?» indique le temps nécessaire pour se déplacer à pied d'un point à un autre de Pully. Elle est à disposition au Greffe municipal et sur le site internet [www.pully.ch](http://www.pully.ch)

### *Plan de mobilité d'entreprise*

Poursuivant son engagement sur la voie du développement durable, la Municipalité a souhaité approfondir la réflexion sur la gestion de la mobilité au sein de son administration.

Les résultats du diagnostic sur les déplacements pendulaires et d'entreprise, les modes de transports utilisés, les offres de stationnement et les besoins objectifs des collaborateurs en matière de mobilité révèlent la possibilité d'une gestion éco-reponsable visant à diminuer les nuisances environnementales.

Sur l'ensemble des collaborateurs communaux, 40% habitent à Pully, 15% à Lausanne, les autres collaborateurs viennent en majorité du plateau vaudois, ainsi que du littoral lémanique. Le trajet moyen, aller-retour domicile-travail, du collaborateur de l'administration est de 13.9 km contre 21 km au niveau suisse. Cette distance tient principalement de la forte proportion du personnel résidant dans la Commune.

Aujourd'hui, plus de 60% des collaborateurs viennent au travail en voiture, dont la moitié par obligation. En effet, la voiture individuelle est particulièrement sollicitée car les déplacements professionnels représentent à eux seuls 40 à 50% des déplacements.

Les axes d'un plan de mobilité d'entreprise sont en cours d'évaluation et seront validés sous la forme d'un catalogue de mesures possibles. Celui-ci servira de base à la Municipalité pour décider de la mise en place éventuelle d'un certain nombre de mesures.

### ***Cité de l'énergie***

A l'issue de l'état des lieux réalisé en 2006, premier pas de la certification Cité de l'énergie, la Ville de Pully ne répond pas actuellement à certains critères pour déposer une demande d'octroi du Label Cité de l'énergie, malgré le grand nombre d'actions envisagées, réalisées et suivies en matière de politique énergétique communale.

La mise en œuvre des actions déjà programmées et la réalisation d'un programme de politique énergétique avec des principes directeurs, des objectifs quantitatifs pour les bâtiments, les équipements communaux et un développement territorial de la zone urbaine par une saine densification permettront à la Ville de Pully d'obtenir le Label à moyen terme.

### ***Campagne Display***

Les performances énergétiques et environnementales des bâtiments scolaires sont désormais rendues publiques avec l'affiche «Display».

Le 4 mai, la Municipalité a lancé officiellement la campagne «Display» pour Pully en éditant douze affiches destinées prioritairement aux bâtiments scolaires, les élèves étant les consommateurs de demain.

Chaque bâtiment a été évalué sur trois points: consommation d'énergie primaire, émission de CO<sub>2</sub> et consommation d'eau. L'affiche donne la performance du bâtiment dans chacune de ces trois catégories, reportée sur une échelle de 1 (classe A, en vert) à 7 (classe G, en rouge), selon un modèle bien connu du public.

Prochaine étape, l'évaluation des bâtiments de l'administration devrait suivre en 2008.

Pour en savoir plus sur «Display»: [www.display-campaign.org](http://www.display-campaign.org)

### ***NewRide***

Le programme «NewRide», lancé sous l'impulsion SuisseEnergie en 2001, a pour objectif d'inciter les municipalités à promouvoir et à soutenir l'introduction des deux-roues électriques (vélos et scooters électriques) sur le marché suisse actuellement en pleine expansion.

SuisseEnergie propose plusieurs services gratuits pour les communes participant à ce programme, dont notamment une aide à l'organisation d'exposition permettant de tester des deux-roues électriques en partenariat avec les revendeurs locaux, des communications et des informations à mettre à disposition du public.

La Municipalité a décidé d'adhérer à cette action concrète de développement durable et de promotion de la santé publique qui sensibilise les citoyennes et les citoyens à une mobilité respectueuse de l'environnement, en organisant des expositions publiques lors de manifestations telles que la Journée du soleil et la Semaine de la mobilité.

## **Protection de l'environnement**

### ***Assainissement du bruit CFF***

Le projet d'assainissement du bruit des CFF, qui avait provoqué une levée de boucliers de la part des riverains concernés par la pose des parois antibruit prévues le long des voies, a été retiré. L'Office Fédéral des Transports (ci-après OFT) a donc décidé de radier la procédure d'approbation du projet engagée en 2005.

Selon l'OFT, bien que le but poursuivi par le projet, soit l'assainissement phonique des chemins de fer, les CFF doivent également considérer les autres intérêts publics (en particulier la protection de la nature, du paysage, des sites construits et des monuments historiques) et privés (la garantie de propriété) et proposer des solutions qui garantissent «un juste équilibre» entre ces différents intérêts.

La Direction de l'urbanisme et de l'environnement s'est passablement investie pour négocier avec les CFF, afin de faire évoluer le projet et chercher des solutions adéquates au problème d'intégration paysagère posé par ces parois, en tenant compte des intérêts divers et souvent contradictoires, ainsi que du cadre légal dans lequel s'inscrit ce projet.

Un nouveau projet est donc en cours d'élaboration. Annoncé tout d'abord pour l'automne 2007, celui-ci sera probablement déposé dans le courant de l'année 2008.

## **Travaux des commissions**

### ***Commission permanente d'urbanisme***

Cette commission, placée sous la présidence de M. Gérard Mieli, a siégé à trois reprises:

- le 5 février, pour la présentation des réflexions en cours sur l'aménagement du Vallon de la Paudèze;
- les 11 et 29 octobre pour examiner le préavis relatif au plan directeur localisé et au plan partiel d'affectation des «Boverattes» avec son règlement.

### ***Commission consultative d'urbanisme***

La commission n'a pas siégé au cours de l'exercice 2007, aucun projet de construction n'ayant soulevé de problèmes particuliers d'intégration et d'esthétique.

### ***Commission de salubrité***

Cette commission, placée sous la présidence de Mme Lucienne Vasserot, s'est réunie à vingt reprises pour examiner 63 demandes d'autorisations de construire et donner son avis sur la délivrance de 39 permis d'habiter définitifs. Elle a également procédé à la visite de 33 réalisations nécessitant des interventions complémentaires en vue de l'octroi du permis d'habiter définitif.

De surcroît, elle a été interpellée à onze reprises par des locataires et des propriétaires confrontés ou divisés par des problèmes de sécurité et d'hygiène, qui se sont finalement résolus à satisfaction.

## Entretien des espaces verts et des cimetières

### Parcs et promenades

La réflexion portant sur la recherche de nouvelles économies dans la gestion de l'entretien des espaces verts communaux, commencée en 2004, s'est poursuivie en 2007.

La restructuration interne s'est formalisée avec le regroupement des deux équipes volantes. Cette nouvelle équipe, forte de 7 personnes, partant du parc Guillemin, se déplace dans les différents endroits de la ville. Le personnel du service s'élève actuellement à 14 personnes et 3 apprentis. Il a pu compter sur l'aide de deux demandeurs d'emploi et auxiliaires totalisant près de 1'820 heures de travail.

Le service s'est investi, en partenariat avec le secteur privé, dans de nombreux travaux paysagers et de tailles d'arbres, principalement dans les secteurs du Village, du Port et du Centre sportif de Rochettaz.

Les incivilités et le vandalisme ont été l'une des préoccupations du service en 2007, avec 23 cas répertoriés.

Le service a, par ailleurs, traité les procédures d'abattage ou d'élagage d'arbres, en augmentation par rapport à 2006 (68 dossiers pour 101 arbres).

D'autre part, comme chaque année, le service a également prêté son concours pour égayer, par des arrangements floraux, de nombreuses manifestations officielles (30), qui ponctuent la vie associative, sportive et culturelle de Pully.

### Activités spécifiques

Plusieurs projets ont été mis en œuvre en vue d'améliorer l'usage de certains lieux fort fréquentés. Il s'agit notamment:

- de la pose de l'arrosage intégré dans la pelouse du parc Emilienne, dans le quartier de Chamblandes, ainsi que la plantation de bulbes pour une floraison chatoyante au printemps;
- du remplacement du pont de cordes situé dans le secteur destiné aux pré-adolescents de la place de jeu du Port;
- de la création d'un jardin d'astéracées et graminées au Port de Pully, 60 carrés de 2 m<sup>2</sup> dans le cadre du travail pratique individuel (TPI) de l'apprenante de 2<sup>e</sup> année en floriculture.

Le renouvellement du patrimoine arboricole communal s'est poursuivi avec la plantation de 48 nouveaux arbres dans les différents secteurs.

Sur l'avenue de Lavaux, pas moins de 30 charmilles ont été plantées. Ce travail a été réalisé de nuit, ce qui n'a pas facilité le travail des hommes qui ont affronté le froid et l'obscurité afin de ne pas perturber le trafic journalier.

La problématique des plantes envahissantes a été suivie de près par le service, mais aucun nouveau cas n'a été découvert en 2007. Le service est intervenu également pour la lutte contre les chenilles processionnaires dans plusieurs endroits du territoire communal, dans les secteurs de Rochettaz et de Mallieu en particulier. Sur le front de la lutte contre le feu bactérien, le service s'est attelé aux contrôles officiels des quartiers des Daillettes, de la Fontanettaz, du boulevard de la Forêt, ainsi que du Fau-blanc-Montillier avec la découverte de deux foyers déclarés, aussitôt éradiqués.

Le service a également apporté une aide fort appréciée:

- aux vendanges du vignoble communal;
- au déneigement des routes et des trottoirs;
- à la mise en place de sapins de Noël;
- au ramassage des feuilles mortes en bordure des chaussées;
- à des travaux pour les autres directions.

Ce sont quelque 1'400 heures (2'000 en 2006) que les collaborateurs ont consacrées à l'exécution de ces prestations.

## ***Cimetières***

Suivant les instructions de la Police intercommunale, le personnel a procédé à la désaffectation des tombes, caveaux et concessions venues à échéance au cimetière de Chamblandes (60), ainsi qu'au cimetière des Monts-de-Pully (4).

Il a également accompli les tâches d'accompagnement qui ont permis aux familles en deuil de conduire à leur dernière demeure 136 personnes.

## ***Etablissement horticole de Rennier 44***

En décembre, le déplacement du tunnel de cultures du terrain des Boverattes, à proximité de la serre au chemin de Rennier 44, a occupé une partie du personnel avec l'aide du Service des domaines pour ce qui concerne les travaux de maçonnerie.

Les surfaces cultivées aux Boverattes ont ainsi été libérées et redonnées à la culture agricole comme le reste du terrain l'est déjà.

### ***Statistique des plantes cultivées***

Plantes pour massifs, bacs et vasques (décorations estivales), dont 12'500 jeunes plantes achetées	20'100
Plantes pour massifs, bacs et vasques (décorations automnales et printanières), dont 14'900 jeunes plantes et 11'300 bulbes achetés	15'900
Plantes pour fleurs coupées, dont 1'100 bulbes achetés	5'400
Plantes diverses pour décorations et manifestations, dont 800 Chrysanthèmes pour les décorations d'automne	2'050
Plantes diverses cultivées pour la vente aux communes voisines (Paudex, Belmont et Crissier)	7'550



**DIRECTION**



DE LA SECURITE PUBLIQUE







# Direction de la sécurité publique

---

## Généralités

La sécurité publique vaudoise est l'affaire du canton et des communes. Une répartition subtile des tâches, des compétences, des autorisations et des responsabilités devrait être la clé de voûte de l'organisation sécuritaire vaudoise. La Municipalité, consciente des problématiques qu'elle soulève, a initié une vaste réflexion avec les communes partenaires en vue de la création d'une Association de communes en faveur de la sécurité dans l'Est Lausannois.

Grâce à une stratégie, mise en place par l'Etat-major de la Police intercommunale, consistant à une présence accrue dans les endroits à risques, les incivilités ont fortement diminué. Cependant, il faut toujours rester attentifs. Le problème de l'alcoolisme chez les jeunes est un sujet qui préoccupe au plus haut point.

La Police intercommunale s'emploie à ce que la population puisse vivre en paix et avec un sentiment de sécurité. Elle maîtrise parfaitement la complexité et les particularités d'une police urbaine et périurbaine: c'est un registre bien particulier, c'est un métier à part entière qui entre dans le cadre d'une activité de proximité.

Pour être efficace en milieu urbain, la nécessité impose une parfaite connaissance des lieux et de la population; c'est en cela que la Police intercommunale a poursuivi ses efforts.

En 2007, dans le domaine de la protection civile, l'intervention de Roche, suite aux intempéries de l'été a été particulièrement appréciée par les autochtones. Le projet cantonal AGILE a vu le jour. Il a pour but de réduire les 21 régions de protection civile en les ramenant entre 5 et 10.

## Formation

239 journées ont été consacrées à la formation du personnel lors de cours (sous-officiers, circulation routière, tir, pilotage, moyens de contraintes, informatique, ACPMV, champignons, etc.)

## Activités générales

### *Services d'ordre préventif et de circulation*

- 67 convois funèbres;
- 52 marchés;
- 122 manifestations diverses (sportives, culturelles, concerts, expositions, réceptions, assemblées, etc.).

### **Dénonciations**

**2007**

---

à l'Autorité communale

---

○ Commission de police Pully	1'733
○ Commission de police Paudex	209
○ Commission de police Savigny	33
○ Commission de police Belmont	11

Loi sur les amendes d'ordre Pully	18'836
Loi sur les amendes d'ordre Paudex	610
Loi sur les amendes d'ordre Savigny	594
Loi sur les amendes d'ordre Belmont	443
à la Préfecture (divers circulation, LFSEE, police du commerce, etc.)	428
	(Paudex 21) (Savigny 85) (Belmont 22)
à l'Office d'instruction pénale	135
	(Paudex 12) (Savigny 20) (Belmont 11)
au Tribunal des mineurs	8
	(Paudex 1) (Savigny 2) (Belmont 1)
<b>Arrestations</b>	<b>39</b>
	(Paudex 1) (Belmont 1)
Rapports de renseignements divers	437
Enregistrements de plaintes	258
Exécution de mandats et notifications diverses	2'185
Interventions de police-secours	4'034
	(Pully 3'473) (Paudex 184) (Savigny 192) (Belmont 185)

En ce qui concerne la prévention, en plus de toutes les interventions spontanées des policiers, on peut relever que:

- 1'261 automobilistes ont fait l'objet de «fichets conseils» (avertissements) pour diverses infractions aux règles de stationnement;
- 309 lettres d'avertissement ont été adressées pour non-respect de la priorité aux piétons engagés sur un passage de sécurité, ainsi que pour des infractions relatives au bruit, au comportement des chiens et à la pratique dangereuse du patin à roulettes sur la voie publique.

### **Circulation**

Le service de police a enregistré 197 accidents, soit:

- 72 avec dommages matériels (Paudex 5 – Savigny 6 – Belmont 6 );
- 39 avec lésions corporelles (Paudex 2 – Savigny 1 – Belmont 4 );
- 0 mortel;
- 86 avec dommages matériels, sans faute grave (arrangement à l'amiable) (Paudex 5 – Savigny 5 – Belmont 1).

Les causes principales restent l'inattention, le refus de priorité, la vitesse et l'alcool.

<b>Pully</b>	0.5 ‰	0.8 ‰
Ivresses au volant sans accident	22	40
Ivresses au volant avec accident	0	2
<b>Paudex</b>	0.5 ‰	0.8 ‰
Ivresses au volant sans accident	3	9
Ivresses au volant avec accident	0	1
<b>Savigny</b>	0.5 ‰	0.8 ‰
Ivresses au volant sans accident	1	7
Ivresses au volant avec accident	0	2
<b>Belmont</b>	0.5 ‰	0.8 ‰
Ivresses au volant sans accident	2	0
Ivresses au volant avec accident	0	3
Taux d'alcoolémie maximum enregistré	2.09 ‰	

### **Contrôle automatique des feux rouges**

Sept carrefours sont équipés d'installations de contrôle des feux rouges et de la vitesse, soit:

- carrefour de la Damataire Sud (direction Vevey);
- avenue C. F. Ramuz - chemin du Préau (direction Lausanne);
- carrefour de la Clergère (direction Lausanne);
- avenue de Lavaux - avenue du Tirage (direction Lausanne);
- boulevard de la Forêt - avenue de la Rosiaz (direction Belmont);
- avenue des Désertes - route du Port (direction Vevey).
- avenue C.F. Ramuz, hauteur du Collège de Chamblandes (direction Vevey)

L'unique appareil de surveillance est déplacé d'un poste à l'autre.

La caméra de contrôle a fonctionné durant 346 jours; 1'815'314 véhicules ont été «surveillés». Parmi ceux-ci, 231 ont franchi le feu alors qu'il était à la phase rouge, soit 0.0127%.

### **Contrôle de la vitesse**

#### **Radars mobile (véhicule)**

##### **Pully**

Au cours des 211 heures de contrôle «radar» effectuées sur 15 artères différentes: 44'854 véhicules ont été contrôlés. 2'312 contraventions, soit 5.1%, ont été relevées: 43 conducteurs ont été dénoncés auprès de la Préfecture (vitesse de plus de 15 km/h) ou du Juge d'instruction (vitesse de plus de 25 km/h.).

Vitesses maximales enregistrées: 83 km/h à l'avenue Général-Guisan, 81 km/h au chemin de Rennier et 54 km/h à l'avenue des Peupliers (zone 30 km/h).

**Savigny**

Au cours des 24 heures de contrôle «radar» effectuées sur 8 artères différentes: 5'908 véhicules ont été contrôlés. 491 contraventions, soit 8.3%, ont été relevées: 46 conducteurs ont été dénoncés auprès de la Préfecture ou du Juge d'instruction (vitesse de plus de 15 km/h.).

Vitesses maximales enregistrées: 94 km/h à la route de la Claie-aux-Moines (60 km/h) et 86 km/h à la route de Lutry (50 km/h).

**Radars fixes (contrôle automatique, couplé avec celui des feux rouges)**

Au cours des 8'311 heures de contrôle, 1'815'314 véhicules ont été contrôlés. 10'351 infractions ont été constatées, soit le 0.57%. 77 conducteurs ont été dénoncés auprès de la Préfecture ou du Juge d'instruction.

Vitesse maximale enregistrée:

- 99 km/h à l'avenue C.F. Ramuz – chemin du Préau (50 km/h)

**Enseignement de la circulation**

Les instructeurs spécialisés ont visité 27 classes à Pully, 2 classes à Paudex et 7 classes à Belmont.

De nombreux contrôles ponctuels ont également été effectués aux abords des établissements scolaires, afin notamment de sensibiliser les usagers à la problématique du stationnement à proximité des écoles et du port de la ceinture.

**Véhicules volés et trouvés**

30 véhicules ont été annoncés volés, soit:

- 25 cycles;
- 3 voitures;
- 2 motocycles.

16 véhicules ont été trouvés sur le territoire de la Commune:

- 13 cycles;
- 3 motocycles.

Paudex: 6 cycles – Savigny: 1 cycle – Belmont: 1 cycle

**Infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants**

Dans le domaine de la lutte contre la consommation et le trafic de stupéfiants, on observe cette année encore, une stabilité des infractions. 27 personnes ont été interpellées, dont sept mineurs.

**Commission de police**

Elle a traité 1'733 cas.

La commission a:

- prononcé 1'692 amendes par voie de sentence sans citation et sommations (dénonciations sur fonds privé 139);

- cité 41 contrevenants et prononcé:
  - 28 amendes par sentence ou par sentence rendue par défaut;
  - 2 libérés de toute peine;
  - 11 prestations au travail.

Le secrétariat de la Commission de police a envoyé 891 sommations de payer. 186 cas sont demeurés sans effet. Une procédure a alors été engagée à l'Office des poursuites.

184 demandes de conversion en arrêts ont été adressées à la Préfecture du district de Lausanne. Dans le cadre de cette procédure, certains condamnés ont préféré régler les montants dus afin d'éviter la conversion ou de subir la peine prononcée. Ces actions peuvent s'échelonner sur plusieurs années et pour 2007, c'est une somme de CHF 12'979.75 qui nous a été rétrocédée par la Préfecture et le Service pénitentiaire.

143 dossiers ont été transmis au Juge d'Application des Peines (JAP).

La gestion administrative de la Commission de police de Paudex et de Savigny incombe à Pully.

212 dossiers ont été traités pour Paudex, dont 172 dénonciations sur fonds privé, 34 dossiers ont été traités pour Savigny.

#### ***Amendes encaissées - Pully***

<b>Procédure d'amendes d'ordre</b>	
▪ règles de circulation	CHF 286'077.80
▪ radar mobile	CHF 143'740.60
▪ radar fixe	CHF 509'347.05
▪ surveillance automatique des feux	CHF 46'913.60
<b>Procédure ordinaire en Commission de police</b>	
▪ règles de circulation	CHF 9'772.–
▪ radar mobile	CHF 4'218.–
▪ radar fixe	CHF 8'718.20
▪ surveillance automatique des feux	CHF 340.–
<b>Procédure de dénonciation en Commission de police</b>	
▪ règles de circulation	CHF 8'973.–
▪ règlements communaux	CHF 9'642.–
▪ infractions sur fonds privé	CHF 17'316.–
<b>Rétrocessions d'amendes et frais par la Préfecture et le Service pénitentiaire</b>	<b>CHF 12'979.75</b>
<b>Encaissements des frais de retrait de plaintes</b>	<b>CHF 600.–</b>
<b>Revenu brut des amendes encaissées, y compris les frais de procédure (sentences, contentieux)</b>	<b>CHF 1'058'638.–</b>
<b>Taxes CCP et frais bancaires</b>	<b>CHF 10'314.68</b>
<b>Les frais de poursuite et de mainlevées d'opposition se sont élevés à</b>	<b>CHF 15'746.05</b>

**Amendes encaissées - Paudex**

Règles de la circulation et frais	CHF	31'640.-
Règlements communaux	CHF	970.-
Infractions sur fonds privé	CHF	11'150.-

**Amendes encaissées – Savigny**

Règles de la circulation	CHF	44'610.-
Règlements communaux	CHF	750.-
Infractions sur fonds privé	CHF	-----

**Amendes encaissées – Belmont**

Règles de la circulation	CHF	19'380.-
Règlements communaux	CHF	-----
Infractions sur fonds privé	CHF	-----

**Horodateurs – macarons**

Horodateurs	CHF	324'657.65
Cash	CHF	8'050.79
Parking des Alpes – abonnements	CHF	9'990.-
Autorisations de stationnement (macarons)	CHF	168'290.-
Autorisations de stationnement pour entreprises	CHF	1'105.-

**Taxes et émoluments divers**

lotos	exonération (CHF	1'001.40)
taxes sur les spectacles (sociétés locales)	CHF	4'803.-
	(exonéré: CHF	35'959.70)
tombolas	CHF	864.-
taxes de séjour	CHF	45'213.15
permissions (établissements publics)	CHF	2'610.-
cartes journalières CFF	CHF	24'720.-
permis de pêche (reversé au Service de la faune)	CHF	520.-

### **Objets trouvés**

429	objets ont été enregistrés au poste de police
195	objets restitués aux ayants droit
11	objets transmis à d'autres autorités (Police cantonale, Service des automobiles, etc.)
217	récompenses (CHF 3'132.-) remises aux déposants.
La somme d'argent suisse enregistrée atteint CHF 4'891.65	

### **Signalisation routière**

Comme chaque année, le Service de la signalisation routière a procédé à la pose de nombreux signaux, miroirs, bornes lumineuses et a réalisé du marquage routier sur l'ensemble de la Ville de Pully, ainsi qu'à Belmont et à Paudex, ceci en fonction des décisions des Autorités et des exigences légales.

Le personnel rattaché à la Direction de la sécurité publique a consacré 26 heures pour réaliser divers travaux sur les communes de Belmont et de Paudex, principalement pour du marquage.

Le Service de la signalisation a été appelé à collaborer pour les principales manifestations suivantes: Festival For Noise – 20 kilomètres de Lausanne – Marathon de Lausanne – Fête du Sauvetage – Tournoi de tennis – Barque la Vaudoise – Fête du MiNiTrain – Festival'entre2 – 1<sup>er</sup> août - Tournoi de football – Triathlon de Lausanne - Course à Travers Pully – Régates du soir – Sunday's Cycling – Course de la société de gym – Schubertiades des enfants – Marcheurs de Pully – Manifestations diverses à Verte Rive – Nocturnes.

L'appareil Mini-Speedy, affichant instantanément la vitesse des véhicules, a été installé à 263 reprises, essentiellement dans les zones 30 km/h. et sur les trajets empruntés par les écoliers.

L'appareil Viasis a été posé 30 fois à Paudex et mis à disposition de la commune de Belmont durant 18 semaines et 17 semaines pour celle de Savigny.

A 40 reprises, nos services sont intervenus pour la remise en état de signaux endommagés ou démolis à la suite d'accidents ou de déprédations.

Les appareils de mesure de la vitesse et de comptage des véhicules TMS ont été mis en place à 37 reprises pour des contrôles d'une durée d'une semaine à chaque fois. Les données recueillies ont permis de répondre aux nombreuses interrogations des riverains et de parfaire la signalisation routière.

### **Contrôle des champignons**

Mme Nelly Genillard Rapin, contrôleuse officielle des champignons a procédé à 42 contrôles qui ont donné les résultats suivants:

Quantité contrôlée	23 kg
Éliminés	15 kg
Vénéneux	0.5 kg

Dans le cadre de son activité, en tant que suppléant du contrôleur officiel, le sgt Bujard a été sollicité à plusieurs reprises par les services d'urgence de divers centres hospitaliers pour des intoxications fongiques.

## Police intercommunale

Police-secours / sécurité de proximité / gardes municipaux

**PAUDEX**

<b>Nombre d'heures planifiées au 31 décembre 2007 selon Convention</b>	
	1'960 h.
<b>Nombre d'heures réelles au 31 décembre</b>	
Intervention	236.5 h.
Contrôles de circulation	123 h.
Rédaction d'écrits	71 h.
Patrouilles motorisées	1'114 h.**
Patrouilles pédestres police-secours	57 h.**
Patrouilles sécurité de proximité	191 h.
Contrôle du stationnement	251.5 h.
<b>Total</b>	<b>2'044 heures</b>
Différence: 84 h. en «plus», soit une moyenne hebdomadaire de 1h40 environ.	

\*\* Il s'agit de pondérer ces deux chiffres. En effet, les collaborateurs de police-secours effectuant une patrouille motorisée transitent généralement à chaque fois par Paudex. Il est donc difficile de chiffrer avec exactitude les nombres d'heures de patrouilles effectuées dans cette localité.

**SAVIGNY**

<b>Nombre d'heures planifiées au 31 décembre 2007 selon Convention</b>	
	3'765 h.
<b>Nombre d'heures réelles au 31 décembre</b>	
Intervention	398.5 h.
Contrôles de circulation	243.5 h.
Rédaction d'écrits	82 h.
Patrouilles motorisées police-secours	2'226 h. **
Patrouilles pédestres police-secours	78 h. **
Patrouilles motorisées police de proximité	166 h.
Patrouilles pédestres police de proximité	192.5 h.
Présence au bureau police de proximité	307.5 h.
<b>TOTAL</b>	<b>3'694 heures</b>
Différence: 71 h. en «moins» soit une moyenne hebdomadaire de 1h20 environ.	

\*\* Il s'agit de pondérer ces deux chiffres. En effet, les collaborateurs de police-secours effectuant une patrouille motorisée transitent généralement à chaque fois par Savigny. Il est donc difficile de chiffrer avec exactitude les nombres d'heures de patrouilles effectuées dans cette localité.



**BELMONT**

<b>Nombre d'heures planifiées au 31 décembre 2007 selon Convention</b>	
	3'120 h.
<b>Nombre d'heures réelles au 31 décembre</b>	
Intervention	332 h.
Contrôles de circulation	150 h.
Rédaction d'écrits	83.5 h.
Patrouilles motorisées police-secours	1'840 h. **
Patrouilles pédestres police-secours	63 h. **
Patrouilles sécurité de proximité	433 h.
Contrôle du stationnement	215.5 h.
<b>TOTAL</b>	<b>3'153 heures</b>
Différence: 33 h. en «plus», soit une moyenne hebdomadaire de 40 minutes environ.	

\*\* Il s'agit de pondérer ces deux chiffres. En effet, les collaborateurs de police-secours effectuant une patrouille motorisée transitent généralement à chaque fois par Belmont. Il est donc difficile de chiffrer avec exactitude les nombres d'heures de patrouilles effectuées dans cette localité.

**Frais de fonctionnement****PAUDEX**

Participation selon Convention	CHF	162'000.-
Prestations «hors Convention»	CHF	13'040.-
Prestations Commission de police	CHF	9'201.-
Carnets d'amendes d'ordre	CHF	360.-
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>184'601.-</b>

**SAVIGNY**

Participation selon Convention	CHF	310'000.-
Prestations «hors Convention» + radar	CHF	21'337.50
Prestations Commission de police	CHF	1'713.-
Carnets d'amendes d'ordre	CHF	48.-
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>333'098.50</b>

**BELMONT**

Participation selon Convention	CHF	257'000.-
Prestations «hors Convention»	CHF	7'950.-
Prestations Commission de police	CHF	303.-
Carnets d'amendes d'ordre	CHF	264.-
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>265'517.-</b>

## Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS)

### Activités du Détachement Premier-Secours (DPS)

#### *Alarmes et interventions*

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre, le DPS a été alarmé 155 fois pour:

- 29 feux (-3);
- 31 inondations (-8);
- 11 dégagements de personnes bloquées dans un ascenseur (+8);
- 32 fausses alarmes (-4);
- 37 interventions diverses (+14);
- 15 interventions DCH (défense contre les hydrocarbures) (+5);

qui représentent un total de 876.43 heures d'intervention. Dans le cadre de la collaboration intercommunale, il a fallu intervenir en renfort à deux reprises à Lutry/Paudex et deux fois à Belmont.

#### *Services de piquet*

Composés d'un officier, d'un chauffeur et de 2 sapeurs-pompiers, 52 services de fins de semaine (du vendredi soir 18h00 au lundi matin 06h00) ou de jours fériés ont été organisés.

En plus, 50 piquets de semaine, non soldés, ont été assurés, comprenant:

- un officier de permanence 24 h / 24 (par périodes de 12h / jour et par semaine), responsable des éventuelles interventions à assurer. Il dispose d'un véhicule de service équipé de moyens prioritaires pendant toute la durée de son service;
- un service de piquet de jour nominatif en semaine (06h00-18h00), de 3 à 4 hommes, assuré par roulement dans l'effectif des employés communaux incorporés volontaires, ainsi que par les autres collaborateurs disponibles en journée;
- un service de piquet de nuit nominatif en semaine (18h00-06h00), de 3 à 4 hommes, assuré principalement par les autres membres du Premier-secours.

#### *Services de garde*

Cinq services ont été mis sur pied pour de la surveillance ou de la prévention pendant des manifestations telles que course «A Travers Pully», 1<sup>er</sup> août, Marathon de Lausanne, Festival For Noise, ainsi que sept présences de sapeurs-pompiers à des exercices d'évacuation dans les établissements scolaires.

Les trois séances de présentation et d'essai de divers matériels sapeurs-pompiers à des jeunes de 10 à 15 ans pendant la période du passeport-vacances ont toujours autant de succès et affichent complet à chaque édition.

#### *Exercices*

Les exercices se sont déroulés selon le programme général accepté par la Municipalité. Il est à noter que, comme les années précédentes, divers exercices ont été organisés en collaboration avec les autres SDIS de la plate-forme (une journée de technique/tactique pour les cadres, deux exercices d'intervention pour les membres du DPS). Comme l'an passé, deux exercices spéciaux pour les chauffeurs C1 ont été organisés.

## Formation externe

Dans le cadre du concept de formation ECAFORM, mis en place par l'ECA, 51 sapeurs-pompiers de notre Commune ont suivi des cours nécessaires au perfectionnement et à l'avancement, totalisant 788 heures.

## Etat-major

Un Etat-major (EM), formé de six personnes, a pour mission de diriger le Corps. Il a tenu douze séances pour assurer la marche du service, contrôler l'avance du travail délégué ou ordonné, préparer le budget 2007 et prendre les décisions nécessaires à l'avenir et à l'évolution du corps.

Les membres de l'Etat-major ont effectué 1'239 heures afin d'effectuer les diverses tâches prévues dans leur cahier des charges, représenter le SDIS dans des séances externes, ainsi que dans la mise en place du nouveau concept radio et ARI.

## Commission de salubrité et activités de prévention

L'officier technique, représentant l'Etat-major au sein de la Commission de salubrité, a participé à une visite visant à délivrer le permis d'habiter avec cette commission. D'autre part, l'ensemble des dossiers de mise à l'enquête sont également soumis au SDIS pour remarques et observations. Celles-ci portent principalement sur les accès aux bâtiments pour les véhicules de secours, l'accès aux machineries d'ascenseur, de même que sur le positionnement des points d'eau.

A signaler encore le conseil et le support apporté aux entreprises et associations de Pully. Comme chaque année, une visite dans les différents EMS de la place permet d'assurer la formation continue sur les systèmes de détection incendie.

## Personnel

### *Effectif de la compagnie*

Au 31 décembre: 68 sapeurs-pompiers étaient inscrits au rôle du SDIS. (31.12.2006: 67)

Le maintien de l'effectif a été réalisé par un fort recrutement de nouveaux membres pour compenser les 21 démissions enregistrées en 2007.

Tout comme l'an passé, il est toujours difficile d'effectuer les missions annexes telle que service de police, par exemple. Il faut dès lors recourir à l'aide de la Protection civile pour ce genre de mission.

### *Démissions et exclusions*

Vingt et un collaborateurs ont quitté le corps, démissions auxquelles il faut ajouter deux mises en congé. Ces départs sont principalement dus à des changements de domicile ou à un manque de disponibilité pour des raisons professionnelles. Au 31 décembre, on enregistre également les départs du Cpl Jean-Paul Perroud, après 25 ans de service, et du sgt Stéphane May pour déménagement en Valais.

***Promotions***

Les promotions, entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2008, sont les suivantes:

- Sapeur Michaël Aeschlimann distinction d'appointé
- Sapeur Santiago Valladares distinction d'appointé
- Caporal Alain Terry grade de sergent
- Caporal Philippe Gertsch grade de sergent
- Caporal Philippe Cottier grade de sergent
- Sergent Sébastien Baehler grade de lieutenant

**Commission du feu**

Elle s'est réunie à quatre reprises pour contrôler la marche du corps, discuter et affiner le budget 2008 présenté par l'EM.

## Protection civile

---

### Introduction

Au cours de sa dixième année d'activité, l'organisation régionale de protection civile Lausanne-Est (Pully-Paudex-Belmont) a suivi les planifications obligatoires découlant des lois fédérales et cantonales selon les vœux, les intentions et priorités du Comité directeur. Les objectifs de formation et d'aide à la collectivité ont été entièrement remplis.

### Régionalisation

Le Comité directeur, présidé par M. Martial Lambert, municipal à Pully, est composé également de M. Gustave Muheim, syndic de Belmont et de M. Claude Quartier, municipal à Paudex. Le Comité directeur s'est réuni à quatre reprises. Il a vérifié les comptes 2006, fixé les priorités du budget 2008, en tenant compte des règlements et du plan comptable usuel.

Un projet de réflexion cantonal, appelé AGILE (une protection civile Adaptée, Garante, Intégrée, Légitime et Efficente) étudie les possibilités d'un nouveau découpage des régions de protection civile. Il s'agit de développer la protection civile vaudoise dans les années à venir en regard de l'analyse des dangers et des risques.

Dans le cadre de cette étude, le Comité directeur analyse la faisabilité d'étendre la région Pully-Paudex-Belmont sur les régions d'Oron et de Lavaux.

La Commission régionale, composée de six membres (deux délégués de chaque commune) a tenu deux séances d'études pour les présentations du budget et des comptes.

### Déménagement des locaux

Après plus de 30 ans à la ruelle du Croset 3, les bureaux de protection civile ont été déplacés, le 1<sup>er</sup> mai, à l'avenue du Prieuré 1.

### Personnel

Un commandant, un remplaçant, une cheffe de l'office régional et une secrétaire assistante (20%) exécutent l'ensemble des tâches de protection civile pour les trois communes. M. Philippe Schmid a cessé son activité professionnelle.

### Instruction du personnel professionnel

Le commandant et son remplaçant ont suivi plusieurs rapports de formation au Service de la Sécurité Civile et Militaire (SSCM), notamment sur l'analyse des risques et des dangers et le projet de la future régionalisation vaudoise «AGILE».

Le commandant et la cheffe d'office collaborent avec le SSCM aux travaux d'analyse des domaines d'instruction et des gestions informatiques des effectifs, ainsi que du plan d'attribution des places protégées.

### Etat-major de la direction régionale

L'Etat-major de la compagnie renforcée de l'ORPC Pully-Paudex-Belmont se compose d'un officier supérieur et de onze officiers. Au 31 décembre, le capitaine Pierrick Maeder, officier du domaine protection et assistance, a été libéré de ses obligations après 25 ans de service.

**Effectifs ORPC 2007**

L'effectif réel de l'ORPC totalise 598 personnes au 31 décembre, soit 266 personnes actives, le solde de l'effectif représentant du personnel de réserve et du personnel à former.

Répartition des miliciens FIR (Formation d'Intervention Régionale) et FAR (Formation d'Appui Régional):

▪	12	Etat-major de Conduite régionale
▪	41	Domaine Aide à la Conduite (Suivi de situation, Télématique et ABC)
▪	9	Commandement, section logistique RAV (Ravitaillement)
▪	32	Commandement, section logistique CMT (Construction/Matériel/Transport)
▪	78	Domaine Protection et Assistance
▪	15	Domaine PBC (Protections des Biens Culturels)
▪	13	Domaine Sanitaire
▪	66	Domaine Appui-Sécurité

**Constructions existantes et abris publics**

L'ensemble des constructions et abris publics est régulièrement entretenu et réparé durant l'année.

**Contrôle d'abris – location constructions et véhicules**

8 nouveaux abris privés ont été contrôlés avec la Commission de salubrité des trois communes. 31 nouveaux dossiers ont été mis à l'enquête, dont 17 ont été comptabilisés comme demandes de dispenses d'abri et 14 ont été approuvés.

277 nuitées ont été comptabilisées dans les installations de la Clergère et de la Damataire.

Les deux bus Toyota ont été utilisés dans le cadre des cours régionaux. Divers services de l'administration ou des sociétés locales des trois communes les utilisent également.

**Cours et exercices****Cours fédéraux (OFPP)**

- 22 jours de services pour 7 participants
- 6 officiers (cap St. Coendoz et D. Cuche, plt J.-D. Duc et M. Offredi, lt E. Loutan et S. Griesmar) ont suivi un cours de conduite sur la solution systématique des problèmes.
- Le caporal Laurent Delessert a suivi la formation de chef de groupe télématique.

**Centre cantonal d'instruction (CIV), Gollion**

- Services d'instruction: 62 jours de service répartis sur 15 services (cours de perfectionnement ou cours technique) totalisant 23 participants.
- Instruction de base: 20 recrues formées dans les trois domaines (Collaborateur d'Etat-major, Protection et Assistance, Appui Sécurité).

## **TIP (Téléphone d'Information aux Proches)**

La cellule TIP a suivi, comme chaque année, un cours de perfectionnement afin de prévoir la mise sur pied d'une ligne d'appels à l'intention de la population et pour renseigner ou transmettre les demandes aux instances compétentes.

Les capitaines P. Miche et D. Cuche ont suivi le premier cours permettant de former le noyau de base régional à même de coordonner l'engagement de la région sous la responsabilité d'un coordinateur du canton.

## **Les inondations à Roche: 11 et 12 août**

Le samedi 11 août, vers 22h00, l'ORPC de Lausanne-Est a été alarmée pour mettre sur pied un détachement de 15 pionniers suite aux inondations intervenues dans le Chablais vaudois.

## **Meeting de Bex: 1<sup>er</sup> et 2 septembre**

Le cpl C. Brandt a été sollicité pour organiser le concept d'accueil des officiels, ainsi que pour la prise des procès-verbaux des séances organisant le système sécuritaire du meeting.

## **Exercices régionaux**

Organisation régionale Lausanne-Est (Pully-Paudex-Belmont) – 1'072 jours de service répartis sur 26 services totalisant 543 participants. La particularité de cette année se situe au niveau de l'application des bases légales concernant l'octroi du nombre de jours de service selon les articles LPPCI art 27 à 36, qui limite les jours de services selon les grades et types de formation.

## **Missions particulières**

La Battue (recherche systématique de personne vivante) et PolRoute (circulation routière). Les cinq officiers formés pour ces missions spéciales offrent auprès des miliciens une formation complémentaire.

Collaboration avec les organisations d'Oron et de Lavaux: 19 et 20 septembre - 6 miliciens de notre région ont été engagés pour participer à l'organisation des transports du personnel des Caisses de retraite populaire dans le cadre d'une journée de nettoyage de la Broye au profit des pêcheurs en rivière.

### **Domaine Aide à la conduite**

#### **Section ABC – Domaine Protection Atomique-Biologique-Chimique**

L'année 2007 a été orientée, d'une part, sur la poursuite de la présentation du service dans les cours des autres domaines et sur l'analyse de l'organisation en cas de pandémie de grippe aviaire. Pour cela, des contacts ont été pris avec les responsables du Service de la santé publique du canton. Une stratégie d'organisation a d'ores et déjà été élaborée pour la mise en place d'un pandicentre auxiliaire à Pully sur le site de Mallieu. L'exercice FIR de cet automne est un des éléments de cette organisation.

### **Section Télématique**

L'officier Télématique a entièrement testé le nouveau système de transmission Polycom et donné une instruction complète à tous les officiers.

### **Section Suivi de la situation**

Le 7 février, la section a procédé au contrôle annuel des essais d'alarme fédérale: toutes les sirènes fixes ou mobiles de la région ont été testées. Les collaborateurs d'Etat-major ont participé dans

chaque exercice à la mise en place d'un poste de conduite permettant de suivre les informations du service.

Accueil des recrues: 26 mars

21 personnes ont été convoquées pour la présentation de la région et de leurs droits et obligations.

Domaine Logistique: Matériel/Transports/Constructions: 25 au 27 avril

La maintenance normale des installations techniques de la Clergère et de Pré-Pariset a été effectuée sous forme de contrôle des ventilateurs, de changement des filtres, de nettoyage des installations et des prises d'air. Une maintenance légère a été réalisée pour les installations de la Damataire, le CSP Mallieu (Pully) et la construction d'Arnier (Belmont).

Les rapports préparatoires de janvier permettent de répartir les chauffeurs et les chefs de groupe transport selon les besoins des divers exercices.

Plus de mille repas ont été servis dans les divers services régionaux par un tournus des chefs de cuisine et de leur brigade.

Domaine Appui-Sécurité: 4 au 8 juin

Les sections Appui-Sécurité ont été engagées sur la commune de Paudex pour la réalisation d'un sentier et la construction d'un escalier (route de la Bordinette), sur la commune de Pully pour la remise en état des escaliers de la Piste Vita et du sentier de la Chandelar. Au préalable, l'instruction sur l'ensemble des engins pionniers a été donnée, ainsi que les normes de sécurité à respecter. En parallèle, la mise à jour du plan des risques de la région a été effectuée par la section Suivi de la situation.

Domaine Protection et Assistance: 24 au 26 septembre

800 dossiers ont été reclassés et archivés selon des critères particuliers, ainsi que les données informatiques contrôlées.

FIR (Formation d'Intervention Régionale) – Accueil Logis: 1<sup>er</sup> au 4 octobre

80 enfants et le personnel enseignant ont participé à un exercice de simulation d'un logis installé dans la salle de gymnastique du collège de Mallieu. Ils ont été accueillis, le temps d'une demi journée, et enregistrés selon les procédures de l'exercice logis. Divers ateliers, animés par les miliciens et des samaritains, ont été créés pour les enfants leur montrant les diverses fonctions de la protection civile. Dans le concept de ce cours, 41 personnes ont suivi un cours de formation ou de perfectionnement CPR (réanimation cardio-pulmonaire).

L'aide aux partenaires, notamment la police (Course «A Travers Pully», Festival For Noise et Marathon de Lausanne) est également à signaler.

## Conclusion

La direction de l'ORPC se réjouit de poursuivre la collaboration lors d'exercices et autres interventions avec les partenaires, d'accueillir et de former les jeunes dans un système en constante évolution se basant toujours sur la simplicité et la qualité des réflexes liés aux premiers secours.



## Sauvetage

La section de sauvetage de Pully est l'une des 34 sections de la Société Internationale de Sauvetage du Léman (SISL). Elle a des activités totalement indépendantes de l'administration communale. Cependant, elle effectue ses vigies et interventions au service de la population pulliérane en étroite collaboration avec la Police intercommunale. Les membres de la section travaillent et s'entraînent de façon bénévole.

## Interventions

Le Sauvetage de Pully a effectué:

- 12 samedis de vigie;
- 14 dimanches de vigie;
- 12 surveillances de régates;
- 3 surveillances de manifestations aquatiques diverses (1<sup>er</sup> août, triathlon ITU de Lausanne);
- 5 sorties diverses;
- 2 travaux divers (montage du ponton du triathlon à Lausanne);
- 1 exercice (cours motorisé);
- 8 cours équipiers;
- 4 écolages.
- *21 interventions pour:*
  - 3 lestés;
  - 3 multicoques;
  - 8 bateaux à moteur;
  - 1 pneumatique;
  - 1 galère;
  - 1 nageur (triathlon de Lausanne – cas grave);
  - 3 alarmes sans intervention.

Celles-ci ont permis, entre autres, de porter secours à 86 personnes, dont un cas grave et 50 personnes sur la Galère.

## ***Selon statistique SISL***

- 13 cas bénins: aucune personne n'est directement en danger;
- 6 cas moyens: les personnes ne sont pas en danger, mais pourraient le devenir;
- 2 cas graves: les personnes assistées courent un réel danger.

Pour effectuer ces différents sauvetages, 20 membres et 1'739 litres de carburant (CHF 2'999.–) ont été nécessaires.

Le sauvetage a été alarmé dix fois sur les pagers. En tout, quinze membres sont équipés de pagers. A relever que deux interventions ont été effectuées pendant la kermesse, une pendant le Triathlon de Lausanne.

Effectif au 31 décembre

- 44 membres actifs, dont 20 membres actifs opérationnels;
- 17 membres sympathisants;
- 24 juniors.

## Manifestations

### *Fête du sauvetage*

La section a organisé, les 1<sup>er</sup> et 2 juin, sa traditionnelle fête de sauvetage à laquelle ont participé une douzaine de sociétés de sauvetage et une quinzaine de sociétés locales et invitées. Malgré un vendredi soir «humide», les sociétés locales étaient bien présentes.

### *Assemblée des Présidents de la Société Internationale de Sauvetage du Léman (SISL) à Pully*

La section a reçu l'assemblée des Présidents de la SISL. Quelque 25 Présidents étaient présents au foyer de la Maison Pulliérane.

### *1<sup>er</sup> août*

La section a collaboré à la Fête du 1<sup>er</sup> août organisée par la commune de Pully. Cette manifestation s'est bien déroulée. A noter que le 1<sup>er</sup> août et la fête du sauvetage représentent les revenus principaux de la société.

### *Pully se bouge...*

Le 29 septembre, participation à la manifestation «Pully se bouge...».

## Manifestations aquatiques particulières

*La section a participé:*

- les 16 et 17 juin, «Bol d'Or», surveillance de la célèbre régates lémanique en collaboration avec l'entier des sections de sauvetage de la SISL;
- les 20, 21, 22, 23, 24 et 25 août, surveillance de la «Semaine du soir», manifestation organisée par le Club Nautique de Pully;
- Le 26 août, triathlon de Lausanne. Organisation du dispositif de sécurité sur le plan d'eau au sein du staff médical en assurant, avec d'autres sections, la surveillance des nageurs.

## Formation des juniors

En avril, six jeunes gens ont souhaité suivre les cours «juniors», ce qui a porté à 24 le nombre de juniors actifs. Tout au long de l'année, les mercredis en fin d'après-midi, ils ont suivi les cours de sauvetage suivants:

- premiers secours (BLS, Basic Life Support) liés aux brevets de sauvetage;
- initiation au système respiratoire et à la respiration artificielle;
- initiation aux hémostases et état de choc;
- matelotage (nœuds et cordages) et amarrage de la vedette d'intervention;
- rame sur le mandarin;
- entretien du matériel et des embarcations.

## Formation continue

La formation continue s'adresse à tous les membres intéressés du sauvetage. Elle se dispense en général les mercredis en alternance avec les entraînements de rame en été et l'entretien des embarcations en hiver.

Les cours suivants ont été préparés:

- recherche d'un corps en eau profonde;
- technique d'immobilisation;
- recherche en ligne (avec unité d'intervention).

La nouvelle formule de cours, à savoir un cours commun pour plusieurs sections de la région, porte ses fruits et attire plus de monde.

## Activités sportives et récréatives

La section de Pully de la SISL a participé aux manifestations et activités suivantes:

- 22 juin fête du sauvetage de St-Saphorin;
- 29 juin biathlon «juniors» à Vevey Sentinelle;
- 3 août fête du sauvetage de Lutry;
- 18 août fête du sauvetage de Cully;
- 25 août fête internationale de sauvetage «juniors» à Ouchy;
- 21 septembre 6<sup>e</sup> version d'«une année de sauvetage en images», rapport d'activité vidéographique de la section pulliérane présenté à la salle de projections du Collège Arnold Reymond;
- 6 octobre cours motorisés à Ouchy;
- 14 octobre sortie des familles sous forme de rallye à pied, manifestation destinée aux membres et amis de la section de Pully.

## Collaboration avec les pompiers

Comme les années précédentes, la collaboration avec les pompiers de Pully a été renouvelée à l'occasion de la fête du 1<sup>er</sup> août. Dans le dispositif de protection feu mis en place par le SDIS dans le port de la Commune, la vedette a été équipée d'une motopompe avec deux sapeurs pour la desservir.

## Conclusions et perspectives

L'effectif reste assez stable. Quatre anciens juniors passent en actifs. Avec eux, ils ont attiré de nouveaux jeunes de 16 ans.

L'objectif principal est de garder ces jeunes, de les intéresser à chaque instant afin qu'il prennent, petit à petit, des postes à responsabilité au sein de la section. Il faut cependant être patient. Ceci dit, ils apportent déjà de l'aide pour la formation de nouveaux juniors, ce qui ne peut que nous réjouir.



# DIRECTION



DE LA SECURITE SOCIALE  
ET DE LA JEUNESSE





# Direction de la sécurité sociale et de la jeunesse

---

## Généralités

L'année 2007 a permis au Service de la sécurité sociale et de la jeunesse de se structurer.

Avec l'entrée en fonction de sa cheffe de service, Mme Josée Martin, le 1<sup>er</sup> février, le cahier des charges du personnel regroupé au sein de ce nouveau département a été entièrement revu, ainsi que la description de fonction de chacun. Un nouvel organigramme a été validé par la Municipalité.

Simultanément, la Fondation de l'Enfance et de la Jeunesse s'est également mise en place en étroite collaboration avec notre service.

Dans le même temps, il a fallu trouver une autre organisation, intercommunale cette fois, pour travailler rapidement à la création d'un réseau d'accueil de l'enfance, outil indispensable et imposé par le Canton pour pouvoir obtenir les subventions de la Fondation d'accueil de jour des enfants (Faje). Les communes de Belmont, de Paudex, de Lutry et pour les mamans de jour d'Epalinges se sont regroupées dans ce but.

L'objectif de ce nouveau groupe de travail, présidé par Pully, est de constituer un réseau reconnu par la Faje d'ici 2008 de manière à obtenir les subventions rétroactives pour 2007.

Bien que disposant de plusieurs structures d'accueil sur la Commune et étant déjà à même d'offrir à notre population un nombre de places important pour ses enfants, les listes d'attente des familles sont de plus en plus longues. Les parents doivent attendre entre une année et deux ans pour obtenir une place pour leur enfant.

Notre service a, par ailleurs, commencé à mettre en place des instruments de contrôle pour les différentes prestations offertes à la population et à ses enfants tant dans le secteur social que dans celui de la jeunesse. Ils constituent une aide efficace pour la gestion et le contrôle du soutien financier de très nombreuses activités, telles que l'Ecole à la montagne, les camps et colonies, les réfectoires, les spectacles, les transports scolaires, les voyages d'étude, la prévention médicale ou la bibliothèque des jeunes notamment.

Finalement, il est à noter pour l'année 2008, avec la nouvelle RPT, une hausse considérable des charges sociales telles que la facture sociale et les soins à domicile.

## Service de la sécurité sociale et de la jeunesse

---

### Service social communal

Le Service social communal comprend:

- l'aide sociale directe, l'aide au transport des personnes à mobilité réduite;
- l'aide complémentaire à l'AVS/AI;
- les demandes d'assistance judiciaire en matière civile;
- la participation aux frais de traitements dentaires et orthodontiques, ainsi que la gestion des subventions;
- le service petite enfance;
- le réseau de mamans de jour.

### Aide sociale directe

Le service communal est intervenu en faveur d'une tranche de population très défavorisée, soit dans neuf cas pour un montant total de CHF 6'196.25. Une partie de cette aide est remboursée, par acomptes dès que l'utilisateur revient à meilleure fortune.

### Aide complémentaire communale à l'AVS/AI pour bénéficiaires de prestations complémentaires

En légère augmentation par rapport à 2006, quelque 125 personnes ont pu jouir de cette aide de CHF 80.– à CHF 110.– par mois pour un montant total de CHF 134'204.–. Ce soutien existant depuis plusieurs décennies en raison du manque de logements sociaux représente une aide au logement dans un contexte de loyers élevés à Pully.

### Assistance judiciaire cantonale

Les demandes d'assistance judiciaire pour les procès civils sont importantes; notre service a mené 47 enquêtes de situations financières et familiales avant de délivrer le document ad hoc à l'intention du bureau de l'assistance judiciaire.

### Appartements place Neuve 4

La Commune dispose de 5 appartements de 1 ½ pièce et 9 appartements de 2 ½ pièces destinés aux personnes âgées disposant d'un faible revenu. En 2007, il n'y a pas eu de changement de locataires. Le manque de ce genre d'habitation est flagrant et la liste d'attente est longue (43 personnes seules et 20 couples).

### Frais dentaires

Des aides pour un total de CHF 1'746.– ont été octroyées à six familles dont les enfants en âge de scolarité obligatoire nécessitaient un traitement dentaire ou orthodontique. Sept refus ont été portés en conformité au règlement et au barème des revenus considérés.

### Aide au transport des personnes à mobilité réduite

Dans le cadre de la collaboration datant de 2004 entre le Canton et les communes du «Grand Lausanne», des transports adaptés à des fins de loisirs sont mis à disposition des personnes



handicapées. Depuis avril 2007, un nouvel accord en a élargi l'accès aux personnes moins handicapées par un service de taxis.

Cette nouvelle offre a, au fil des mois, reçu un écho très favorable. Le nombre de bénéficiaires de transports en faveur de personnes à mobilité réduite a plus que doublé en 2007, puisqu'il a passé de 34 à 74. Au total 1'817 courses ont été prises en charge financièrement par notre service (1'043 en 2006). En raison de cette ouverture, les coûts en 2007 ont augmenté de 30% pour atteindre un montant total de CHF 41'000.–. Au printemps 2008, le Canton et le «Grand Lausanne» feront leur premier bilan et la commune de Pully devra se déterminer sur les moyens financiers qu'elle entend mettre à disposition pour cette aide.

## **Agence intercommunale d'assurances sociales Pully, Paudex, Belmont (transférée à la Région le 31.12.2007)**

L'Agence intercommunale d'assurances sociales pour Pully, Paudex et Belmont (AIAS/PPB) est située à Pully. A fin 2007, les dossiers traités pour Pully se répartissent comme suit:

- Affiliations AVS:
  - personnes sans activité lucrative 79
  - indépendants 29
  - entreprises/employeurs 474
  - agriculture 2
  
- Bénéficiaires:
  - rentes AVS/AI 1'707
  - prestations complémentaires à l'AVS/AI 514
  - allocations familiales 73
  - subsides aux cotisations d'assurance-maladie 1'696

Une révision complète de la situation financière a été effectuée dans 65 dossiers de Prestations complémentaires et dans 163 dossiers de Subside à l'assurance-maladie.

L'agence contacte chaque année, par une lettre circulaire personnalisée, toutes les dames atteignant 64 ans, ainsi que les messieurs atteignant 65 ans dans l'année future (début du droit à la rente AVS). En 2007, la lettre a été adressée à 215 Pulliérans.

Même démarche pour tous les jeunes qui atteindront leur 21 ans l'année suivante (début de l'obligation de cotiser à l'AVS). Pour 2006, la lettre a été adressée à 154 jeunes Pulliérans.

Le 31 décembre, l'AIAS/PPB a été transférée à la Région «RAS» (régionalisation de l'action sociale). Elle est intégrée à l'ARAS, l'Association régionale d'action sociale et dépend hiérarchiquement de la direction du «CSR» Centre Social Régional à l'avenue Villardin 2 à Pully. Elle devient ainsi une Agence d'Assurances Sociales (AAS) et couvre le même territoire.

C'est une page de l'histoire sociale de Pully qui se tourne. Un rapport final sur les activités de l'Agence de Pully est à disposition à la Direction de la sécurité sociale et de la jeunesse.

## **Organe Cantonal de Contrôle de l'assurance-maladie**

L'agence est chargée du contrôle de l'obligation d'assurance-maladie pour tous les habitants et plus particulièrement du contrôle d'assurance dans le cadre de la libre circulation des personnes des Etats membres de l'Union européenne.

Par ailleurs, les dossiers pour le subside cantonal relatif aux primes d'assurance-maladie sont constitués par l'agence avant d'être adressés à l'Organe Cantonal de Contrôle de l'assurance maladie pour décision.

10 à 12% de la population bénéficie d'un subside pour la prime d'assurance-maladie.

### **Accueil de la petite enfance**

Dans le domaine de la petite enfance, la nouvelle Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE), entrée en vigueur en septembre 2006, a apporté des changements importants.

Dans le but d'encourager le développement des places d'accueil des enfants, c'est surtout l'obligation de constituer un réseau d'accueil jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2008 pour pouvoir recevoir des subventions qui est l'élément le plus important. Cette exigence contraint les communes à regrouper leurs garderies en réseau et à adopter une politique d'accueil des enfants à l'intérieur de leur réseau. Elles seront tenues de pratiquer les mêmes prix et de présenter un programme de développement des places d'accueil. La pression sur les communes est très importante, car elles ne peuvent se permettre de perdre les subventions antérieures.

Des démarches sont en cours entre les communes de Pully, de Paudex, de Belmont et de Lutry pour constituer un réseau. Une déclaration d'intention de création de réseau a été remise à la Fondation cantonale de l'accueil et de l'enfance et une demande d'aide à la création a été également déposée.

### **La structure d'accueil familial de jour (mamans de jour)**

La structure d'accueil familial de jour (mamans de jour) est un réseau géré par Pully pour les communes de Pully, de Paudex, de Belmont, de Lutry et d'Epalinges.

Pendant l'année écoulée, 43 familles d'accueil de notre réseau ont accueilli 339 enfants pour un total de 106'054 heures de garde. Le nombre d'heures de garde moyen par enfant a été de 313 heures. 9 accueillantes en milieu familial ont cessé leur activité dans le courant de l'année, alors que 4 autres ont rejoint notre réseau.

Le nombre de demandes de placements dans le réseau de Pully/Paudex/Belmont/Lutry/Epalinges est en forte progression. En 2007, elles se montent à 328, alors qu'elles étaient de 201 en 2006. La structure d'accueil a pu placer 104 nouveaux enfants, ce qui représente une attente d'une année environ.

A Pully, 14 familles d'accueil mettent à disposition 105 places d'accueil. La demande est particulièrement forte pour la commune de Pully qui a reçu, à elle seule, pas moins de 122 nouvelles demandes pour lesquelles 35 enfants ont trouvé une place.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2007, toute personne pratiquant l'accueil d'enfants à son domicile, de manière régulière et contre rémunération, doit s'annoncer auprès de la structure d'accueil qui comprend son domicile afin d'être au bénéfice d'une autorisation.

La LAJE stipulant que les nouvelles mamans de jour doivent suivre le cours préparatoire à l'activité d'accueillante en milieu familial pendant les dix-huit premiers mois de l'autorisation provisoire, une nouvelle accueillante a suivi ce cours (huit rencontres de 3 heures chacune) organisé par la Communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour, mandatée par le Service de protection de la jeunesse. De plus, toutes les anciennes mamans de jour ont été convoquées au cours de soutien obligatoire (3 heures), imposé par la LAJE.

Après vingt années en tant que coordinatrice du réseau de mamans de jour de Pully, Mme Christiane Lambert a quitté cette fonction. Elle a été nommée administratrice de la nouvelle Fondation de l'Enfance et de la Jeunesse, créée par la Ville de Pully.

## **Garderies, nurseries et unités d'accueil pour écoliers, Espace Jeune et Prévention**

Dès janvier 2008, c'est la Fondation de l'Enfance et de la Jeunesse, constituée le 13 novembre 2007, qui a repris la gestion des garderies subventionnées par la Ville de Pully et celle d'Espace Jeunes, suite à la fin du mandat de l'Association d'Entraide Familiale de Pully, Paudex, Belmont.

Le Conseil de Fondation de l'enfance et de la jeunesse est formé de 7 membres: Mme Janine Roux Présidente, Mme et MM. les Municipaux Maria-Chrystina Cuendet et Jean-François Maire de Pully et Serge Reichen de Paudex, Mme Béatrice Tailleur Bolli vice-présidente, MM. Jean-François Meylan et Jean-Marc Chevallaz. La Fondation est administrée par une collaboratrice à 100%. L'année 2007 a permis la mise en place de l'organisation administrative et du système comptable. Les structures et les collaborateurs de la fondation ont pu ainsi poursuivre leur action dans la continuité en maintenant un accueil de qualité aux enfants, aux jeunes et à leurs parents.

125 jeunes, âgés de 12 à 18 ans, ont fréquenté l'Espace Jeunes, espace de rencontre et d'animation.

Les cinq structures d'accueil ont accueilli 165 enfants d'âge préscolaire et 152 écoliers, à savoir 38 enfants à la nursery «La Tourterelle», 44 enfants à la nursery «des Alpes», 83 à la garderie «Le Relais maternel», 76 à l'uape «les Copains d'abord» et 76 à l'uape «des Alpes».

Nous tenons à transmettre notre préoccupation au vu de l'importante liste d'attente pulliérane, qui est de 120 enfants pour une place en nursery, 51 pour une place en garderie et 63 pour une place en unité d'accueil pour écoliers. L'attente moyenne se monte à environ deux ans pour les familles jusqu'à ce qu'elles aient trouvé une place.

Un animateur intervient à 50% auprès des classes primaires dans le but de faire de la prévention. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, ce mandat a été augmenté de 30% pour une intervention également auprès des classes de l'établissement secondaire. Les premières expériences à ce niveau présentent déjà un résultat positif en matière de prévention pour les classes qui en ont besoin. Ces interventions sont un outil important pour une sensibilisation des élèves en collaboration étroite avec le corps enseignant. La commune de Pully subventionne cette activité auprès de la Fondation de l'Enfance et de la Jeunesse de Pully, qui en assure la gestion.

## **Jeunesse – Administration scolaire et préscolaire de compétence communale**

Ses missions sont les suivantes:

Administration scolaire de compétence communale

- contrôle de la scolarité obligatoire;
- gestion des assurances complémentaires communales pour les élèves;
- équipement en mobilier des locaux scolaires et parascolaires, des services de santé et psycho-pédagogiques;
- planification des transports scolaires;
- administration de la classe d'enseignement spécialisé;
- services de la santé, dans le cadre du milieu scolaire, restent également du ressort d'un service communal, ce qui représente, en plus des relations avec les médecins et les infirmières scolaires:
  - organisation et suivi des visites du dentiste scolaire;
  - organisation et suivi des actions de prophylaxie dentaire;
  - facturation intercommunale des coûts d'écolage.

#### Subsides et prestations parascolaires

- gestion des divers subsides (voyages d'études, camps de ski, courses d'école, spectacles, etc.);
- gestion du home-école des Mosses (école à la montagne), des colonies d'été et des camps de vacances;
- gestion des réfectoires scolaires surveillés primaires et secondaire;
- gestion des études surveillées primaires et secondaires;
- bibliothèque scolaire «des Jeunes».

### Administration scolaire

Le Service de la sécurité sociale et de la jeunesse assure toutes les tâches communales relatives aux élèves selon les obligations légales et toutes les activités en dehors du temps scolaire obligatoire, ainsi que certaines activités de jeunesse bénéficiant de subsides communaux.

### Effectifs et coordonnées des élèves

Le suivi des effectifs scolaires et des domiciles, nécessaire à toutes les tâches liées à la scolarité, aux visites dentaires, à la gestion des études surveillées, aux transports, etc. et au contrôle de scolarisation, qui incombe à la Commune, demande la tenue à jour, en parallèle, des fichiers informatisés d'élèves du primaire et du secondaire, ainsi que de leurs mutations.

Ces fichiers informatiques dupliqués et tenus à jour comportaient une moyenne annuelle de 2300 fiches depuis l'année scolaire 2004-05 et la mise à jour a pu se poursuivre en 2007 avec la collaboration des répondants des établissements scolaires.

### Assurance complémentaire pour élèves

Pour l'année civile 2007, il a été établi et traité 22 déclarations d'accident pour le secteur primaire et 41 pour l'établissement secondaire, soit un total de 63 déclarations (75 en 2006, 92 en 2005 et 144 en 2004), qui concernaient des accidents survenus durant les horaires scolaires (gymnastique/piscine: 40, intérieurs de bâtiments: 4, préaux: 7, chemin de l'école: 0, semaines hors-cadre: 0, camps et Mosses: 12). Le nombre de déclarations de 2007, toujours en diminution depuis 2004, n'indique vraisemblablement pas une régression des cas mais résulte plutôt du fait que tous les cas ne nous sont plus déclarés, faute de remboursement des franchises et des participations parentales.

### Locaux, mobilier et équipement

Le service a entrepris un relevé de l'état général de l'ensemble du mobilier dans les 180 salles de classes et locaux de nos 11 collèges pour en planifier le renouvellement à long terme. Cette étude, en cours d'achèvement, montre déjà que pour les quatre, voire les huit prochaines années, ce sont environ quatre classes par année dont le mobilier devrait être complètement renouvelé.

En 2007, pour les collèges primaires, une classe de Chantemerle a bénéficié d'un changement de mobilier complet. Pour l'établissement secondaire, les tables de la salle de dessin du Collège principal, en très mauvais état, ont été intégralement remplacées.

Pour le reste, les réparations de première nécessité ont été effectuées pour le mobilier. Le budget d'entretien a permis la maintenance courante des installations scolaires, en conservant des priorités devant tenir compte des impératifs de sécurité et d'urgence comme, par exemple, pour les installations et l'équipement des salles de gymnastique.

L'entretien courant, la participation très active et vigilante des concierges et collaborateurs du Service des domaines permettent de maintenir l'ensemble du parc mobilier et immobilier scolaire en état.

Le vandalisme et la casse faite par certains élèves prennent des proportions préoccupantes. Une réflexion sur les possibilités de responsabilisation et d'un meilleur contrôle par tous les intervenants devra être menée.

## **Transports**

Concernant les enfants domiciliés aux Monts-de-Pully, un service de bus et de taxibus a été instauré pour les cinq élèves du secteur primaire et trois élèves de l'établissement secondaire. Cette nouvelle formule, plus économique et mieux adaptée aux horaires, a été mise sur pied dès la rentrée d'août à la satisfaction des familles.

Pour les élèves de la classe d'enseignement spécialisé du Service cantonal de l'enseignement spécialisé, qui nous en confie la gestion administrative, nous assurons l'organisation des transports de six élèves par taxi depuis Forel, Savigny, La Croix ou Mollie-Margot vers le collège de Mallieu.

Avec le bus scolaire de la Commune, les transports entre collèges ont été assurés pour les leçons de gymnastique et de natation pour les collèges de Chamblandes, de Chantemerle et de la Fontanettaz, de même que pour les transferts vers l'école à la montagne aux Mosses, les lundis et vendredis durant la belle saison. Les frais de maintenance plus élevés que prévu en 2007 laissent cependant entrevoir que les transports avec ce bus, propriété de la Ville de Pully depuis 2001, devront être étudiés et que toute alternative devra prochainement être mise à l'examen.

Pour les semaines de ski des 5e et 6e années aux Mosses, comme pour les camps de ski des 7e, il est toujours fait appel à des compagnies privées.

La réglementation cantonale laisse à la charge des communes les frais de transport d'élèves scolarisés sur d'autres communes, ce qui représente une dizaine de cas pour l'année scolaire 2006-2007. De plus, avec la nouvelle réglementation cantonale pour la 10e année de scolarité (RACI), envoyant des enfants de Pully vers Montreux ou Lausanne, nous sommes appelés à rembourser également les frais de transport, abonnement CFF ou TL et les frais de nourriture pour ces enfants. Pour l'année scolaire en cours, à ce jour ce sont 15 enfants de Pully pour lesquels nous avons remboursé de tels frais.

## **Classe d'enseignement spécialisé**

Huit élèves ont été accueillis dans la classe d'enseignement spécialisé de Mallieu en 2007.

Notre administration communale se charge de la gestion administrative et financière de cette classe, ainsi que des transports qui la concernent.

Dès 2008, la nouvelle répartition des tâches (RPT) entre Confédération, Cantons et Communes ne modifiera pas cette responsabilité que nous continuerons à assumer. Elle apportera une simplification des procédures pour la facturation et le remboursement de ces coûts puisque le Canton deviendra notre seul partenaire financier suite au retrait de l'AI et de l'OFAS.

## **Service psycho-pédagogique et logopédistes (PPLS)**

Ce service, dépendant de l'Office cantonal PPLS, a été rattaché à un centre régional dont la «plateforme» administrative est localisée depuis 2004 à Grandvaux, avec une participation financière des communes régionales liées à cette infrastructure.

En contrepartie et depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004, seuls les coûts des locaux et du mobilier restent à la charge de la Commune pour la douzaine de bureaux ou locaux à disposition de l'équipe de Pully.

## Service médical

Le rapport détaillé annuel de la santé scolaire, établi par les infirmières, nous est remis en fin d'année scolaire. L'intervention de la Commune se limite dans ce domaine à l'engagement des médecins, au règlement de leurs honoraires et à l'équipement adéquat des locaux.

### Visites de dépistage dentaire

Les dépistages obligatoires prescrits par le Canton, réalisés par la dentiste scolaire, se sont déroulés durant 23 jours, de janvier à mars. La totalité des élèves du secondaire, ainsi que les classes enfantines et primaires de Pully uniquement, soit 1'973 enfants, ont bénéficié de ces contrôles.

Les coûts sont à la charge de la Commune conformément au règlement du 5 novembre 2003 du Service cantonal de la santé publique concernant la promotion de la santé et la prévention en milieu scolaire.

La mise en œuvre du nouveau cahier des charges du Service cantonal de la santé publique a conduit à une forte augmentation des coûts financiers cette année. Une alternative est à l'étude pour une nouvelle organisation des dépistages appliquant de manière plus appropriée les directives cantonales, à moindre coût.

Le dépistage de l'année 2006/2007 a concerné 1973 élèves relevant de 44 classes primaires et de 59 classes du secondaire.

### Prophylaxie dentaire

Selon les prescriptions cantonales, les 860 enfants de toutes les classes enfantines et primaires de Pully ont bénéficié de l'intervention d'une enseignante en hygiène dentaire durant l'année scolaire 2006/2007, à raison d'un ou de quatre passages par classe selon le degré. Cette prestation est à la charge de la Commune.

## Etablissements scolaires

### *Etablissement primaire de Pully-Paudex-Belmont*

M. Jean-Michel Amiguet, directeur, a quitté l'Etablissement primaire de Pully-Paudex-Belmont le 31 décembre après cinq ans dans cette fonction. Il a été nommé en qualité de Directeur à l'Etablissement primaire et secondaire d'Oron-Palézieux, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Cet établissement accueille 1'114 élèves répartis en 58 classes.

### *Etablissement secondaire de Pully-Lavaux*

Cet établissement, dirigé par M. Jean-Marc Corbaz, directeur des établissements scolaires secondaires de Pully-Lavaux, accueille 1'183 élèves répartis en 57 classes.

### *Cours facultatifs*

Cours facultatifs de l'année scolaire 2007-2008:

Atelier-chanson	Mme Dominique Rosset et M. Jacques Bevilacqua	107 participants
Photographie	M. Simon Kroug	11 participants

**Sport scolaire facultatif**

Le sport scolaire facultatif, depuis la rentrée de septembre 2007, continue d'obtenir du succès auprès des élèves. L'activité «futsal» lancée l'année dernière voit toujours un grand nombre d'inscriptions, de même que la natation synchronisée, le volleyball, le handball, le yoga, le badminton et la gymnastique aux agrès. Relevons que les élèves qui ont participé au sport facultatif de football féminin ont gagné le tournoi vaudois cette année, sous la houlette d'un enseignant de Pully, M. Jimmy Serment.

**Cours organisés en 2007-2008**

Natation synchronisée	50	Natation débutants	11
Natation générale	20	Football 4-6	12
Handball	24	Volleyball 7-9	32
Basketball 5-6	18	Futsal	30
Basketball 7-9	14	Badminton	22
Athlétisme	4	Tchoukball	12
Jogging	28	Football féminin	14
Gymnastique agrès	50	Yoga-relaxation	28
Unihockey	12		

Relevons enfin que, pour la bonne marche de ces cours, ce ne sont pas moins de 20 moniteurs et monitrices qui ont été sollicités, dont 9 sont des personnes qui pratiquent leur activité en club mais qui n'ont pas forcément de lien direct avec l'établissement secondaire de Pully (3 collègues sportifs mais n'étant pas Maître d'éducation physique ont ainsi contribué à la bonne marche des cours).

Les salaires des moniteurs sont payés par la Commune mais remboursés à raison de 80-90% par le Canton.

**Subsides et prestations parascolaires****Fêtes des écoles et promotions**

Ces deux manifestations ont été organisées par les établissements scolaires et financées par la Commune, mais comme pour les quatre précédentes éditions, avec une participation du Canton à qui nous avons pu facturer environ 50% des dépenses.

Plusieurs prix ont été décernés par les établissements scolaires à des élèves méritants. Ces prix sont financés par un fonds communal dit «Rentier des Ecoles» et par des dons privés ou associatifs.

**Courses d'école, visites à la ferme**

Presque tous les enseignant(e)s des classes primaires, soit 52 classes sur 58 et 1'011 élèves sur 1'114, ont fait appel à des subsides communaux et sont partis en course d'école en 2006-2007, avec un subside moyen, tous degrés confondus de CHF 8.90 par élève. Des tickets de bus collectifs TL ont été délivrés à 19 classes pour un total de 1'151 trajets d'élèves et 93 accompagnants, incluant les déplacements «spéciaux» pour les spectacles, visites de musée, piscine, etc.

La famille Ravessoud a reçu dans sa ferme aux Monts-de-Pully, comme chaque année, les élèves de quelques classes au printemps. Les coûts étaient pris en charge par la Commune avec une participation des parents. Cette activité s'est terminée cette année car la responsable a cessé son activité d'accueil des enfants.

### ***Voyages hors-cadre***

Pour les élèves du secondaire, des subsides communaux ont été octroyés pour les voyages hors-cadre suivants:

13 classes (250 élèves) de 7<sup>e</sup> année en camps de ski, subventionnés pour environ 1/4 par la Commune et 3/4 par les parents. Il faut relever, pour cette catégorie, que les subsides de Jeunesse et Sports, plus importants en 2007, sont revenus à la Commune en compensation presque complète de notre participation.

2 classes de 8-9<sup>e</sup> VSO et échanges linguistiques avec l'Allemagne avec, pour ces derniers, une participation communale uniquement pour les frais de réception des visiteurs allemands en Suisse; le solde étant entièrement à la charge des parents.

13 classes (269 élèves) de 9<sup>e</sup> année en voyage de fin d'études, subventionné pour 1/4 par la Commune et pour 3/4 par les parents.

### ***Spectacles et culture***

En 2007 comme en 2006, les premiers spectacles sélectionnés et présentés à toutes les classes du primaire ont été subventionnés à 100% par la Commune jusqu'à concurrence du budget autorisé. En l'occurrence, pour cette année, ce sont diverses représentations de cinq spectacles qui ont été offertes aux élèves.

Pour le secondaire, grâce aux subsides communaux, une cinquantaine de classes ont assisté à diverses représentations de théâtre ou même d'opéra.

En 2007, toutes les classes de 9<sup>e</sup> année ont assisté à un spectacle unique sur Anne Frank à l'Octogone, alors que toutes les classes de 6<sup>e</sup> année bénéficiaient d'un spectacle de percussions donné à la Salle de projection du Collège Arnold Reymond.

### ***Carrefour-Chansons***

Les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 mai a eu lieu, à l'Octogone, le traditionnel Carrefour-Chansons.

Ce spectacle musical basé sur le thème «Voyage autour du Monde», groupant les chansons de divers auteurs, a été donné par une douzaine de classes (237 élèves) de Chantemerle, de Paudex, de Fontanettaz et de Mallieu pour cette année, qui en assumaient la partie théâtrale active.

Comme chaque année, l'organisation musicale était réalisée par M. Fabrizio Di Donato en collaboration avec ses collègues enseignants de musique à l'établissement secondaire et la mise en scène a été assurée par M. Michel Giauque, animateur de théâtre des classes primaires de Pully.

Ce spectacle annuel a été financé par la Commune qui en assume les frais et par les établissements scolaires mettant les maîtres, maîtresses et enfants à contribution. Les trois représentations ont pu dès lors être à nouveau offertes gratuitement aux parents et à la population.

### ***Camps et colonies de vacances***

Le Service de la sécurité sociale et de la jeunesse a entièrement organisé et veillé au bon déroulement des camps de vacances et des colonies d'été, soit:



**Monts-de-Pully**

Le chalet communal du Bois-du-Moulin a pu être utilisé à nouveau pour accueillir les enfants de Pully dans ses deux dortoirs de treize places chacun, un pour les garçons et un pour les filles.

Ce sont 24 enfants de 5 à 10 ans qui y ont été reçus pour le premier séjour du 9 au 21 juillet.

Le deuxième séjour, offert du 30 juillet au 11 août, n'a finalement pas pu avoir lieu, faute d'inscriptions équilibrées entre garçons et filles, mais les 14 enfants annoncés ont tous pu être transférés et accueillis aux Mosses.

**Les Mosses**

Deux colonies d'été ont pu être organisées dans notre home-école des Mosses et ont affiché complet:

1<sup>er</sup> séjour du 9 au 21 juillet 40 enfants (10-16 ans)

Quatre élèves d'Obernai, traditionnellement invités par la Municipalité, ont participé à ce premier séjour.

2<sup>e</sup> séjour du 30 juillet au 11 août 43 enfants (5-16 ans)

Le deuxième séjour regroupait ainsi une colonie mixte qui accueillait les 14 «petits» de 5 à 10 ans transférés des Monts-de-Pully en plus des 29 enfants de 10 à 16 ans inscrits aux Mosses.

Le responsable, initialement prévu pour la deuxième colonie des Monts-de-Pully, a été adjoint à l'équipe des Mosses avec une monitrice supplémentaire pour permettre le bon déroulement de cette colonie multi-âge.

**Camps de vacances des Mosses**

Camp de ski des relâches du 26 février au 2 mars 34 enfants (9 - 12 ans)

Camp d'automne du 15 au 19 octobre 25 enfants (9 - 12 ans)

Sur la base d'une étude comparative, les tarifs précédemment basés sur le revenu imposable des parents ont été remplacés par un forfait unique pour l'ensemble de chaque séjour. Ceci nous a permis de nous aligner aux offres similaires d'autres communes ou organismes tout en obtenant une meilleure couverture des coûts.

Des aides individuelles et des réductions familiales ciblées ont permis de maintenir le caractère social de ces camps.

Au total, ce sont ainsi 166 enfants de Pully inscrits et qui ont tous pu bénéficier durant 36 jours de leurs vacances 2007 de ces prestations communales, toujours largement subventionnées malgré l'adaptation des prix. En comparaison, la moyenne 2003-2006 des mêmes camps et colonies indique un total annuel de 180 enfants.

**Ecole à la montagne et semaines de ski aux Mosses**

Durant les 38 semaines de l'année scolaire 2006-2007, les élèves suivants ont participé à une semaine d'école à la montagne ou de ski:

automne 2006 et été 2007	18 classes de 4-5 <sup>e</sup> avec 330 élèves, soit 1'278 nuitées
hiver 2007	9 classes de 6 <sup>e</sup> en classes de ski avec 170 élèves et 680 nuitées

Par la mise à disposition des locaux et du personnel des Mosses et grâce aux subsides communaux, il a été possible de maintenir à ce jour la participation financière demandée aux parents à un montant très abordable de CHF 130.– par semaine.

Ces semaines représentent la plus grande partie de l'activité du home-école durant l'année. Il s'agit de semaines entrant dans les périodes de scolarité obligatoire, pour des activités «recommandées» par le Canton. Elles sont donc ainsi planifiées par les établissements scolaires avec le soutien logistique de notre service, la mise à disposition du home-école des Mosses et de son personnel durant toute l'année.

### **Réfectoires primaires et secondaires**

Les trois réfectoires primaires surveillés desservent tous les collèges primaires de Pully. Ainsi, 357 enfants ont fréquenté ces lieux d'accueil ouverts entre 11h00 et 14h00, quatre jours par semaine. Ils y ont consommé 9'552 repas et 1'898 pique-niques.

Le réfectoire secondaire à disposition des élèves du secondaire de Pully et de l'arrondissement est situé dans le bâtiment de l'Octogone. Il est ouvert toute la journée, servant ainsi également de lieu d'accueil et de «snack» pour les élèves de 5e à 9e année. Sa vocation première est cependant d'y servir des repas à une jeune clientèle potentielle de quelque 700 à 800 élèves.

En 2007, 1'732 menus (1'231 en 2006) et 122 pizzas (135 en 2006) à CHF 7.–, y ont été servis, commandés et gérés par un système de bons-repas. La fréquentation, selon pointages aléatoires en 2006, se stabilise entre 180 et 530 enfants par jour, ceci reflétant le caractère saisonnier.

La majorité du «chiffre d'affaires» annuel de CHF 152'000.– (CHF 148'000.– en 2006) consiste en ventes diverses, selon l'offre variée à disposition, à savoir buffet de salades quotidien (10 sortes) ou sandwiches, frites et boissons diverses.

Le réfectoire secondaire et son «équipe» sont mis à disposition du public ou de sociétés en dehors de heures d'école et certains week-ends, contre rémunération.

### **Etudes surveillées**

La fréquentation des élèves s'est stabilisée en 2007. Trois classes ont été réparties pour le primaire dans les différents Collèges de Mallieu, de Chantemerle et de l'Annexe-Ouest. Une quatrième classe mixte entre le primaire et le secondaire a été ouverte cette année à l'Annexe-Ouest. Le nombre d'enfants du primaire a été de 49 en début d'année civile 2007. Il est monté à 56 lors de la rentrée en septembre 2007. Les effectifs totaux de 67 ont pu être atteints comptant les 8 seuls élèves du secondaire.

### **Centre de documentation pour le secondaire**

La documentaliste, responsable de ce centre, ayant fait valoir son droit à la retraite, a quitté ce poste en juillet 2007, après prolongation. Le centre est un service aux enseignants des établissements scolaires de Pully. Depuis la rentrée d'août 2007, le service de prêt a été maintenu en attendant les résultats de l'étude du Canton visant à offrir une bibliothèque aux élèves du secondaire. Les coûts de fonctionnement du centre de documentation ont été remboursés par le Canton.

### **Bibliothèque des jeunes «La Bouquinerie»**

Ouverte au public et aux classes, la Bibliothèque des jeunes a accueilli 250 visites de 16 classes du primaire au premier semestre, 14 au second. 1'485 personnes ou foyers ont emprunté au moins un livre en 2007.

Durant les heures d'ouverture au public, soit 24 heures par semaine au cours de l'année scolaire et 15 h. durant une partie des vacances, la bibliothèque a servi 64.6 foyers par jour en 2007 (69 foyers par jour en 2005 et 65 en 2006).

Elle compte maintenant 29'103 volumes, ainsi que 2'892 fascicules, dont 1'297 nouveaux titres acquis en cours d'année. 78'439 documents (82'612 en 2006) ont été prêtés, soit une moyenne journalière de 388 (102 durant les vacances).

Cette année a été l'occasion de saluer les 25 ans de l'engagement bénévole de Mme Nicole Latorre auprès de la bibliothèque.

### Communication en application de l'article 104 du Règlement du Conseil communal

Toutes les réponses de la Municipalité aux observations formulées par la Commission de gestion 2006 ont été acceptées par le Conseil communal lors de sa séance du 27 juin 2007.

### Conclusion

La Municipalité a l'honneur de demander au Conseil communal de bien vouloir approuver la gestion de l'exercice 2007 et de donner décharge aux organes responsables.

Au nom de la Municipalité:

Le syndic  
J.-F. Thonney

La secrétaire  
C. Martin

# Table des matières

<b>Municipalité et Conseil communal</b> .....	<b>3</b>
<b>Direction de l'administration générale, finances et affaires culturelles</b> .....	<b>15</b>
Service de l'administration générale .....	18
<i>Secrétariat de la Municipalité</i> .....	18
<i>Bureau juridique</i> .....	22
<i>Communication</i> .....	23
<i>Archives</i> .....	24
<i>Affaires générales</i> .....	26
<i>Greffe municipal</i> .....	28
<i>Bibliothèque et médiathèque communales</i> .....	29
<i>Office de la population</i> .....	31
Service des finances .....	33
Service du personnel.....	38
Service de l'informatique .....	45
Service des affaires culturelles .....	47
<b>Direction des domaines, gérances et sports</b> .....	<b>51</b>
<b>Direction des travaux et des services industriels</b> .....	<b>61</b>
Qualité – Environnement – Sécurité .....	64
Réseaux d'eau et d'électricité .....	64
Cadastré - SIT .....	68
Bureau technique - chantier .....	72
Assainissement et STEP.....	78
Routes, voirie, gestion des déchets .....	80
<b>Direction de l'urbanisme et de l'environnement</b> .....	<b>85</b>
Planification du développement de la Ville.....	88
Police des constructions.....	91
Développement durable .....	97
Entretien des espaces verts et des cimetières .....	100
<b>Direction de la sécurité publique</b> .....	<b>103</b>
Police.....	105
Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS).....	114
Protection civile .....	117
Sauvetage .....	121
<b>Direction de la sécurité sociale et de la jeunesse</b> .....	<b>125</b>
Service social communal.....	128
Jeunesse – Administration scolaire et préscolaire de compétence communale .....	131
Service psycho-pédagogique et logopédistes .....	133
Service médical .....	134
Etablissements scolaires – primaire et secondaire .....	134